SIX PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 29 [illegible]28

NEUVIÈME ANNEE—No 195 MONTREAL, JEUDI 22 JUIN 1893 UN CENTIN

LE TRAMWAY

Comment le public est servi

De tout côté il nous arrive des plaintes par trop légitimes contre la compagnie des Chars Urbains de Montréal. Nous n'avons besoin, du reste, que de savoir ce qui se passe devant nos bureaux mêmes, sur la rue St-Jacques, pour déclarer que cette compagnie abuse étrangement de la patience des citoyens et de l'indulgence inexplicable des autorités municipales.

Depuis quinze jours la rue St Jacques est bouleversée ; on y a commencé à poser les lisses du tramway électrique ; mais les travaux sont interrompus depuis plusieurs jours et les citoyens sont forcés d'attendre qu'il plaise à la compagnie de les terminer et de rendre cette rue importante à la circulation devenue presque impossible. Cela est intolérable.

Et voyez comme ces messieurs, qui ont chassé les nôtres de leurs bureaux pour les remplacer par des importés de Toronto, font cas des Canadiens-Français ! Les premiers chars électriques que la compagnie a achetés étaient assez imparfaits, et elle les a ensuite fort démantibulés en les faisant voyager sur l'ancienne voie ferrée, beaucoup trop faible pour leur poids. Elle vient d'en acheter des neufs. Vous allez penser qu'elle les a envoyés sur la rue Saint-Denis, où le tramway électrique vient de commencer à circuler ; allons donc ! Les chars neufs et confortables ont remplacé sur la rue Ste-Catherine-Ouest ceux qui nous donnaient le mal de mer depuis six mois et ceux ci ont été envoyés sur la rue canadienne-française. On n'a pas seulement pris la peine de les débarrasser de l'affiche "Craig et Ste-Catherine," qu'ils promènent à l'heure qu'il est sur la rue St-Denis.

Un reporter de LA PRESSE arrive d'Ottawa. Il s'y est promené dans des chars électriques ouverts et très élégants, sur lesquels on n'éprouve pas la moindre secousse.

La compagnie des chars urbains n'a pas encore un seul char ouvert. Par une température de 90 degrés Farenheit, elle nous enferme et nous empile dans ses chars et " honni soit qui mal y pense ".

Pendant ce temps-là les échevins se promènent dans leurs confortables voitures et semblent ne rien voir des abus dont le public souffre.

DEPART POUR L'EUROPE

Une maison canadienne qui prospère au milieu du commerce anglais

Il y a sept ou huit mois LA PRESSE annonçait avec plaisir les débuts heureux d'une maison canadienne-française, fondée au milieu même du commerce anglais, par deux de nos négociants les plus expérimentés et les plus estimés dans le commerce de nouveautés, MM. Bédard et Vincent.

Les bons souhaits que leur faisait alors notre journal paraissent s'être déjà réalisés.

En effet, il n'y a encore que dix mois que M. Bédard et M. Vincent ont ouvert leur magnifique magasin, à l'encoignure des rues Notre-Dame et Ste-Hélène, et déjà leur commerce a pris tant d'étendue que M. Bédard doit s'embarquer samedi à New-York, pour faire son troisième voyage d'affaires en Europe dans ce court espace de temps, en moins d'une année. C'est à Berlin qu'il se rend en premier lieu ; car c'est dans la capitale de l'Allemagne que la maison achète la plus grande partie de ses marchandises, bien qu'elle fasse aussi des achats très considérables à Paris et à Londres, où M. Bédard doit se rendre avant de revenir au Canada. Il a l'intention d'acheter de grandes quantités de marchandises nouvelles pour le vaste département de confection sur commande qui fait partie de leur établissement.

Ces deux Canadiens entreprenants, qui sont parvenus à fonder, sur des bases durables, peut-être le plus beau magasin de costumes et d'étoffes destinés aux dames qui existe à Montréal méritent assurément qu'on les en félicite.

AU MILE-END

La guerre des tramways

UN BREF D'INJONCTION

Hier après-midi, la municipalité du Mile-End a assermenté des constables spéciaux, pour protéger les travaux du syndicat Corriveau-Williams.

Plusieurs tombereaux sont arrivés sur le théâtre de la guerre, chargés d'employés des Chars Urbains, pour arrêter les opérations de la nouvelle compagnie.

Ces envoyés étaient armés de pics et de pelles, mais leur action s'est bornée à une démonstration un peu tapageuse qui n'a produit aucun effet. Heureusement il n'y a pas eu de sang versé.

L'incident principal a été l'arrestation de l'inspecteur des chemins et barrières, W. Frigon.

Ce dernier, après quelques pourparlers avec les agents du Mile-End, a été remis en liberté sous son cautionnement verbal.

Le juge T[illegible] a émis un bref d'injonction contre la municipalité du Mile-End et le syndicat.

Une foule extraordinaire, à la nouvelle de cette petite guerre, a afflué au Mile-End et ce sont les aubergistes qui ont bénéficié le plus de l'imbroglio.

TRISTE MORT

D'un ouvrier enseveli sous un banc de glaise

On écrit de Sherbrooke que ces jours derniers le coroner Woodward a tenu, à Ascot Conner, une enquête sur le corps d'un nommé Léon Dussault, âgé de 30 ans, tué accidentellement à la briqueterie de Gordon et Loomis. Le défunt qui était en charge de l'ouvrage surveillait la coupe d'un banc de glaise, lorsque celui-ci, sous lequel on avait creusé et que les pluies récentes avaient miné, s'effondra tout-à-coup ensevelissant l'infortuné sous sa masse énorme et le tuant instantanément.

HORLOGE COLOSSALE

Une horloge colossale vient d'être placée au fond du hall des voyageurs à la gare d'Orléans, à Paris. Le diamètre de cette horloge ayant près de 14 pieds, le cadran a, par conséquent, plus de 40 pieds de circonférence. La grande aiguille a près de 6 pieds de longueur. Les divisions des cinq minutes sont distancées les unes des autres de trois pieds environ, et celles de 1 minute d'environ 8 pouces. Naturellement, on voit très aisément l'aiguille des minutes se mouvoir autour de cet énorme cercle.

TREMBLEMENT DE TERRE DANS LE SUD

Les dépêches de la dernière heure annoncent qu'une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie vers onze heures du soir à Charleston (Caroline du sud) et à Savannah (Georgie). Il n'y a pas eu, dit-on, d'accident digne d'être mentionné ; mais à Savannah la secousse a été si forte que de nombreux habitants ont été très effrayés.

LE CHIFFRE 13 EN ALLEMAGNE

Au cours d'une des dernières séances du conseil municipal de Francfort-sur-le-Mein, il s'est élevé un débat qui a mis en lumière un fait assez singulier.

Un membre de l'assemblée communale a fait remarquer que, dans un certain nombre de rues de la ville il avait constaté l'absence du chiffre 13 dans la série des nombres servant à numéroter les maisons. Sur interpellation, le chef du service de la voirie municipale a reconnu l'exactitude du fait, en alléguant que l'administration avait cru devoir déférer au désir de plusieurs propriétaires de maisons, qui redoutaient de voir leur immeuble porter ce numéro. Cette déclaration a provoqué l'hilarité de l'assemblée et le chef du service de la voirie a été invité à rejeter dorénavant toute demande motivée sur des considérations de cette nature ; on a fait observer dans la discussion qu'en ce qui concerne la ville de Paris, la pratique constante du service municipal était en ce dernier sens.

Personnel

Monsieur le docteur et Madame Rottot sont partis lundi soir pour Chicago.

Le docteur sera absent une dizaine de jours.

MGR EMARD A VAUDREUIL

Samedi dernier, la paroisse de Vaudreuil chômait la visite pastorale de Sa Grandeur Monseigneur de Valleyfield. Déjà, depuis plusieurs jours, l'on remarquait chez les paroissiens un enthousiasme qui n'aurait été compris que de ceux qui auraient su pour qui on était dans cette attente, qui réveillait cette ardeur chez tous. Malgré la pluie qui descendit dans l'avant-midi, après un joli trajet de voiture de la paroisse des Cèdres, Sa Grandeur arriva chez nous vers les quatre heures et demie, escortée des marguilliers anciens et en charge de cette dernière paroisse.

Tout le long de sa route, les pieux diocésains rendirent leurs hommages à leur pasteur sous forme de décorations toutes jolies dans leur simplicité et la franche dévotion qu'elles symbolisaient. Les drapeaux volaient au vent et les cœurs chantaient de bonheur et d'émotion. Aussitôt que la voix sonore du carillon nous annonça l'approche du visiteur distingué, la foule, par un instinct qui ne s'explique que par le profond attachement de nos gens à leur foi et à leur Eglise, se pressa à la rencontre de Sa Grandeur, qui était accompagnée de plusieurs prêtres de son palais, de Messire le curé des Cèdres et de plusieurs autres.

Il avait été précédé par le Rév. M. Castonguay, " que la paroisse s'honore d'appeler son enfant." Celui-ci convoqua les fidèles à l'église et leur montra très éloquemment le but, les avantages et le bonheur de la visite pastorale. La foule se rendit ensuite au presbytère pour rencontrer l'évêque qui fit son entrée solennelle dans l'église aux accords majestueux d'une marche sacrée qu'exécuta M. F. de S. Bastien, avocat. Après les cérémonies ordinaires d'une première visite, M. Liboire Constant, maire du village, lut à Sa Grandeur une adresse de bienvenue où respiraient de beaux sentiments de foi et de dévotion.

Il fut suivi par M. Paul Denis, maire de la paroisse. Sa Grandeur répondit avec cette éloquence si bien connue, qui porte ses paroles aux cœurs de son auditoire, qui le charme et le subjugue tout à la fois. Il ne lui fallut que peu de mots pour se gagner l'amour de ses diocésains de Vaudreuil.

L'enthousiasme était tel que l'on ne voulut reposer le soir qu'après avoir donné de nouveaux témoignages d'estime à Sa Grandeur. Toutes les résidences du village étaient joliment illuminées au moyen de mille lanternes chinoises ; l'on remarqua surtout celle de MM. Constant, Turcotte et Bastien. Mille feux de joie lancèrent leurs éclairs vers le ciel et à chaque phase du spectacle l'enthousiasme redoublait.

La cérémonie de la confirmation eut lieu le lendemain vers les huit heures. Près de soixante enfants reçurent les dons du St Esprit. A dix heures, malgré sa profonde lassitude, Sa Grandeur célébra la grand'messe pontificalement. Le chœur de dames et messieurs, sous l'habile direction de M. Bastien, rendit avec succès les " Kyrie, " " Gloria " et " Benedictus " de la messe de Fauconnier, et le " Credo " et l'"Agnus " de celle de Ste Thérèse. Il y avait accompagnement d'orchestre et l'on remarquait au violon Mlles Ducharme, filles du célèbre professeur, Mlle Mallette et autres.

Les solistes s'acquittèrent bien de leur tâche. A l'offertoire, l'on rendit en quatuor l'"Ave Verum " de Gounod, qui fut bien apprécié.

Monseigneur adressa la parole, prenant pour texte l'évangile du jour. Son onction et son air de paternelle bonté lui gagnèrent de plus en plus l'attachement et l'admiration de ses diocésains.

Après la messe, les paroissiens se pressèrent aux pieds de Sa Grandeur pour lui faire leur offrande, l'un portant son obole, l'autre, plus favorisé de la fortune, donnant plus.

L'offrande compte au delà de cent piastres.

L'assemblée des marguilliers eut lieu après la messe, et l'on fit l'audition des comptes et livres de la fabrique.

Dans l'après-dîner, les élèves des révérendes Sœurs de Ste Anne donnèrent à Sa Grandeur une jolie réception. Elle se rendit ensuite à Dorionville, pour y bénir la nouvelle chapelle.

Après vint le départ, aux regrets de tous. Plusieurs voitures accompagnèrent Sa Grandeur à St-Lazare.

Tous sont contents de cette jolie fête dans notre famille paroissiale.

Que M. le curé Godin, le Rév. M. Castonguay, les Révérendes sœurs de Ste-Anne, Messieurs Constant, Bastien, Turcotte, N. S. Hamilton, et autres, ainsi que les étrangers qui ont bien voulu prendre part à notre fête, daignent accepter l'expression de la profonde gratitude des paroissiens de Vaudreuil.

—*Communiqué.*

TERRIBLE PANIQUE

Causés par des voleurs dans une église en Russie

130 personnes foulées aux pieds et tuées

ST-PÉTERSBOURG, 22 — Pendant que l'ancienne église Romano, à Borrisglebeck, sur le Volga, était remplie de pèlerins venus de toutes les parties de la province de Yaroslan, pour prendre part à la procession annuelle, une panique a été causée par une fausse alarme de feu, laquelle a été donnée par des voleurs dans le but de profiter du désordre qui en résulterait pour s'emparer de ce qui leur convenait.

Lorsque les pompiers sont arrivés ils ont trouvé les portes de l'église fermées.

Après les avoir enfoncées, un terrible spectacle frappa leurs regards. Dans l'affolement et la précipitation des fidèles pour sortir, des centaines de personnes avaient été renversées et foulées aux pieds, pendant que d'autres étaient étouffées par la terrible pression qu'exerçait la foule effrayée. Les corps de 126 femmes et de dix hommes ont été retirés de l'église. Plusieurs autres ont été tués et vingt dangereusement blessés en voulant sauter par les fenêtres d'une hauteur de trente pieds.

Parc Royal

AVENUE MONT-ROYAL, PRÈS RUE ST-DENIS

Attractions extraordinaires pour les fêtes St-Jean-Baptiste

MLLE VAIDIS—Saut de 60 pieds et trapèze volant.

TONER et FROBEL—Les rois sur la triple barre horizontale et l'échelle volante.

NE-WON-GO — Jongleur Indien ; exercices sur fil de fer.

HENRI et FANNIE DE GRAU—Merveilleux sur trapèze et anneaux volants.

LÉONCE—L'incomparable chanteur comique.

BANDE DE LA CITÉ—Programme spécial.

Durant ces fêtes, il y aura deux représentations chaque jour, à 3 et 8 hrs. p.m. Samedi après-midi : Courses au galop et attractions ; soir, attractions. Dimanche, attractions. Lundi et mardi après-midi : Courses au trot et attractions ; soir, attractions. Admission, le jour (dimanche excepté) 25 cts ; le soir, 10 cts..

Les officiers et membres des corps de musique des sociétés St-Jean-Baptiste étrangères seront admis *gratis* à toutes ces représentations.

20, 22, 23, 24

Totor a sept ans ; il donne une répétition de géographie à sa jeune sœur Tronquette qui est à la tête de cinq printemps.

—Le capitaine Cook a fait trois voyages autour du monde. Pendant lequel est-il mort ?

Tronquette ne répond pas et Totor lui marque un mauvais point.

—M. Duchesneau, confiseur, rue Notre-Dame, a employé le " Nervol " dans sa famille et il le considère comme le roi des spécifiques contre le mal de dents et le mal de tête. Dans toutes les pharmacies, 25 cts la bouteille ou chez John T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury. m-j-s-jno

Le rhumatisme guéri en un jour

Le *South American Rheumatic Cure* guérit le rhumatisme et la névralgie en 1 à 3 jours. La première dose soulage. Prix : 75c. Garanti par B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et Laviolette et Nelson, 1605 rue Notre-Dame. 115—j-s-jno

Chapeaux dans tous les goûts

Le plus grand stock de Montréal, aux prix les plus modérés, avec un magnifique cadeau, Chas. Desjardins et Cie., 1537 et 1539 Ste-Catherine. 22, 23, 26, 27, 29, 30, 3 et 4

Union St-Pierre

Cette société ayant décidé de prendre part à la procession de la St-Jean-Baptiste avec la paroisse St-Jacques, les membres sont priés de se réunir à leur salle, dimanche, le 25 courant, à 7½ h. a.m. précises, munis de leurs insignes. 195—2

A l'occasion de la grande fête St Jean-Baptiste

Pour un bel habillement à bon marché, allez chez Ouimet et Brodeur, 1577 Ste Catherine. 194—3

Coffres-forts à $20 avec serrure à combinaison parfaite autant à l'épreuve du feu que ceux valant $300 venez les voir ou écrivez pour circulaire illustrée chez E. D. Colleret, 522½ rue Craig. 113—m-j-s—jno

—Pèlerinage d'hommes à Sainte-Anne de Beaupré, le jour du Dominion, sous la direction du R. P. Strobbe, C. S. S. R. Renseignements : 32 rue Bassin. 187—16

—Faites disparaître vos cors, vos verrues avec une bouteille du célèbre Wights Corn & Wort Cure. A vendre partout à 25 cts la bouteille. 151—jno

A. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

Chapeaux légers

Pour les chaleurs, achetez-vous un chapeau léger, le plus grand choix, chez Chas. Desjardins et Cie, 1537 et 1539 Ste-Catherine. 22, 23, 26, 27, 29, 30, 3 et 4

Drs Mathieu et Bernier

Dentistes, coin des rues Champ de Mars et Bonsecours. Extraction des dents par le gaz et l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. 146—jno

Demandez à votre pharmacien la Gomme de Gibbons contre le mal de dents ; elle guérit instantanément.

De Montreal à New-York via les montagnes Adirondack et le chemin de fer New-York Central. Départ de la gare Bonaventure tous les jours, excepté le dimanche, à 8.10 a.m., arrivée à 10.30 p. m. Wagon buffet-salon allant directement à New-York. A 3.30 p. m. quotidiennement, départ d'un train vestibule direct arrivant à 7.15 a. m. Lits de wagons-dortoirs, sièges de wagons-salons et billets au bureau des billets, 151 rue St Jacques. 95 jno

ON DEMANDE

Des Cigariers, des Bunch Makers, des Rollers, des Ecotonneuses et des Paqueteurs, ouvriers de première classe seulement.

S'adresser chez

S. DAVIS & SONS, 45 rue Coté.

194—4

ALFRED BENN

vend le Coffre-Fort le mieux confectionné dans le monde entier, le GOLDIE & McCULLOCH. Il vous fera un coffre-fort d'une grandeur quelconque et de n'importe quel patron aux prix les plus bas. 298 rue St Jacques. 233—jno

MUSIQUE—Maintenant prête. Valse Promenade par l'auteur de valse Réception ; cette magnifique valse se vend 75c aux Etats-Unis ; notre édition, 20c ; cette valse est meilleure que la valse Réception et une des meilleures de l'univers. Ripples of Alabama, polka de concert 10 cents, vous payez 75c pour ce morceau dans les autres magasins. Etoile de la Mer, une aimable rêverie 10c. Eugenie Trot, une nouvelle danse qui constitue une très belle valse, 10c. Album de Danse Sheard pour 1893, 35c, 38c par la poste ; aussi la jolie et facile valse Beautiful Venice 10c ; aussi Columbia, une nouvelle danse avec cadence, 10c ; aussi la jolie fantaisie Convent Bells par Gauthier, 10c. W. Street, 23 rue Bleury. 199-jms-jno

AUX MARCHANDS DE POISSON — Les marchands de poisson qui désireraient avoir de la morue verte de la pêche de cette année, pourront en obtenir en quantité désirable en donnant leur commande à LA COMPAGNIE DE PECHE DE GASPE, Bureau 22 Bâtisse Impériale, Montréal. 177—mjs—jno

BROSSES PLATES A BRIDES FLEXIBLES — ESSAYEZ LES — BOECKH

Meubles pour l'usage de la campagne, à bon marché chez T. E. et A. Martin, 1924 rue Notre Dame. 194—4

Le STAMINAL

est une nourriture de valeur et un tonique pendant le temps des chaleurs.

IL FOURNIT

Les principes vitaux du Bœuf et du Blé avec Hypophosphites.

13,15,17,20,22,24—h

TARIF DES PETITES ANNONCES

PAR INSERTION

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½c pour chaque mot extra par insertion.

PENSION, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½c pour chaque mot extra.

EMPLOYES DEMANDES OU TOUTE AUTRE DEMANDE, 15c pour 15 mots ou moins et le pour chaque mot extra.

A VENDRE, 15 cents pour 15 mots ou moins et 1 cent pour chaque mot extra.

SITUATIONS DEMANDEES, 10 cents pour 20 mots et ½ cent pour chaque mot extra.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent pour chaque mot extra.

MAISONS, MAGASINS A LOUER, etc., 15 cents pour 15 mots ou moins et 1 cent pour chaque mot extra.

PERDU, 15 cents pour 15 mots et 1 cent pour chaque mot extra.

NAISSANCES, 25 cents par insertion.

MARIAGES, 50 cents pour la première insertion et 25 cents pour chaque insertion subséquente.

DECES, 50 cents pour la première insertion et 25 cents pour chaque insertion subséquente.

SERVICES ANNIVERSAIRES, 50 cents pour la première insertion et 25 cents pour chaque insertion subséquente.

Ces annonces sont toujours payables d'avance.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un bon garçon pour se rendre utile dans un restaurant. Se présenter au No 1836 rue Notre-Dame. 194—2

ON DEMANDE un barbier au No 30 rue St Laurent. 194—2

ON DEMANDE une fille de salle et une fille de cuisine. S'adresser 529 rue Craig. 194—2

ON DEMANDE un bon pâtissier au No 231 Logan. 194—2

ON DEMANDE une fille forte pour travailler dans un restaurant, 2536 Ste Catherine. 194—2

ON DEMANDE des charpentiers menuisiers au No 691 rue St André, anciennement, rue des Erables. 194—2

ON DEMANDE une bonne cuisinière pour un restaurant 517 rue St Jacques. 194—2

ON DEMANDE un bon forgeron ayant une couple d'années d'expérience dans les chevaux. S'adresser M. Hubert Malo Laprairie. 194—2

ON DEMANDE une bonne servante générale. S'adresser 74 rue Cherrier. 194—2

ON DEMANDE 6 menuisiers. S'adresser Bastien et Valiquette, moulin à asphalt rue Guy. 194—2

ON DEMANDE un cramper (trimmer). James Witham et Co, 45 rue St Maurice. 194—2

ON DEMANDE une servante, sachant faire la cuisine et pour aider au ménage. S'adresser au No 340 rue Craig. 194—2

ON DEMANDE immédiatement des bonnes laveuses et repasseuses au No 1123 rue des Erables. 194—2

ON DEMANDE un barbier de première classe, parlant l'anglais au No 2653 rue Ste Catherine. 194—2

ON DEMANDE une fille pour ouvrage général de la maison, famille de deux, No 461 rue St Jacques. 194—3

ON DEMANDE un barbier au No 2559 rue Notre-Dame. 194—2

ON DEMANDE une bonne cuisinière pour un hôtel à la campagne, près de la ville. S'adresser au No 26 rue Berri. 194—2

ON DEMANDE un fermier avec sa femme, elle devra savoir faire le beurre ; avec bonnes références. S'adresser E. G. Penny Co, au soin de J.R. Meeker, 13 rue St Sacrement. 194—2

ON DEMANDE deux bonnes laveuses, aussi deux bonnes repasseuses ordinaires. Se présenter au No 49 rue Aylmer. 194—2

ON DEMANDE immédiatement des modistes en robes de première classe, bon salaire et des modistes expérimentées. Se présenter au No 9 rue Cathcart. 194—2

ON DEMANDE une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser à Alphonse Robitaille, No 13 rue Sanguinet. 193—3

ON DEMANDE une servante, au No 410 rue St Antoine. 193—5

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de trois personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser immédiatement au No 73a Berri. 193—3

ON DEMANDE une bonne couturière capable de finir les hardes d'hommes. S'adresser P. D. Hamel, Montreal Junction. 193—4

ON DEMANDE deux servantes au No 391 rue Sherbrooke. 193—3

ON DEMANDE un compagnon barbier et un apprenti ayant deux ans d'expérience 1232 mignonne. 193—3

ON DEMANDE des personnes pour faire des chemises, à la machine, personnes expérimentées préférées. Se présenter à la Standard Shirt Co, 36 rue Dowd. 190—6

ON DEMANDE des agents actifs et intelligents, mais surtout honnêtes. Salaire ou commission. L.P. Benoit et Cie, 1853a Ste Catherine. 191—7

ON DEMANDE à louer pour l'été, à la campagne, fin juin à fin septembre, un cheval ou deux chevaux. Ecrire au No 946 rue St Denis. 185—jno

ON DEMANDE, au No 5 rue Drolet, une bonne servante générale. Bons gages seront payés. 190—jno

ON DEMANDE une cuisinière bien recommandée. S'adresser 483 rue Sherbrooke. 171—jno

ON DEMANDE un jeune homme sachant mettre la feuille sur les presses à cylindre (feeder), trouvera de l'emploi en s'adressant au No 39 rue St-Gabriel. 167—jno

SALAIRE OU COMMISSION aux agents qui vendent le crayon breveté et chimique à effacer l'encre. La plus utile et la plus nouvelle invention du siècle. Efface complètement l'encre en deux secondes. Agit d'une manière magique. 200 à 500 pour cent de profit. Les agents font $50 par semaine. Nous avons besoin aussi d'un agent général pour prendre charge d'un district ou territoire et nommer des sous-agents. Une chance exceptionnelle pour faire de l'argent. Ecrivez pour les conditions et échantillons. Monroe Eraser Manufacturing Co, X. 340, La Crosse, Wis. 168—jno

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE immédiatement une ménagère expérimentée. Références exigées. S'adresser 7 Carré du Beaver Hall. 194—2

CINQUANTE FILLES peuvent trouver de l'emploi à la fabrique de cigares "Reliance", 42 rue McGill. 156—mjs

A VENDRE

A VENDRE—Buggy de famille, en bon ordre, à bon marché, 113 Logan. 194-6

A VENDRE à bon marché, deux tables de poule, une table de billard et une horloge qui se monte tous les 8 jours. B.Lockey, 432 St Jacques. 190—5

A VENDRE—Une machine à hacher la viande pour boucher, sa capacité est de 55 lbs en 18 minutes No O. Buffalo N. Y. S'adresser au No 245 Ave Duluth. 193—3

A VENDRE—Un cheval bai dompté pour la selle et la voiture. Aussi un buggy "Gladstone" et harnais presque neufs. S'adresser M. St Jean, 113 St Hubert. 182—jno.

A VENDRE, par millions, rognures de bois séchées au four pour allumer le poêle, etc., $2 ; Erable coupée $2.50 ; épinette rouge en blocs, $1.75 ; blocs de moulins, $1.50 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. MacDiarmid et Cie, coin des rues St Jacques et Guy. 149—jnos

A VENDRE, hôtels, restaurants, magasins de fruits et confiseries et autres sortes d'affaire. L. Harris 1998 Ste Catherine, près de la rue St Urbain. A louer dans différentes parties de la ville : maisons meublées ou non meublées, logements, chambres. 61-jno

A VENDRE OU A LOUER—L'hôtel Bellevue, Chambly Basin. Ce magnifique hôtel construit en brique, très bien situé sur la rivière Richelieu. Les conditions sont pour convenir à aucun acquéreur ou locataire acceptable. S'adresser à

H. BIENDEAU, Epicier, Chambly Basin.

75—jno Ou à 1733 RUE NOTRE-DAME.

BOIS POUR ALLUMER LE POELE et ROGNURES, Etc.

HENDERSON FRERES,

152-jno Téléphone 8211 — 342 rue William.

A LOUER

A LOUER—Une maison No 265 rue Amherst, contenant 6 chambre ; loyer $12.00, très propre. S'adresser au No 269 rue Amherst. 194—4

A LOUER—Un logement six chambres très confortables au centre. S'adresser 179 St Dominique. 194—6

A LOUER—Chambres avec pensions 79 rue St Hubert. 193—5

A LOUER—Avec réduction dans le loyer, un logement contenant 11 appartements bain et w. c., au No 16 Cadieux. Grande chance et bonne localité pour les personnes qui désireraient partir une maison de pension S'adresser chez Foisy Frères 70 rue St Laurent. 70—jno

A LOUER—Grande salle meublée, pour [illegible] ou assemblée. S'adresser à H. Dubois, 2 St Laurent. 175—26

DIVERS

DES DETECTIVES en qui on peut avoir la plus grande confiance, sont fournis par le Canadian Secret Service, Temple Building, Montréal. M. Carpenter, le chef de cette agence, est un détective spécial assermenté pour le Canada et a été nommé par le gouvernement provincial pour accomplir tout l'ouvrage criminel de détective de ce dernier. Références : les principales banques, corporations et hôtels de cette ville — SILAS H. CARPENTER, chef. Bureau téléphone, 2131. Maison téléphone, 6913. 161—jno

PENSION—Madame A. Lefrançois, garde-malade pour dames ; pension confortable et les soins des meilleurs médecins ; strictement privé. Conditions faciles, No 78 rue St Dominique. 167—30

PERDU—Un perroquet brésilien, gris, poitrine rose, répondant au nom de 'Paddy' Récompense à qui le rapportera au No 43 rue St Dominique. 191—3

TROUVE—Un chien jaune, le propriétaire pourra le réclamer au No 217 rue Centre Pointe St Charles en payant les frais d'annonce et pension. Délai 8 jours. 191—3

UN HOMME bien recommandé désire avoir un emploi comme collecteur, place permanente. S'adresser par lettre avec condition et salaire. J. Lapointe 7 Grothé. 193—3

UNE INSTITUTRICE munie de bons certificats, d'un diplôme élémentaire français et anglais, ayant plusieurs années d'expérience, désire se placer dans une école de village ou ville. S'adresser à O. Noel, 945 rue Mignonne. 193—3

SYSTEME DE COUPE et de couture de Mme Kellogg, médaille à l'Exposition Universelle de Paris. Ce système simple et sûr évite l'ajustement. En huit jours de leçons toute dame peut tailler à perfection ses manteaux et robes d'après ce système qui consiste dans le maniement d'un outillage. Enseigné par Mme le Professeur BARON, No 21 rue St-Louis 287—jno

Achetez vos ameublements chez F. Lapointe, 1551 rue Ste Catherine. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

172—jno

AUX DAMES

Madame E. L. ETHIER a obtenu un succès éclatant aux dernières Expositions provinciales, la médaille d'or et des diplômes de première classe lui ont été decernés pour son système de coupe qui peut s'apprendre en trois jours.

Les cours comprendront le DESSIN des PATRONS, la COUPE, l'ASSEMBLAGE, l'ESSAYAGE, la RECTIFICATION, les GARNITURES du CORSAGE, la JUPE, le MANTEAU, le DOLMAN. Madame Ethier a eu l'heureuse idee d'établir un système de diplômes (protégé par les autorités) qu'elle décernera suivant le mérite de ses élèves. Avec un tel CERTIFICAT, elles n'auront pas à craindre de se présenter, solliciter et obtenir une position LUCRATIVE, étant certaines de donner pleine et entière satisfaction. Tel. 6057 88 rue St Denis. m j s

Succursale : 206 RUE DALHOUSIE, Ottawa.

FEUILLETON DE *LA PRESSE*

L'ENFANT TROUVÉ

(27)

PREMIERE PARTIE

(Suite)

La comtesse dirigea son regard vers l'extrémité du chemin qu'elle suivait, à l'ouverture même d'une clairière que dorait un rayon de soleil. Elle vit en effet deux griffons fauves qui, l'œil fixe, l'oreille dressées, attendaient immobiles et muets.

—Est-ce que ces deux chiens seraient ce Castor et ce Pollux qui l'ont si bien gardée hier, et dont tu nous a fait un si grand éloge ?

—Oui, chère tante. Je crois qu'ils m'ont reconnue.

Castor et Pollux, en réalité, commençaient à donner quelques signes de bonne humeur et de bienveillant accueil ; puis ils vinrent au-devant des belles promeneuses, qui se mirent à les caresser. Arrivées au bord de la clairière, elles virent un grand troupeau de moutons. Les uns broutaient encore l'herbe grasse et drue, tandis que les autres se reposaient en ruminant. Un homme était assis à l'ombre d'un haut chêne. Il lisait ou plutôt il essayait de lire, mais le livre retombait sur ses genoux, et son front s'inclinait rêveur sous l'effort d'une impérieuse préoccupation. Il était posé de manière à ne pouvoir remarquer l'approche de la comtesse et de Blanche, dont la marche n'éveillait aucun bruit, grâce à l'épaisseur du tapis vert qu'elles foulaient sous leur pas. Lorsqu'elles furent près de lui, elles l'entendirent murmurer ce seul mot, doux comme une caresse, mélancolique comme un soupir :

—Ma mère !

Presque aussitôt il sentit une main lui toucher l'épaule. Il releva la tête, se retourna et tressaillit à l'aspect de madame et de mademoiselle de Flavigny qui se tenaient debout à ses côtés. En une seconde il fut levé, il ôta rapidement son grand chapeau de feutre et s'inclina avec un profond respect. Une vive émotion empourprait son visage, un tremblement irrésistible faisait frissonner tout son corps. La comtesse n'eut pas de peine à s'apercevoir du trouble qui s'était emparé de lui. Pour lui donner le temps de vaincre la violence de ses sensations, qu'elle attribuait à la surprise, elle s'assit à la place même que le pâtre venait de quitter, dans l'ombre du chêne séculaire, sur une large saillie du sol que la mousse recouvrait abondamment. Blanche imita l'exemple de sa tante, elle choisit près d'elle un petit tertre bien gazonné, bien fleuri, et s'y posa avec le gracieux laisser-aller qui distinguait ses plus simples mouvements.

Lorsque madame de Flavigny jugea que Bénédict devait être plus calme, plus maître de lui-même, elle leva les yeux et le regarda fixement. Il baissa aussitôt les siens comme s'il recevait le choc d'une étincelle électrique étrange! la comtesse ressentit au cœur une sorte d'ébranlement. Elle voulut parler, mais elle n'en eut pas la force ; la voix expira sur ses lèvres, elle ne put que murmurer :

—Oui, ce jeune homme me ressemble ! Il me ressemble plus que Raoul, plus que mon propre fils !

Et son beau front se pencha vers la terre, et ses beaux yeux revêtirent une expression d'indicible tristesse. L'âme humaine a de mystérieuses perceptions ; elle est accessible aux plus soudains pressentiments. Comme une harpe éolienne, elle vibre d'elle-même sous les souffles les plus imperceptibles de la destinée. Mais, attentive ou superficielle, elle ne cherche pas toujours à se rendre compte de ce qu'elle éprouve, ou elle se trompe aisément sur la cause des émotions imprévues que rien ne semble justifier. C'est ce qu'il advint à la comtesse : elle s'étonna du trouble qui l'avait atteinte, puis elle l'attribua à un accès de jalousie maternelle : après quoi elle ne songea plus à se l'expliquer. Alors elle releva la tête, sourit à Bénédict et lui fit signe de s'asseoir sur l'herbe, presque à ses pieds. Le pâtre obéit.

Pauvre et courageux enfant ! dans quelle émouvante situation le hasard le plaçait, après les révélations de Roch Duboux ! Aussi avait-il fallu tout le temps que madame de Flavigny avait dû mettre à se dominer pour que lui-même fût parvenu à raffermir son âme et à ressaisir sa volonté.

—Nous ne nous attendions pas à vous trouver, dit enfin la comtesse d'un ton charmant. Il nous est d'autant plus agréable de vous revoir. Madame la comtesse d'Apremont a bien voulu nous conduire à l'ermitage de M. Mathieu. Tandis que M. de Flavigny et mon fils sont occupés avec le terrible sorcier, et que la marquise se repose d'avoir gravi le coteau, nous avons eu, ma nièce et moi, la bonne idée de faire une promenade sous la haute futaie, et voilà pourquoi nous sommes ici, très satisfaites de pouvoir causer un moment avec vous.

—Madame la comtesse me rend tout confus, répondit le pâtre dont la voix tremblait malgré lui. Je ne suis pas digne de lui inspirer un si grand intérêt, et je ne sais comment me montrer reconnaissant de tant de bonté. J'ignore l'art de remercier comme il convient une grande dame ; mon esprit est inhabile à interpréter mon cœur. Excusez-moi.

—Vous vous exprimez à merveille, Bénédict. Il faut vraiment que vous soyez une nature privilégiée pour avoir profité d'une façon aussi remarquable des leçons que vous a données le solitaire de la Gorge-aux-Loups. Je vous regarde comme une intelligence très distinguée, et c'est pour cela que je me félicite de vous avoir rencontré de nouveau.

Tout en parlant ainsi, la comtesse attachait sur lui ses yeux pleins de mélancolie, de curiosité et d'étonnement. Elle ne se lassait pas d'étudier ce beau visage, dont les lignes régulières et harmonieuses semblaient être comme un décalque des contours de sa charmante figure ; dont la physionomie, doucement accentuée, réfléchissait une grâce sérieuse qu'on remarquait également dans l'expression de ses propres traits. Elle se sentait de plus en plus captivée, elle éprouvait même un indéfinissable attendrissement.

—Nous vous avons distrait de vos pensées, reprit-elle. Je ne le regrette pourtant pas, car vos pensées, je crois, étaient pénibles. En effet, vous murmuriez en soupirant un mot qui résume les plus secrètes tristesses de l'orphelin : "Ma mère !" Vous pensiez à votre mère, pauvre jeune homme ! à votre mère que peut-être vous n'avez jamais connue et que sans doute vous ne connaîtrez jamais......

Cette question, faite avec un vif accent de sympathie généreuse et de noble commisération, remua profondément l'âme de Bénédict. Ce ne fut pas sans un effort suprême qu'il parvint à répondre avec calme :

—Vous l'avez dit, madame la comtesse, cette pensée : "ma mère," se cache dans toutes les rêveries d'un orphelin tel que moi. Il faut que ce sentiment filial soit bien naturel au cœur humain, puisque la maternité d'adoption ne peut l'effacer complètement. La famille qui m'a recueilli se montre si aimante, si dévouée à mon égard, que je devrais ne penser qu'à elle ; et cependant il n'en est pas toujours ainsi. Il y a des moments où je crains d'être ingrat.

—Ne craignez pas cela, mon jeune ami. Quoique je ne me flatte pas de lire sur le visage aussi couramment que M. Mathieu, les instincts et les penchants, je découvre aisément dans votre physionomie les signes caractéristiques des plus généreuses aspirations. J'ose affirmer qu'il n'y a pas de place en vous pour un mauvais sentiment.

Un éclair de joie ineffable traversa le regard du pâtre. Cet éclair s'éteignit dans une larme qu'il refoula sous les longs cils de ses grands yeux bleus.

—Je vous remercie, madame, de m'avoir témoigné une si touchante opinion, dit-il avec un sourire ému. Par bonté d'âme vous avez exagéré mon peu de mérite, mais c'est peut-être ainsi qu'on encourage le mieux la vertu. Je veux graver vos paroles dans ma mémoire, et je tâcherai de les mériter en m'efforçant d'être meilleur désormais.

—Il y eut une pause pendant laquelle il se retourna, en apparence pour donner un coup d'œil à son troupeau, mais en réalité pour dissimuler son émotion. Blanche profita de ce moment ; elle se pencha vers la comtesse et lui dit tout bas :

—Eh bien ! ma tante, qu'en pensez-vous ?

—Je pense que tu as raison. Plus je regarde ce jeune homme, et plus je crois me reconnaître en lui. Il y a vraiment de singuliers hasards.

Et madame de Flavigny demeura toute réfléchie, comme si elle cherchait à se rendre compte de la bizarrerie d'une si grand ressemblance. Peut-être cette particularité ranimait-elle dans son esprit le souvenir des jours lointains, des malheurs presque oubliés. Peut-être songeait-elle vaguement que, si la tempête n'était pas intervenue dans sa destinée, elle aurait sans doute un fils inconnu, un enfant proscrit, ayant l'âge et les traits de Bénédict. Quoi qu'il en soit, un nuage sombre s'étendit sur ses traits, elle s'efforça visiblement de le dissiper, mais elle ne put tout à fait y parvenir. L'entretien, qui se renoua bientôt entre Blanche et le pâtre, n'était guère de nature à lui enlever la triste préoccupation qui semblait la dominer.

—Ainsi, demanda mademoiselle de Flavigny avec une expression de douce pitié, vous n'avez jamais vu votre mère, Bénédict ?

Le malheureux pâlit à cette question. Il sentit un frisson se glisser dans son cœur. Instinctivement il fut sur le point de porter son regard sur la comtesse ; cependant il n'en fit rien et répondit avec résolution.

—Jamais, mademoiselle.

—Et vous n'espérez plus la voir ?

—J'ai la conviction qu'elle est morte.

—Pourquoi cela ?

—Parce que je ne crois pas aux mères qui, vivantes, restent tant d'années sans chercher à embrasser leur enfant.

—Si elle existe encore, votre mère ignore sans doute ce que vous êtes devenu. Il est possible aussi qu'elle vous ait retrouvé et qu'une contrainte l'empêche de se révéler à vous.

—J'aime mieux penser qu'elle n'est plus, car alors je n'ai pas à lui reprocher son abandon. Je puis imaginer que son âme repentante et invisible me protège comme un ange gardien.

—C'est une idée touchante que vous avez là, Bénédict, repartit Blanche ; elle est bien en harmonie avec ce que je connais de vos sentiments. Toutefois, laissez-moi vous le dire, il n'est pas invraisemblable que votre mère, trompée par je ne sais quel témoignage intéressé, perfide, croie avoir acquis la certitude que vous n'existez plus. Avez-vous tenté quelques démarches pour la découvrir, pour lui apprendre que vous viviez et que vous êtes son fils ? La recherche de la maternité est un droit naturel. Si je ne me trompe même, elle est autorisée par la loi.

(A suivre)

—A l'occasion de la grande fête St-Jean-Baptiste, si vous avez besoin de belles broderies, mousselline, linon, etc, vous trouverez un grand choix chez Ouimet et Brodeur, 1577 Ste Catherine. 20 p. c. de réduction. 194—3

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Editeur.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnements:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte 1178, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 17 JUIN 1893

Lundi	28,875
Mardi	28,998
Mercredi	29,092
Jeudi	29,118
Vendredi	29,235
Samedi	32,455
Total	177,773

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

17 JUIN 1893

29,628

MONTREAL, 22 JUIN 1893.

LA PRESSE sera adressée à la campagne, pendant la saison d'été, à raison de 25 cents par mois.

NOS FINANCES PROVINCIALES

Grande réjouissance dans les cercles gouvernementaux de la province de Québec : l'hon. M. Hall, aurait réussi à faire un emprunt.

LA PRESSE ne voit dans cette réussite aucune raison de se réjouir.

L'emprunt actuel devait être facile à faire et à faire dans de bonnes conditions : le gouvernement ayant assuré le service des intérêts en imposant de nouvelles taxes. On trouve toujours des prêteurs quand les intérêts de leurs capitaux sont garantis.

Dans ces circonstances le succès tardif du gouvernement ne fait guère honneur à son habileté et la navette que l'honorable trésorier de la Province n'a cessé de faire entre Paris et Londres n'a pas dû rehausser notre crédit.

Si nous en croyons nos dépêches particulières, l'opération du trésorier qui transporte nos ministres d'allégresse consisterait simplement dans la prise par des capitalistes anglais de l'emprunt Mercier et de son remboursement au Crédit Lyonnais. Les capitaux ainsi avancés porteraient 4½ p. c. d'intérêt.

Il était inutile d'aller en Europe pour faire cette affaire ; la Banque de Montréal ayant offert d'avances les $4,000,000 nécessaires, aux mêmes conditions.

Dans le monde commercial, où l'on ne parle pas de millions, on appelle l'opération faite par le gouvernement de Québec, un renouvellement de billet.

Si tel est le cas, mieux valait traiter avec la Banque de Montréal que d'aller montrer nos misères à l'étranger.

Le gouvernement Taillon a eu raison d'imposer de nouvelles taxes; elles étaient devenues nécessaires, l'administration Mercier ayant endetté la province au-delà de ses revenus; mais le peuple qui paie a le droit, en retour de son argent, de demander qu'on administre les finances de façon à maintenir la réputation et le crédit de la province.

C'est ce que M. Hall ne semble pas avoir fait et nous craignons d'autant plus d'être dans le vrai qu'un gouvernement qui a fait une bonne affaire ne croit pas devoir préparer l'opinion publique à l'aide d'entrevues ministérielles.

Le procédé est vieux, usé, M. Mercier l'a employé lors de son dernier emprunt qui devait être si beau et si bon et qui, devant les chambres, est ressorti à plus de 6 p. c.

Jusqu'à ce jour rien ne justifie l'allégresse gouvernementale, à moins qu'il suffise pour se réjouir de terminer une période d'erreurs—soyons poli—par une erreur moins grande. Pour partager la joie de ses gouvernants, LA PRESSE attendra que les conditions de l'emprunt soient mises devant le public ; mais elle déclare, dès maintenant, que ces conditions devront être bien belles pour faire oublier le mal que le manque d'habileté du gouvernement Taillon a fait au crédit de la province.

A PROPOS D'AGRICULTURE

Un moyen comme un autre de se créer des rentes — Indifférence du cultivateur quand il s'agit de s'instruire.

Cultivateurs, mes amis, vous vous plaignez quelquefois que l'agriculture ne paie pas, que l'état du cultivateur est le plus ingrat, le moins rémunérateur de tous les états de la société. Avez-vous raison de vous plaindre ainsi ? Je ne le crois pas, surtout quand je vois autour de moi plusieurs cultivateurs qui ont parfaitement réussi dans leur état ; mais le travail de l'intelligence et du corps n'a pas fait peur à ces cultivateurs, et c'est justement pourquoi ils ont réussi.

Permettez-moi de vous citer un trait à ce propos, de vous présenter un modèle de travail et d'intelligence.

Monsieur Joseph Forget, cultivateur de St-Janvier, comté de Terrebonne, s'aperçoit que sa ferme a besoin d'être très bien égouttée pour lui donner de bonnes récoltes. Pour arriver à un égouttement parfait, sans lequel rien n'est fait sur une terre, il lui fallait drainer. Il se met bravement à l'œuvre, et en quelques années, il a drainé toute sa ferme, c'est-à-dire près de cent arpents en superficie. Il a fait tout ce drainage en pierre. Je me permets de vous dire comment il opère. Il creuse ses drains à trois pieds de profondeur sur un pied de largeur, dans le fond, de chaque côté du drain il met une pierre qu'il recouvre d'une pierre plate, sur ces pierres il met une couche de petites pierres de dix-huit pouces d'épaisseur; sur ces petites pierres pour empêcher la terre de s'introduire, il met une couche de paille de trois ou quatre pouces qu'il foule avec soin avec le pied, il recouvre le tout d'une légère couche de terre au moyen de la pelle et il finit l'opération du remplissage à la charrue. Les drains sont espacés suivant le besoin d'égouttement de la pièce de terre, ils sont à 30, 40, 50, 60 pieds, selon le cas. Tout ce travail a coûté de $6 à $7 l'arpent.

Quels sont les résultats pratiques de ce travail, demandai-je à M. Forget? Ils sont nombreux, me répondit-il, voici les principaux : Je fais mes travaux de semailles huit jours avant mes voisins; la terre se réchauffe plus vite, elle est prête chez moi alors que celle de mes voisins est encore inondée. Je n'ai plus à m'occuper de fossés, de rigoles, cela m'épargne un travail considérable chaque année; s'il vient une pluie abondante, quelques heures après ma terre est sèche, alors que chez mes voisins la moisson est inondée et souvent endommagée par l'eau qui demeure sur le terrain trop longtemps. Je fais avec beaucoup plus de facilité mes travaux de culture, etc., etc.

L'an passé, je prenais plaisir au temps de la moisson, de montrer à mes amis une pièce de terre que j'avais ensemencée et que je n'avais pas encore drainé, je leur faisais faire la comparaison de la récolte sur le terrain drainé et celui qui ne l'était pas. Le contraste était frappant; sur la pièce non drainée le grain était chétif, d'une triste venue, tandis que sur la partie drainée le grain était magnifique; cependant le sol était aussi riche dans les deux pièces.

Mais tout ce travail vous a-t-il à l'heure qu'il est récompensé généreusement par le surplus des moissons que vous avez prises sur les pièces de terre que vous avez drainées ? Je suis certain que même dès la première année j'ai été amplement récompensé pour ma peine ; les $6 ou $7 que j'ai données par arpent pour drainer mon terrain m'ont été remboursées dès la première année ; il y a vingt ans que certaines pièces de ma terre sont drainées, je calcule que chacune d'elles m'a donné de six à dix piastres de plus par arpent qu'elle ne m'aurait donné si elle n'avait pas été drainée; de sorte que je compte que chaque arpent de terrain drainé représente pour moi un capital de $100 qui rapporte plus de six pour cent d'intérêt en moyenne. Vous voyez que c'est un moyen comme un autre de se faire des rentes ; pour cela il ne faut qu'un peu de travail et de bonne volonté.

***

Voilà ce qu'a pu faire un cultivateur énergique, voilà ce que pourraient faire bien d'autres cultivateurs, s'ils le voulaient. Il fait plaisir de constater que Monsieur Forget a eu des imitateurs ; à St Janvier même douze à quinze cultivateurs ont commencé à drainer leurs fermes; tous sont enchantés du résultat, il est certain qu'avant peu d'années la plupart des fermes de cette florissante paroisse seront drainées. Puisse cet exemple produire des fruits non seulement à St Janvier, mais dans toutes les parties de la province où le besoin du drainage se fait sentir et ce besoin, j'oserais dire, est à peu près général. Car après tout, à quoi sert de cultiver une terre, si elle n'est pas bien égouttée ? Toutes les opérations agricoles reposent pour ainsi dire sur le parfait égouttement de la terre, sans lui tout languit, tout périt.

A l'œuvre donc, cultivateurs, créez-vous des rentes en drainant vos terres, ne craignez point de vous enrichir en les améliorant ; n'oubliez point que chaque amélioration représente pour vous un capital ; plus ce capital sera considérable, plus vous en retirerez de gros intérêts.

***

Combien de cultivateurs reçoivent dans cette paroisse le *Journal d'Agriculture* ? demandais-je l'autre jour au curé d'une paroisse assez considérable. — Deux personnes seulement sur 200 cultivateurs qui composent ma paroisse. Je le reçois, moi, et il n'y a qu'un de mes paroissiens qui suit mon exemple.

N'est-ce pas malheureux de constater une pareille indifférence de la part des cultivateurs de s'instruire dans ce qui concerne leur état. Ne dirait-on pas, à voir ce déplorable état de choses, que la plupart des cultivateurs persistent de propos délibéré à demeurer dans l'ignorance? Ils se plaignent ensuite qu'on les néglige ; ne le méritent-ils pas un peu ! ! !

LES FEMMES QUI TRAVAILLENT POUR VIVRE

(Suite et fin)

A la tête de chacun de ces *homes*, —c'est le nom accoutumé,—est placée une femme d'une absolue honorabilité. C'est elle qui fait respecter la discipline et la morale, et aussi qui dirige une foule de services accessoires.

Car on ne s'en est pas tenu à ces deux services essentiels : nourriture et logement. Dans la limite des ressources de l'Œuvre, après le nécessaire on a songé au superflu. Il n'est guère de ces *homes* qui ne contiennent : salle de bains, salle de lecture, salon de conversation et de jeux, et enfin ateliers de toutes sortes. Ceci répond à un besoin spécial de l'Amérique. La femme américaine, sauf dans certaines parties de l'Union, n'est pas bonne ménagère: elle ne sait bien ni cuisiner ni coudre. Ses filles, élevées par elle, n'en savent pas davantage. Aussi, quand elles arrivent dans les grandes villes, manquent-elles de cette habileté professionnelle qui leur vaudrait des gains plus élevés. On s'efforce, dans les associations que j'ai dites, de, leur apprendre leur métier, et on a en conséquence, institué des cours de couture, de coupe, de cuisine, de typographie, et jusqu'à des cours d'instruction générale secondaire.

A New-York, il y a vingt-quatre de ces institutions, qui étendent leur action par toute la ville. Le prix de la pension par semaine varie en moyenne de $3 à $6. C'est par exemple la "Girl's Lodging House," qui "fournit une pension très bon marché aux jeunes filles ne gagnant qu'un modique salaire, de façon à leur permettre d'économiser de quoi se vêtir." C'est la "House of the holy family" qui prend les plus pauvres ouvrières des manufactures pourvu "qu'elles n'aient pas besoin d'influences réformatrices" et ne leur demande que ce qu'elles peuvent donner, et les envoie ailleurs aussitôt qu'elles peuvent se suffire. C'est le "St Mary's Home, ouvert aux ouvrières pauvres qui désirent une protection. Beaucoup d'entre elles ne gagnent que $1.50 par semaine ; on imagine la pension qu'elles peuvent payer. Et toutefois le local est "très propre et l'hospitalité cordiale et bonne." C'est enfin la maison du No 59 Morton street qui présente cette particularité, qu'elle fait face à toutes ses dépenses avec les recettes provenant des seules pensionnaires.

Toutes ces entreprises bienveillantes présentent le même caractère : c'est qu'elles ne sont pas des Œuvres charitable. On n'y donne pas ; on y vend. Mais on vend au plus juste prix ; souvent même, on vend à perte. A cause de cela, elle se divisent en trois catégories : celles qui équilibrent leurs dépenses et leurs recettes et ne demandent rien à la libéralité des membres ; celles qui payent une partie de leurs dépenses avec leurs recettes et une autre partie, égale ou supérieure, avec les fonds de charité ; et enfin celles qui sont absolument débordées et ne s'alimentent guère que de charités. Les premières sont rares, mais les dernières le sont aussi. Les plus fréquentes sont celles de la classe intermédiaire, celles qui tirent leurs ressources partie de leurs pensionnaires et partie de leurs fondatrices.

Les pensionnaires de ces *homes* ne sont évidemment qu'une minorité dans la foule des femmes qui travaillent pour vivre. Et cependant l'action des Associations est déjà considérable. Elles excitent l'envie, mais elles stimulent tout autour d'elles le zèle des hôteliers et des restaurateurs. Et surtout elles exercent une influence considérable sur leurs pensionnaires.

Voici, par exemple, l'*Association des jeunes ouvrières de New-York* : elle compte 15 clubs actifs et 4 clubs honoraires. Les clubs actifs sont composés de personnes ayant encore recours à l'assistance de l'Association ; les clubs honoraires, de personnes qui y ont eu recours autrefois, mais qui sont maintenant tirées d'affaires et ne gardent ce bien avec elle que par reconnaissance et par bienveillance. Ces 19 clubs comprennent 1,500 personnes, et sont, année moyenne, fréquentés par 8,000 à 9,000. Le mot *club* ne doit pas induire en erreur : il veut dire simplement lieu de réunion. On se réunit pour lire, pour causer, pour travailler, pour s'instruire. On y suit des cours de couture, de broderie, de modes ; on y entend des conférences. Le sujet de ces conférences est très varié : "Nos amis masculins" ; "la Femme" ; "la Pureté" ; "l'Argent, comment on le gagne et comment on le garde" ; "Manière de trouver un mari," etc. Sur ce dernier point, j'imagine que les auditrices en remontreraient à leur curé.

Ces auditrices appartiennent à toutes les catégories. Les plus humbles, les ouvrières en jute, en tapis, les cigarières et les façonneuses s'y mêlent aux tailleuses, aux demoiselles de magasin et aux professeurs, mais la promiscuité n'a même ici que des résultats excellents. "Dans quelques-uns de ces clubs on rencontre les types les plus grossiers et les plus ordinaires, et c'est une merveille de voir le progrès des manières et le progrès moral qui résultent même d'une très courte vie en commun."

Il y a là un exemple que la France devrait imiter. Toutes ces jeunes filles si courageuses et quelques-unes si dignes d'admiration ont droit à la sympathie et même à l'assistance. Que demandent-elles ? A vivre. Elles savent bien qu'il est difficile de faire hausser leurs salaires, car elles n'ont, pour la plupart, trouvé d'emploi qu'en prenant la place des hommes, et elles n'ont pu prendre cette place qu'en acceptant des salaires moindres. Mais, ne pouvant accroître leurs recettes, elles voudraient du moins réduire leurs dépenses. Comment y parvenir ? Par l'association et par la coopération.

Mais s'associer, coopérer, le peuvent-elles, ces ignorantes de la vie, si personne ne les aide ? Non, évidemment. Et alors il convient que quelqu'un assume la tâche de les rallier, de les grouper. Pas de charité, pas d'aumônes. Elles-mêmes, avec ce qu'elles gagnent ou vont bientôt gagner, feront face au nécessaire. Elles n'ont besoin, toutes, que d'un peu d'assistance gracieuse ; quelques-unes, d'un peu de crédit.

C'est là une idée sur laquelle on ne saurait trop insister. J'ai bien peur, en effet, que la charité privée ne commence à se lasser. Tant de Sociétés de bienfaisance ont été fondées, tant de personnes sollicitées, que bientôt même les entreprises les plus utiles et les plus belles ne trouveront plus d'adhérents et de souscripteurs. Gardons-nous donc de parler de charité : ici, l'on ne demande rien que de la bienveillance et de la bonne volonté.

Et comme ce serait une bonne œuvre et, comme nous autres Français, nous y réussirions! S'il y a un genre d'affaires où nous excellions, nous pouvons le dire sans orgueil, c'est celles qui consistent à faire beaucoup avec peu. Accommoder les restes, parer les guenilles, repriser le vieux, voilà des tâches que personne au monde ne peut nous disputer. Le savant M. Würtz, dans l'introduction de son "Dictionnaire de chimie," disait, à l'indignation d'Herbert Spencer, que la chimie est une science éminemment française ; nous ne soulèverons guère de protestations en affirmant que la science du ménage est née et a grandi dans notre patrie.

Et qu'il faudrait peu de chose pour lancer une des entreprises les plus bienfaisantes! Cette grande Association de New-York que je citais plus haut, et qui a pris un si vaste développement, savez-vous comment elle a commencé? De la façon la plus modeste. Une femme admirable, dont il faut bénir la main, Miss Grace Dodge, louait pour 35 dollars, un modeste appartement et l'ouvrait à une demi-douzaine de jeunes filles qui mettaient en commun leurs modiques ressources. Peu à peu venaient de nouvelles adhérentes, on s'agrandissait, on s'élargissait, on s'installait dans de nouveaux quartiers, et finalement on atteignait aux dimensions présentes.

La fête St Jean Baptiste

L'inauguration de la fête St Jean-Baptiste se fera au parc Sohmer, samedi prochain, 24 juin, à 2 heures. Il y aura des discours par de grands orateurs français, entre autres :—

M. MONTHIERS, chef de la commission française de Chicago.
Le marquis de CHASSELOUP-LOUBAT.
M. STEGG.
M. LEVASSEUR, délégué de l'Alliance française, professeur au collége de France, membre de l'Institut, etc.
M. MASSON, membre de la commission, et plusieurs autres Français distingués dont les noms seront bientôt publiés.

Il y aura une foule d'attractions variées de New-York.

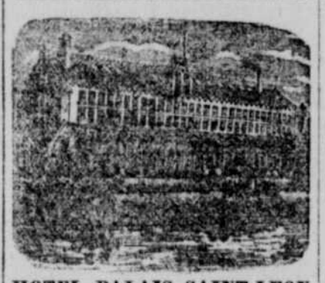
Le soir il y aura une grande illumination et un feu d'artifice sous la direction de M. POWERING, de New-York. Cette fête éclipsera tout ce qui s'est fait à Montréal et sera continuée lundi et mardi, 26 et 27 juin ; les représentations commenceront chaque jour à 3 et 8 heures. L'admission ne sera que de 10 cts et les produits sont destinés au Monument National.
193—4

Petit dictionnaire fin de siècle.
Bibliothèque—Dépôt de vérités et d'erreurs, où le mauvais l'emporte presque toujours sur le bon.
Cancan—Jeu de dames.
Tolérance—La pitié de l'esprit.

—A l'occasion de la grande fête St-Jean Baptiste, pour vos cachemires en couleur, allez chez Ouimet et Brodeur, 1577 Ste Catherine.
194—3

Parc Sohmer
CETTE SEMAINE
(Après-midi, 3 hrs ; soir, 8)
MARLO et DUNHAM, (les champions du monde entier sur la triple barre horizontale.
ABACHI et MAZAUD, les célèbres Arabes, équilibristes sur pyramides.
Les 2 jeunes demoiselles MCEVOY, chansons originales et danses. ARNOUX, chanteur comique. Mlle Elaine GRYCE, soprano, Madame MCCOY (de New-York), scènes et chansons irlandaises.
Admission 10 cts. 193—5

Achetez vos ameublements chez F. Lapointe, 1551 rue Ste Catherine. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.
172—jno



HOTEL PALAIS SAINT-LEON
Ouvert le 1er juin 1893
Prix $2 par jour ; prix spéciaux à la semaine au mois ou pour la saison. Passages réduits par eau ou par chemin de fer.
M. A. THOMAS, Gérant.
Pour informations, s'adresser à l'Hôtel St Leon Springs, St Leon, P.Q. 177—js jno

Quand vous aurez besoin



de voitures de familles, ouvertes ou couvertes, Buggies, Phaétons, Charrettes, voitures d'épiciers, voitures de laitiers, Express, ou des voitures à roues quelconques,
—ALLEZ CHEZ—
LATIMER,
592 Rue Saint-Paul
100 MODELES à votre choix.
Toutes sortes !
Tous les patrons !
Le meilleur endroit au Canada pour acheter des voitures aux prix les plus bas.
142—mjs—jno



VOITURES
KENSINGTON
Nous fabriquons ces véhicules fashionables et confortables en divers dessins et qualités.
Nous faisons les meilleures voitures et les plus dispendieuses, ainsi que celles de qualité moyenne et à bas prix. On peut se servir du siége dos à dos ou pour que tous fassent face à l'avant.
Nous fabriquons toutes sortes de voitures de plaisir. Venez les voir ou demandez notre catalogue illustré.

HARNAIS
Nous avons un immense assortiment de harnais et de selles (tout dans cette ligne), et nos prix sont justes.

E. N. HENEY & Cie
337 RUE ST-PAUL
135—1

COLONNE CARSLEY

GRATIS CETTE SEMAINE
GRATIS CETTE SEMAINE
Le THÉ, le CAFÉ et le CACAO seront servis gratuitement cette semaine dans nos salles de rafraîchissements.

Articles pour le Cou
Articles pour le Cou
POUR DAMES
POUR DAMES

Collets et Manchettes, 42c le set.
Les meilleures qualités 50 et 95c.

Articles pour le cou pour dames
Collets et manchettes de couleur 60c.

Articles pour le cou pour dames
Chemisettes blanches, 32c, 65c.
Chemisettes de couleur 75c.

Articles pour le cou pour dames
Collets blancs, 11c, 12c, 13c, 17c, 20c.
Collets Eton, 17c, 20c, 25c.
Collets de matelote 15c à 50c.

Articles pour le cou pour dames
Plastrons en dentelle et rubans.
Blancs, 60c, 95c, 85c.
Les meilleures qualités $1.15, $1.25, $1.45.

Articles pour le cou pour dames
Plastrons en soie de couleur, 60c, 85c, $1.15 et $1.25.
Les meilleures qualités $1.45, $2.50.

Articles pour le cou pour dames
Cravates blanches, 10c à 25c.
Les meilleures qualités 25c à 70c.

Articles pour le cou pour dames
Cravates de couleur 15c.
Les meilleures qualités, 25c à 90c.

Articles pour le cou pour dames
Echarpes en dentelle noire, $2.90.
Les meilleures qualités $3.75 à $13.

Articles pour le cou pour dames
Echarpes espagnoles crêmes, $1.00.
Les meilleures qualités, $1.55 à $5.50.

Articles pour le cou pour dames
Fichus en soie crême, $1.00.
Les meilleures qualités, $2.50 à $6.00.

Articles pour le cou pour dames
Fichus en soie noire, $1.00.
Les meilleures qualités, $2.90 à $9.40.

S. CARSLEY } Rue
S. CARSLEY } Notre-Dame.

OMBRELLES
OMBRELLES
Toutes les nouveautés et toutes les couleurs nouvelles en fait d'ombrelles pour dames peuvent être obtenues chez

S. CARSLEY } Rue
S. CARSLEY } Notre-Dame.

Ombrelles en Soie Shot
Ombrelles en Soie Shot
Ombrelles en Soie Shot $1.90 chaque
Ombrelles en Soie Shot $1.90 chaque
Ombrelles en Soie Shot $1.90 chaque

Ombrelles avec Nouveaux Manches
Ombrelles en Soie Shot $2.30 chaque
Ombrelles en Soie Shot $2.30 chaque
Ombrelles en Soie Shot $2.30 chaque

OMBRELLES MONTEES en ARGENT
Embrelles en Soie Shot $2.50 chaque
Ombrelles en Soie Shot $2.50 chaque
Ombrelles en Soie Shot $2.50 chaque

Oubrelles en Plaid Tartan

S. CARSLEY } Rue
S. CARSLEY } Notre-Dame.

Ombrelles avec petits volants froncés
Ombrelles en soie shot avec petits volants froncés, $1.25 chaque.

Ombrelles dans toutes les Couleurs
Ombrelles en soie shot avec petits volants froncés, $2.50 chaque.

Ombrelles en Blanc et Crême
Ombrelles garnies en dentelle.
Ombrelles avec petits volants froncés noirs.
Ombrelles en soie brodée.
Toutes les nouveautés en fait d'ombrelles.

S. CARSLEY } Rue
S. CARSLEY } Notre-Dame.

POUR PETITS GARÇONS
Cette semaine, nous offrons MILLE habillements d'été pour petits garçons et adolescents, spécialement à bon marché.
Le magasin pour les meilleurs vêtements.

S. CARSLEY } Rue
S. CARSLEY } Notre-Dame.

VENTE DE MANTEAUX
VENTE DE MANTEAUX
Nous offrons tous les Manteaux pour dames et enfants à des prix
SPECIALEMENT REDUITS
SPECIALEMENT REDUITS

S. CARSLEY } Rue
S. CARSLEY } Notre-Dame.

IMPERMEABLES
RIGBY
Ces vêtements seront plus populaires que jamais l'automne et l'hiver prochain.

S. CARSLEY
1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779
Rue Notre-Dame, Montréal

Colonial House
CARRE PHILIPPE
DEPARTEMENT
DE
PORCELAINE
ET
VERRERIE

Nous venons de recevoir plusieurs caisses de
Vases de Fantaisie peints à la main.
Bouteilles de Parfum et Plats à Fruits.
Tous les dessins les plus nouveaux en vue sur les tables de soldes. Premier étage.
PRIX DEPUIS 15c à $2 Chaque

HENRY MORGAN & Cie
Montréal

ANNONCE IMPORTANTE
— DE —
JOHN MURPHY & CIE
Venez dès à présent acheter vos
INDIENNES
Notre stock s'écoule très rapidement
PROFITEZ DU CHOIX

Nouvelles Indiennes
Nouvelles Indiennes
Notre choix de Guillaumes Ecossais est des plus variés et des plus choisis de la ville, les prix sont très modérés.

Nouveaux Guillaumes
Nouveaux Guillaumes
Nous avons aussi une ligne spéciale de splendides Guillaumes Ecossais que nous détaillons à 20c la verge, valant de 35c à 45c la verge. Hâtez-vous de venir les voir.

Challies en Coton
Challies en Coton
Crépés en Coton valant 30c pour 15c la verge.
Crépés en Coton valant 30c pour 15c la verge.

TOILES !
Nouvelles Toiles de toutes sortes nous arrivant à tout instant. Pour le grand choix, la qualité et les prix, vous ne sauriez faire aussi bien qu'en venant nous voir.
Nous avons plusieurs lots spéciaux que nous venons de réduire de 25 p.c., 33 p.c., 40 p.c. et 50 p.c. Profitez de ces chances exceptionnelles pour vous procurer de belles et bonnes Toiles à grand marché.

Indiennes en Coupons
Indiennes en Coupons
Sateens en Coupons
Sateens en Coupons

JOHN MURPHY & CIE
1781 et 1783 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint Pierre.
Conditions : argent comptant et un seul prix.
TELEPHONE : 2103

GARTH & CIE
FABRICANTS
536 à 542--Rue Craig--536 à 542
MONTREAL
Venez et examinez notre nouvel assortiment de nos nouveaux appareils pour le
GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
CHANDELIERS,
TASSEAUX,
LAMPES,
GLOBES, etc. etc.
Nous avons un assortiment complet de ces marchandises et les prix sont à la portée de tous.
141—mjs—jno

JOHNSTON'S FLUID BEEF
Renferme les vertus du Bœuf de première qualité, sous une forme facile à digérer. Inappréciable comme nourriture pour donner de la force.
13,15,17,20,22,24— h

(MAISON FONDEE 1859)
HENRY R. GRAY
CHIMISTE-PHARMACIEN
Importateur de produits chimiques et pharmaceutiques pour la médecine, les arts et l'industrie.
122, rue St-Laurent, 122
(Coin de la rue Lagauchetière.)
MONTREAL.
Les ordonnances de messieurs les médecins preparées avec soin.
Messieurs les médecins de campagne, les hôpitaux, couvents, collèges, etc., fournis aux prix du gros.
Parfumeries françaises et anglaises les plus fashionables.
Ouvert de 8 heures a.m. jusqu'à 10 heures p.m.
Le dimanche de midi à 1 heure p.m., et de 5 à 6 heures p.m.
121—13

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à
LOUIS ALLARD
173—jno 253 rue St Denis, Montreal.

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.
L. BELANGER
NOTAIRE
58 RUE SAINT-JACQUES
—ET—
115—RUE VISITATION—115 147-jno

ARGENT A PRETER
A 5 ET 6 POUR CENT
Billets escomptés, créances achetées et vendues, propriétés à vendre, chez MARO TRUDEL, 74 rue St Jacques. 13—jno

ARGENT A PRETER
sur première hypothèque à la ville et à la campagne aux plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à
L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 60 rue Albina.
119—jno

ARGENT A PRETER
A 5 et 6 pour cent. Lots à vendre à Lachine.
H. SCHETAGNE, notaire,
62 rue St Jacques.
Résidence : Lachine. 361—jno

$50,000 A PRETER
Par différents montants et à taux divers.
Les prêteurs peuvent placer leurs fonds sur bonnes hypothèques, sans qu'il leur en coûte un sou en s'adressant à A. Bouchard, de LECLERC & BOUCHARD, No 17 Rue St Jacques. Notaires
Tel. Bell. 673 87—jno

AH DE LORIMIER
Cravates de 50 cents à 75 cents, réduites à 25 cents. 1760 Notre-Dame. 222—jno

H. A. MILLER
Peintre de maisons, d'enseignes et de vitraux, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc.
1996 RUE STE-CATHERINE
Ri

DOCTEUR G. E. LARIN
Ex-chef de CLINIQUE et ancien élève des Hôpithux et de la Faculté de Médecine de Paris.
Tél. 8354. 232 Rue St-Antoine.
Consultations : 8 à 10 a.m., 2 à 4 et 7 à 9 p.m. tous les jours. 155—jno

J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
20 RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthesie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818. Heures de bureau, 9 à 6 hrs.
98—jno

P. DESLAURIERS
Agent d'immeubles, agent général et Collecteur. Conditions faciles.
No 7 Place d'Armes, Montréal
206—1a

SIMARD, SIMARD & PROULX
NOTAIRES
No 15 Rue St-Jacques
Bureau du soir, 364 Avenue Laval
Argent à prêter sur hypothèques, et maisons et lots à vendre. Conditions faciles. 123-jno

Nouvelle Boutique de Plombier-Couvreur
342 RUE ST-LAURENT
143—jno JOS. LEDUC.

D. DUGAS, ferblantiers, plombiers et couvreurs, 1441 rue Ste-Catherine. Spécialité en couvertures et corniches. Posage de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrage executé avec soin et à des prix très modérés. Stock de poêles et glacières constamment en mains. 167—jno

AUX CONSTRUCTEURS
Nous avons quelques bons lots à bâtir dans le quartier Ouest et la Côte St Antoine, convenables pour maison de première classe et cottages.
A. G. ROSS & CIE,
Standard Building,
57—jno 157 rue St-Jacques.

LAPHAM -:- FRERES
Menuisirs et charpentiers, 141 rue Bleury, (en face du collège des Jésuites). On s'occupe promptement des ouvrages qui nous sont confiés. Bois sec et convenable pour allumer le poêle en grande quantité. 24—jno

J. & P. BRUNET
Cote des Neiges, Montréal
Importateurs et manufacturiers de
Monuments, tombes, charniers, Poteaux, copins et toutes sortes d'ouvrages de cimetieres.
Réparations en tous genres à des prix très modérés. Résidence privée : J. Brunet, Côte des Neiges, téléphone 4866.
Les communications par téléphone avec Montréal sont gratuites. 218—jno

CHICAGO
Bureau d'Informations
CANADIEN
On demande pour ce bureau des agents ou représentants partout. S'adresser au gérant, M. LOUIS LEDUC, à LA PRESSE, de 10 à 12 hrs. a. m. et de 2 à 4 hrs. p. m. 164-jno

Produits des RR. PP. Trappistes
D'OKA
VINS DE MESSE, DE TABLE, BEURRE FIN
Fromages de la Trappe d'Oka
Ces fromages, fabriqués par un Frère Trappiste venu du Port du Salut, France, a les mêmes qualités que le fameux fromage du Port du Salut, qui a obtenu les grandes médailles de Londres et de Paris.
SEULS DEPOSITAIRES :
AND. BRISSET & FILS
IMPORTATEURS
21, 23 et 25, Rue Gosford et Rue du Champ de Mars
188—jno

MARQUE
"ISLAND CITY"
PEINTURE A PLANCHER
QUI SECHE EN SIX HEURES
Peinture Préparée en 36 Nuances
Pour ouvrages extérieurs et intérieurs de maison. La meilleure est celle qui coûte le moins cher.
P. D. DODS & CIE
188 et 190 rue McGill 185—190

LA BANQUE JACQUES CARTIER

Le rapport de la banque Jacques Cartier, que nous publions aujourd'hui, démontre que nos banques canadiennes sont en pleine période de prospérité.

La banque Jacques Cartier possède une réserve équivalant à 43 p. c. de son fonds-capital. C'est une garantie de premier ordre contre les échecs et les revers, toujours possibles dans le monde financier. C'est,de plus, un stimulant à la confiance publique,

Ses profits nets l'an dernier ont été de $80,327.96, résultat qui dépasse ceux des années précédentes.

Ses dépôts ont augmenté de $385,-026 depuis 1892 et ses escomptes ont augmenté dans la même période de $333 415. Un résultat comme celui-là, obtenu en dépit des catastrophes financières qui se sont produites aux Etats-Unis, et dont le contre-coup s'est un peu fait sentir au Canada, fait honneur à l'administration de cette banque.

LA BANQUE VILLE-MARIE

Les personnes qui ont lu le rapport de la banque Ville-Marie publié dans LA PRESSE d'hier, ont sans doute remarqué combien il a dû être satisfaisant pour les clients de cette banque. L'année qui vient de s'écouler a rapporté à la banque Ville-Marie un profit net de $40,-327.19, ce qui leur a permis de payer deux dividendes de 3 pour cent et d'augmenter sa réserve.

Le président, dans son discours, fait observer que l'année qui vient de s'écouler a été très prospère pour la banque Ville-Marie et pour les banques canadiennes en général, et cela en dépit de la panique financière créée aux Etats-Unis par le monnayage excessif de l'argent et les exportations d'or qui en ont été la conséquence, panique qui n'a pas été sans affecter un peu les institutions de finances du Canada. M. Weir entrevoit pour l'année qui commence une ère de prospérité pour les banques peut-être plus grande encore que celle de l'année dernière. A la bonne heure.

NOUVELLES OUVRIERES

L'Union Typographique de Montréal

L'Union Typographique de Montréal No 176 a obtenu de l'Union Internationale la somme de $500 comme dédommagement des pertes subies durant la grève du *Herald*.

M. Urbain Lafontaine, le délégué de l'Union Typographique Jacques Cartier, a beaucoup aidé l'Union anglaise dans le règlement de cette affaire.

De retour

M. W. M. Holland est arrivé hier matin de Pittsburg, où il a été représenter son Union à la convention de l'Association Amalgamée des ouvriers en fer et en acier. M. Holland a été absent deux semaines.

La chose la plus importante adoptée par la convention a été l'échelle de prix des coupeurs de clous qui deviendra en force le 1er juillet prochain.

La grande démonstration ouvrière de Hull

Nous venons de recevoir le programme de la grande fête ouvrière de Hull, qui aura lieu le 1er juillet prochain.

Les membres des Assemblées Locales des Chevaliers du Travail de Hull se réuniront à la salle Charron, pour se former en procession ; puis la procession défilera par les rues du Pont, Wright, Head, Brewery, Wellington et du Pont où elle rencontrera les sociétés d'Ottawa. De là, elle continuera sa marche par les rues Principale, du Lac, Victoria, Alma, Cuthbert et King's Road au terrain du pique-nique.

Le pique-nique sera ouvert par Son Honneur le maire de Hull qui souhaitera en même temps la bienvenue aux délégués des sociétés étrangères.

Plusieurs orateurs invités pour la circonstance adresseront la parole à la foule.

Il y aura plus de cinquante prix de distribués aux vainqueurs des différents jeux ; parmi ces prix, il y en a d'une grande valeur.

Dans le cours du pique-nique, il y aura un concert musical donné par les deux fanfares de Hull.

Divers

—C'est M. Elie Massie et R. Keys qui sont chargés par le Conseil Central des Métiers et du Travail de collecter les prix pour la fête du travail. Dans le rapport que nous avons publié hier, le typographe nous a fait dire Massü au lieu de Massie.

—En Suisse, il n'est fait aucune distinction entre les candidats hommes et les candidats femmes aux postes et télégraphes. On ne demande que d'être âgé de seize au moins et de trente ans au plus et d'avoir une bonne santé. Les appointements sont les mêmes pour les deux sexes.

—Les maitres boulangers d'Ottawa n'ont pas encore répondu à la demande de leurs employés de substituer le travail de nuit au travail de jour. On s'attendait à une grève, lundi, mais on a résolu de temporiser. Les boulangers feront une grève générale avant longtemps, si leurs patrons ne se rendent pas à leur demande.

—Le pique-nique annuel des chevaliers du Travail, de Québec, aura lieu samedi, le 1er juillet prochain, au bois Marston.

On est à préparer un magnifique programme d'amusements pour cette circonstance.

Convocations

Assemblée Maisonneuve, C. T.—Réunion, ce soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Fraternité des charpentiers et menuisiers, conseil du District—Réunion, ce soir, au No 278 rue St-Laurent.

Union des tailleurs de pierre de Montréal—Réunion, ce soir, salle St Joseph, 1796 rue Ste Catherine.

ARGUS.

—Si vous souffrez du mal de tête ou névralgie pourquoi prendre pilules et antipyrétiques, quand une application de "Nervol" vous guérira instantanément ? Le "Nervol" est en vente dans toutes les pharmacies, 25 cts la bouteille ou chez John T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury. m-j-s-jno

PROGRAMME LIBERAL

Résolutions adoptées par les conventions d'Ottawa

LA PROTECTION DENONCEE

UN TARIF DE REVENU

Réciprocité avec les Etats-Unis

CLOTURE DE LA CONVENTION

(De notre correspondant spécial)

OTTAWA, 22—La grande convention du parti libéral est terminée hier soir.

Dès neuf heures, hier matin, le comité des résolutions a complété sa besogne et avant de les soumettre à l'assemblée, des discours ont encore été prononcés.

Les orateurs canadiens-français ont eu la tribune la plus grande partie de la séance.

L'hon. M. Joly

Le vétéran du parti libéral canadien-français, l'hon. M. Joly de Lotbinière, a fait un discours d'une demi-heure environ.

Après les félicitations d'usage, il a parlé des espérances du parti libéral et des services rendus par l'hon. M. Laurier.

Il fit un parallèle entre la situation du pays en 1878 et aujourd'hui et fit contraster la conduite des deux partis, dénonçant les conservateurs et la protection.

Il dit que la population ne respirera que lorsque la politique nationale sera une chose du passé et que le libre-échange l'aura remplacée.

M. Tarte

M. Israël Tarte a été accueilli par de grandes acclamations.

M. Tarte n'a pas tardé à toucher la question des écoles du Manitoba.

A la dernière session, cette question a été soulevée, mais le gouvernement a esquivé la responsabilité.

Il a trompé Mgr Taché, les catholiques et même les protestants.

Il a refusé de s'occuper de la question en sa qualité officielle, n'osant imiter l'attitude courageuse et patriotique qu'a prise Sir O. Mowatt aux dernières élections provinciales au sujet des écoles d'Ontario.

Lorsque la question de l'usage de la langue française au Manitoba et au Nord-Ouest a été débattue, les membres français du cabinet n'ont pas osé prendre une attitude ferme.

M. Tarte dit que les trois ministres français formant actuellement partie du cabinet fédéral, n'ont aucune influence et que la province de Québec n'est réellement pas représentée à Ottawa.

La minorité française mérite par sa respectabilité et sa loyauté, d'être mieux représentée.

On a dit que lui (Tarte) proposerait des résolutions relatives aux écoles du Manitoba et que M. McCarthy les appuierait. Rien n'est plus faux.

M. McCarthy se trouve aujourd'hui allié au parti libéral par la similitude de ses idées sur les questions commerciales.

Appelé à prendre la parole en anglais, M. Tarte explique son changement de parti et déclare que son attitude sur les écoles du Manitoba doit être attribuée, non pas au fanatisme, mais au courage de ses convictions.

Il fait allusion à la mission que sir John Macdonald, avant les élections de 1891, aurait confiées à l'honorable M. Chapleau, auprès de Mgr Taché.

La question est maintenant devant les tribunaux.

M. Laurier n'a jamais été appelé à régler cette question et, en l'abandonnant aux tribunaux, les libéraux n'en conservent pas moins l'opinion que les droits de la minorité restent des droits. Ils blâment le gouvernement d'avoir compromis ces droits.

L'hon. M. Laurier

M. Laurier a aussi fait un discours en français.

Il a été condisciple de M. Tarte au collège et ils sont partis dans des directions politiques différentes.

M. Tarte a fait comme St-Paul ; il a persécuté longtemps les libéraux, mais il a fini par devenir libéral.

M. Laurier a toujours admiré M. Tarte comme un homme honnête et courageux, fidèle à ses convictions. On ne peut l'entendre sans être convaincu de son honnêteté et de son patriotisme.

Le chef libéral parla dans le même sens qu'avant-hier, protestant de sa loyauté et de son patriotisme, dénonçant la politique nationale.

Au sujet de la question des écoles du Manitoba, il répète sa déclaration, ajoutant que si un jour vient où il sera appelé à régler cette question, il fera son devoir comme un homme.

Il ne sait quand les élections générales auront lieu, mais lorsqu'elles auront lieu, le parti sera prêt à la bataille.

Les resolutions

A la séance de l'après-midi, M. Fraser, le géant de la Nouvelle-Ecosse, le Dr Landerkin et M. Tarh de Toronto, adressèrent la parole.

Le comité des résolutions fit rapport.

Ces résolutions se lisent comme suit :

LE TARIF

Nous, membres du parti libéral du Canada, réunis en convention déclarons :

Que le tarif de la douane de la Puissance devrait être basé, non comme aujourd'hui sur le principe de protection, mais sur les exigences du service public.

Que le tarif existant, fondé sur un principe faux et employé, tel qu'il a été par le gouvernement, comme un moyen de corruption pour le maintenir au pouvoir, a développé les monopoles, les syndicats et les "combines."

Il a diminué la valeur des fermes et autres propriétés ;

Il a écrasé les masses pour faire la fortune d'un petit nombre ;

Il a nui à l'immigration ;

Il a produit une grande perte de population ;

Il a paralysé le commerce ;

Il a été au détriment de la Grande Bretagne;

Il a aussi de beaucoup d'autres manières produit des dommages publics et privés, qui se perpétueront et augmenteront tant que le tarif actuel sera en vigueur.

Que les plus grands intérêts du Canada exigent la disparition de cet obstacle aux progrès de notre pays par l'adoption d'une saine politique fiscale, qui, tout en ne causant d'injustice à aucune classe, donnera l'élan au commerce domestique et étendra et hâtera le retour de la prospérité dans notre population.

Que dans ce but, le tarif devrait être réduit aux besoins d'une administration honnête, économe et efficace.

Qu'il devrait être réformé de manière à rendre libres de droit ou à peser aussi légèrement que possible sur les choses nécessaires à la vie et devrait être réformé de manière à promouvoir un commerce plus libre avec l'univers entier, plus particulièrement avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Nous croyons que les résultats du système protecteur ont grandement désappointé des milliers de personnes qui l'ont appuyé honnêtement et que le pays à la lumière de l'expérience est maintenant prêt à se déclarer pour une saine politique fiscale.

La ligne de démarcation entre les deux grands partis politiques sur cette question est maintenant clairement définie.

Le gouvernement lui-même admet le fiasco de sa politique fiscale et se déclare prêt à faire quelques changements, mais il dit que ces changements doivent n'être basés que sur le principe de la protection.

Nous dénonçons le principe de la protection comme radicalement faux et injuste envers la masse de la population et nous affirmons notre conviction que tout changement basé sur ce principe ne peut réussir à apporter quelque soulagement réel au fardeau dont souffre le pays.

Nous prenons cette attitude sans hésitation et nous attendons avec la plus entière confiance le verdict des électeurs du Canada.

(*A suivre sur la cinquième page*)

En correctionnelle.

Le président, un vieux beau qui tient à paraître très jeune, interroge une vieille coquette.

—Quel âge ?

—Nous sommes de la même année, monsieur le président.

Le président, imperturbable. — Greffier, inscrivez trente-deux ans !

Qui donc réjouit la ménagère
Et rend sa pâte si légère
Et ses gâteaux si savoureux?
LA COTTOLENE

Qui donne à sa pâtisserie
Ce goût si fin que l'on s'écrie :
"Encore ! c'est un mets des dieux !"
LA COTTOLENE

Qui rend ses croûtes si dorées
Qu'on les a vite dévorées
Tout en épargnant ses gros sous?
LA COTTOLENE

Qui donc relève une omelette,
Une friture, une croquette
Et coûte moins que le saindoux?
LA COTTOLENE

Qui donc épargne aux ménagères
Travail, ennui, choses amères
Et rend leurs biscuits si friands?
LA COTTOLENE

Qui mérite la gratitude
De toute cette multitude
Et de gourmets et de gourmands?
LA COTTOLENE

N. K. Fairbank et Cie.
Rues Wellington et Anne, Montreal

MARQUE

DE COMMERCE

LES grands remèdes du PÈRE MOLLINGER Triomphent de la maladie. Ont guéri des milliers de personnes durant sa vie. En grande demande depuis sa mort. Remède guérissant le catarrhe, $1.00 ; Remède guérissant l'épilepsie et la danse de St Guy, $1 ; Remède guérissant l'indigestion et la maladie du foie, $1 ; Remède guérissant le rhumatisme, trois prescriptions separées, combinées, $2.50 ; Le Blood Tea guérira la constipation et purifiera le sang, 25c. Il n'y en a pas de véritables sans que mon nom soit sur chaque paquet. A. F. SAWHILL, Allegheny, Pa. A vendre par tous les pharmaciens.
LYMAN, KNOX & CIE, Agents en gros.
52—q li—jno Montréal et Toronto.

La Préparation de Brown
POUR ENLEVER LES TACHES
Exposée aux principales expositions en 1892, enlèvera des vêtements, les taches d'huile, de peinture, de gomme, goudron, etc. Lorsqu'on s'en sert avec du blanc d'Espagne on garantit qu'il polira les fixtures à gaz, lampes suspendues qui ont été salies par les mouches.
En vente par tous les Epiciers et Pharmaciens
Agents demandés. Commandez vos quantités par téléphone 2709 ou boîte de poste 147.
mjs—jno

H. A. EKERS
—BRASSEUR—
409, rue ST-LAURENT, 409
MONTREAL, P. Q.
Milwaukee Lager et Pale Ales
Téléphone No 1200. 172-jno

Les Granules de Lait
sont les parties solides du lait de vache pur, traité de telle façon que quand il est dissous dans la quantité d'eau nécessaire il donne un produit qui est le parfait équivalant du
LAIT DE LA MERE
13,15,17,20,22,24—h

C. R. PHILLIPS & CIE
148 RUE McGILL
Gravures en acier, Photogravures, Tableaux Pastels, Oleographes.
Cadres pour portraits à commandes.

GLACIERES
Vous ne devez pas négliger de vous procurer à bref délai une de ces glacières "NORTH STAR" ou "PALACE" fabriquées en cette ville ; et qui sont le "nec plus ultra" comme solidité, confort et beauté.
Prix : $7.00 en augmentant
GEO. W. REED
783 et 785 Rue Craig.
136—ju-j-s—jno

CAFFAROMA
Le plus beau et le plus pur café moulu du monde, vendu en boîte seulement. Si vous ne pouvez pas en avoir de votre plus proche épicier, envoyez directement une carte postale à la ACME MILLS, Montreal, et on vous enverra immédiatement et gratuitement un échantillon à l'adresse donnée. 40

D. PARIZEAU
Marchand de bois de sciage et charpente
Bureau principal et clos : No 812 Lagauchetière. Dépôt et clos : Canal de Lachine, Bassin St Gabriel No 3 coin de la rue Ottawa. Téléphone Bell, bureau rue Lagauchetière, No 1033 ; dépôt du Canal, No 8366.
98—jno—ljs

CATARRHINA
50c le Flacon
Sarsfield, Ont., mars 20 1893.
J'ai employé une bouteille de CATARRHINA et je suis satisfaite de son effet. Ayez la bonté de m'en expédier pour la somme ci-inclue ($1.00) un dollar et vous obligerez
ZEPHIRINE THIVIERGE.

Québec, 6 mars 1893.
C'est avec le plus grand plaisir que je certifie que votre preparation la CATARRHINA m'a rendu les plus grands services dans les cas de coryza, d'influenza et autres affections aigues et chroniques des fosses nasales. Le soulagement immediat qui suit une application de ce remede prouve amplement son efficacité. C'est maintenant pour moi une prescription favorite dans ces cas.
Veuillez me croire, etc, etc,
J. P. LAVOIE, M.D.L.
Professeur de Juriprudence Médicale et de Toxicologie à l'Université Laval, Québec.

St Thomas Montmagny, March 1st 1893.
Having seen the CATARRHINA advertised for colds in the head, I have tried one bottle and the very first dose gave me instant relief and a few doses cured me.
I have much pleasure in recommending the CATARRHINA.
H. H. ROBERTSON, D.L.S.

Québec, 7 février 1893.
Je me permets de certifier que votre CATARRHINA est un remede sans égal pour le mal de dents.
Ma femme souffrait depuis plus de quatre jours d'un violent mal de dents que tous les meilleurs remèdes, recommandés en pareil cas, n'avaient pu guérir ni même soulager ; l'extraction étant impossible, vu certaines circonstances, la perspective lui paraissait des plus sombres, lorsqu en désespoir de cause je risquai de lui faire faire l'essai de votre CATARRHINA qui, quoique n'ayant pas été recommandée pour ce genre de souffrances, m'avait inspiré une certaine confiance.
Après lui avoir nettoyé les énormes cavités qui s'étaient formées dans plusieurs dents, j'en introduisis une goutte dans chaque dent malade, ainsi que dans chaque oreille, puis je lui en fis frotter les gencives. Après l'application de ce remede, elle put reposer toute la nuit et le lendemain matin, à son réveil, elle constata, non sans une grande joie, que son mal de dents était complètement disparu.
Vous pouvez recommander sans crainte votre remede dans tous les cas semblables. C'est ce que ne manquera pas de faire avec reconnaissance, votre, etc.
MICHEL BRUNET,
St Roch, Québec.

Having suffered an inconvenience, owing to continuous noises in the head, and having been treated for past three years, I used a bottle of CATARRHINA, the result I found was beneficial, it having been the cause of immediately removing the distressing form of thickness that form in the throat caused from catarrhe and relieving me to a great extent I can thoroughly recommend it to any person that happens to be a sufferer.
L. BRAHAM,
Montréal, P.Q.
March 10, 1893.

P. H. GARNEAU & CIE
AGENTS GENERAUX
No 93 rue St Pierre, Québec.
139—j-v-d—jno

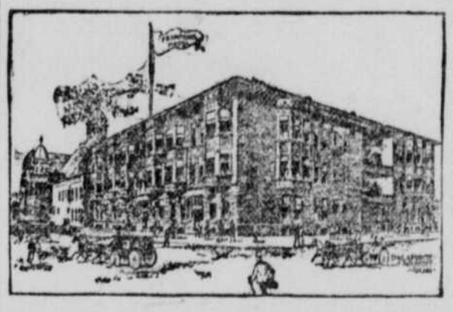


Savon Sterling
LE MEILLEUR
—ET LE—
PLUS DURABLE
FABRIQUÉ PAR
WM. LOGAN
ST JEAN, N.B.
177—mjs—ino

LA CIE EDWARD CAVANAGH
Importateurs et Manufacturiers de Belles
Huiles à Lubrification et à Eclairage
—ET—
CHAUDIERE COMPOSEE "SUN"
Commerçants en quincaillerie, poêles, articles de ménage, matériel de plombiers et tuyaux de drainage, peintures, huiles, vernis, verrerie, etc. Charbons de toutes sortes, (sassé). Commandes sollicitées aux prix les plus bas du marché pour la prochaine saison.
8025—TELEPHONE BELL—8025
Nos 2547, 2549, 2551 et 2553 rue Notre-Dame
Coin de la Rue Des Seigneurs 144-jno-mjs

MEUBLES ET LITERIES


Carrosses d'Enfants, un Grand Assortiment
Si vous avez besoin de meubles, n'oubliez pas de visiter notre stock avant d'acheter, car nous avons, sans contredit, le plus grand assortiment en cette ville. Pour argent comptant ou a crédit.
Boudettes à ressorts (woven wire cots), Matelas et Oreillers à louer pour le temps de la convention.
H. A. WILDER & CIE
232 A 238 RUE McGILL
Succursales : 404 et 406 Rue St-Jacques. 191—5


L'HOTEL FRANCHERE
DE CHICAGO
Contenant 200 chambres avec toutes les améliorations modernes ; sur le plan européen, situé dans le centre de la ville, à deux pas de l'église canadienne.
Restaurant de première classe attaché. Personnel exclusivement canadien-français. Des omnibus seront à la disposition des pensionnaires pour les conduire au terrain de l'exposition le matin et les ramener le soir. Pour plus amples informations écrivez à O. J. & GABRIEL FRANCHERE, Propriétaires
Vernon Park Place et Throop St 134-jno

PACIFIQUE CANADIEN
L'Exposition Universelle
—$24—
2—CONVOIS PAR JOUR—2
—POUR—
CHICAGO
CHAR PARLOIR pour Portland, Me., sera attaché aux convois à partir du 12 juin.
Pour L'ALASKA et les Lacs de la Colombie Anglaise, le vapeur Islander partira de Vancouver le 27 juillet.
Nouveau Bureau des Billets
129 RUE ST JACQUES

GRAND TRONC
LA GRANDE VOIE DOUBLE INTERNATIONALE POUR
L'EXPOSITION DE CHICAGO
Via le célèbre tunnel St-Clair
MONTREAL A CHICAGO ET RETOUR $24.00
Avec le choix de quatre routes, $1.50 en plus pour ceux qui désirent faire le voyage aux Chutes Niagara, et aussi toutes les gares à des prix proportionnellement bas.
4 CONVOIS POUR CHICAGO
L'express limite laissera la gare Bonaventure pour l'Exposition tous les jours à 8.25 a.m., et arrivera à Toronto à 5.30 p.m., et à Chicago le lendemain matin à 8.30.
Le CHICAGO FLYER part à 10.25 p. m., le dimanche excepté, et arrive à Chicago le soir suivant à 9.30. Les trains express partent à 9.25 a. m., le dimanche excepté, et à 7.55 p. m. quotidiennement.
Wagons-salons, wagons de touristes ou char-dortoirs, Palais Pullman à tous les trains
Pour billets et toutes informations, s'adresser à n'importe quel agent du Grand Tronc ou au bureau des billets de la ville, 143 Rue St-Jacques, et à la gare Bonaventure. 177-jno

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
PHŒNIX
DE HARTFORD
subit les épreuves du temps et les épreuves du feu. Contre le feu seulement. Capital complet $2,000,000. Règlements prompts et libéraux. Gerald E. Hart, gerant général pour le Canada ; G. Maitland Smith et Gustave H. Fabre, agents à Montreal. Bureaux 114 rue St Jacques. 289—jno

AUX DAMES MOTHER GREEN'S TANSY PILLS, employé avec succès par des milliers de personnes, est un remede sur et certain. Il n'agit que sur les organes generateurs et guérit la suppression de n'importe quelle cause. Les personnes enceintes ou susceptibles de l'être ne devraient pas s'en servir avant que la question soit indiscutablement tranchée dans la négative, attendu que leur emploie aurait des résultats différents de ceux que l'on en désire. Par la poste, $1. Renseignements complets, cachetés, 3c. The Lane Medecine Co, Montreal, Canada. A vendre par John T. Lyon, coin des rues Bleury et Craig, A. Decary, coin des rues St Denis et Ste Catherine, F. E. Morgan, 47 rue Prince Arthur.
95—jno—mjs

Seulement que 25 cts la Bouteille
Le QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitive, arrête la chûte des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties cuires de la chevelure deviennent resistantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 61-jno mjs

PILULES DE NOIX LONGUES DE McGALE POUR AFFECTIONS BILIEUSES &c.

DES REDUCTIONS ENORMES
Ont été opérées sur toute la balance de nos marchandises d'été à l'occasion des
FETES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
Nous invitons donc les étrangers qui se trouvent de passage à Montréal à venir visiter notre immense assortiment. Ils auront l'avantage de choisir leurs Marchandises dans le plus grand établissement Canadien-Français de la ville, d'économiser la moitié de leur argent et de recevoir un magnifique Cadeau avec tout achat fait argent comptant.
UN SEUL PRIX
Dupuis Frères
Coin des Rues Ste-Catherine et St-André
129—6

LE PONT CURRAN

Séance de l'après-midi

Après le lunch, hier après-midi, M. Atwater a pris le témoin Baillargé sous ses soins. Il lui a fait dire qu'il s'est aperçu des irrégularités qui se commettaient dès le mois de septembre 1892; il n'a jamais fait de rapport officiel au département, mais a averti assez souvent MM. Duchesneau, Lesage et Parent qu'il se faisait quelque chose de peu correct dans le bureau de Kennedy. Le témoin était sous les ordres de M. Kennedy.

" Qui vous a dit de ne pas signer les listes de paye quand elles n'étaient pas correctes ?

R—M. Lesage m'a dit de ne rien signer d'incorrect parce que j'en serais responsable moi-même. Je déclarai un jour à M. Kennedy que certaines choses paraissaient louches et qu'elles ne passeraient pas inaperçues au département. M. Kennedy m'a alors dit: Je ne m'occupe de personne dans ce bureau-là; vous n'avez à faire que ce que je vous ordonne de faire.

M. O'Hearn dit qu'il a été calomnié par le *Star* au sujet des travaux de forge faits pour M. Kennedy, et il veut s'expliquer devant la commission. Mais on lui suggère de poursuivre le *Star* pour libelle et le brave forgeron se retire en maugréant.

M. Lesage est rappelé. Il nie avoir donné ordre à M. Baillargé de prendre des notes; il l'a tout simplement mis en garde contre les irrégularités qui pouvaient être commises sur les listes de paye.

M. Trudeau dépose relativement aux soumissions pour la fourniture du bois et au contrat accordé à M. Henderson par M. Schreiber.

M. Archibald a demandé, avant l'ajournement, le coût total du pont Wellington et du pont du Grand Tronc; la quantité de pierre et de bois employée sur chaque pont; le coût de la main-d'œuvre pour chaque part également; la quantité de bois et de pierre qui reste, ainsi que le montant des matériaux employés dans la construction des caissons qui ont servi à faire les fondations du pont. Et la séance fut levée.

NOUVELLES DIVERSES

Vol avec effraction, accidents, etc.

La société St. Pierre ayant décidé de prendre part à la procession de la St. Jean-Baptiste avec la paroisse St-Jacques, les membres sont priés de se réunir à leur salle, dimanche, le 25 courant, à 7½ hrs. a.m. précises, munis de leurs insignes.

—Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier après-midi, vers 2.30 hrs à la loge des francs-maçons située au No 5 Place d'Armes. Un bec de gaz laissé allumé avait chauffé la boiserie voisine. Pas de dommages.

—Les Sourdes-Muettes sont en vacances et les Sœurs de la Providence sont allées jusqu'à Québec conduire quarante élèves, actuelles et anciennes, retournant dans leurs familles. Les unes s'en vont prendre un congé de deux mois, les autres reviennent de faire retraite à l'Asile, rue Saint-Denis.

—Un cheval attelé à un buggy a pris le mors aux dents en descendant la Côte des Neiges. Les occupants de la voiture, Mme Miron, rue Richardson, et Mme Desjardins, rue du Grand Tronc, ont été précipitées dans le chemin. Mme Miron a été grièvement blessée à la tête; sa compagne n'a été que légèrement blessée. Mme Miron a été transportée chez elle par ambulance.

—Un voleur a pénétré dans l'épicerie de M. Dolphis Trempe, 369 rue Amherst, s'est emparé de trois ou quatre piastres dans le tiroir du comptoir et s'est enfui à toutes jambes. La police recherche le voleur qui, malgré les cris de "au voleur!" poussés par M. Trempe n'a pas été arrêté sur la rue. Les passants entendaient les cris, mais laissaient courir le coquin.

—A 11 heures, hier soir, le feu s'est déclaré à la résidence de M. C. Donais, rue Ste Elizabeth. L'incendie, causé par la défectuosité de la cheminée, a détruit une partie du toit.

AU COMITE DES CHEMINS

La commission de voirie a siégé hier après-midi, mais ne s'est occupée que d'affaires de routine concernant les trottoirs et les pavages dans certaines rues.

La compagnie d'exposition demande que l'avenue de l'Esplanade soit mise en bon ordre.

L'inspecteur de la cité reçoit ordre de voir ainsi que de faire rapport sur ce qu'il y aura à faire pour rendre passables toutes les rues qui ne le sont pas. M. St-George est également chargé de faire un estimé du coût des travaux à faire pour mettre les approches du pont Curran en bon ordre.

Le comité en est venu à la décision que l'on n'avait pas lieu de se plaindre de la qualité du ciment ou autres matériaux employés dans la construction des pavages permanents.

Après avoir averti la compagnie des Chars Urbains de consulter l'inspecteur de la cité chaque fois qu'elle élèvera de nouveaux poteaux, et avoir accordé à MM. Hyde et Cie le contrat pour les tuyaux de drainage, le comité leva la séance.

MORT SUBITE

Hier, Alphonse Lasonde se rendait à son ouvrage au Grand Tronc; il s'affaissa tout à coup sur la voie ferrée. On courut à lui et à la surprise générale on constata que ce n'était plus qu'un cadavre. Le défunt était âgé de 40 ans et père de famille. Le corps a été transporté au No 221 rue Centre, où le coroner a ouvert une enquête, hier après-midi, et le verdict suivant a été rendu: " Mort de cause naturelle inconnue."

Comité des inondations

Hier après-midi, au comité des inondations, il a été résolu de présenter au conseil de ville un rapport suggérant que l'entreprise du tunnel de la rue Brock soit accordée à MM. Préfontaine et Lemoine.

La Dominion Bridge Company a obtenu l'entreprise du pont de fer au-dessus du tunnel pour $4,000.

Chapeaux de paille

Une spécialité du plus bel assortiment de chapeaux de paille, aux prix les plus bas, Chas. Desjardins et Cie, 1537 et 1539 Ste-Catherine.

22, 23, 26, 27, 29, 30, 3 et 4

—Mme Lane, 789 rue St Jacques, nous écrit; " J'ai souffert de la névralgie pendant 11 ans, et le " Nervol " est la seule chose qui m'a guérie. Le " Nervol " est en vente dans toutes les pharmacies, 25 cts a bouteille ou chez John T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury."

m-j-s-jno

NOUVELLES INTERESSANTES

Apportées par le télégraphe

NEW-YORK, 22 — Le testament d'Edwin Booth, le célèbre tragédien américain décédé il y a quelques jours à New-York, vient d'être présenté au tribunal spécialement chargé du règlement des successions. La fortune laissée par Booth est évaluée à $605,000. Le testament contient plusieurs legs de $5,000 chacun à diverses institutions de bienfaisance et de charité telles que l'Actor's Fund, l'asile des incurables de West Farms, etc.

—Adam Hellmer, un patron tonnelier, demeurant avec sa famille dans la 114e rue Est, à New-York, s'est donné la mort en se pendant à son lit. On suppose que ce sont des embarras financiers qui ont poussé Hellmer au suicide. Le défunt laisse une veuve et trois enfants.

—Terrible accident à Rigewood (New-Jersey). Une chaudière a fait explosion dans l'usine à écraser les pierres. Le surintendant, M. J. J. Bogert, a été tué sur le coup et le mécanicien et un autre employé ont été très grièvement blessés.

PARIS, 22—Les journaux sont d'accord à reconnaître que MM. Déroulède et Millevoye, députés, ont eu raison de refuser de se battre en duel avec M. Clémenceau.

LONDRES, 22—On signale de violents orages à Paris, à Berlin et à Lisbonne. Dans la vallée du Minho, au Portugal, douze personnes ont été tuées par la foudre. On espère que c'est la fin de la sécheresse qui désole l'Europe depuis longtemps.

VIENNE, 22—Un millier d'ouvriers des mines de Dux, en Bohême, se sont mis en grève et ont causé du désordre. La police, appelée pour disperser les grévistes, a été obligée de faire usage de ses armes; elle a tué plusieurs ouvriers et blessé un grand nombre d'autres avant que les grévistes se retirent.

LES RECOLTES

Dans les vieux pays

LONDRES, 22—On n'a pas encore pu estimer, d'une façon exacte, quel sera, cette année, l'état des récoltes en blé. Un journal agricole, publié en Angleterre, dit que l'on estime, en France, la récolte du blé à 3,675,000 quintaux métriques; il paraît que cette estimation est inférieure à la production que l'on obtiendra. Le journal agricole, pour s'exprimer ainsi, se base sur le fait que les récoltes en Bretagne et en Normandie, ainsi que dans les départements du Nord et de l'Est, promettent d'être abondantes et combleront largement le déficit qui se produira dans le Midi de la France.

On est en pleine moisson dans toute l'Espagne. La récolte en blé, en orge et en avoine est bonne; celle de l'orge d'hiver et du seigle est également satisfaisante.

En Italie, on signale une bonne récolte en blé, mais la paille sera rare.

On ne compte que sur une récolte ordinaire en Allemagne; en Autriche et en Hongrie les récoltes seront inférieures à celles des années ordinaires.

EXPLOSION A MADRID

Panique dans un cirque

Plusieurs personnes tuées ou dangereusement blessées

L'œuvre des anarchistes

MADRID, 22—Une grande agitation a régné dans cette ville, hier, à la suite d'une tentative pour faire sauter la résidence de M. Canovas del Castillo, ex-premier ministre.

Bien que les occupants de cette maison aient tous échappé sans blessure, l'explosion, cependant, a causé la mort d'une personne, occasionné des blessures mortelles à une autre et des blessures dangereuses à plusieurs autres.

Au moment de l'explosion, on donnait une représentation dans un cirque, à peu de distance de la résidence de M. Canovas del Castillo. La secousse a été si violente qu'elle a causé l'écroulement d'une partie des gradins au-dessous desquels se trouvaient de loges occupées par des nobles, qui ont été couverts de débris.

Aveuglés par la poussière qui remplissait l'air et effrayés par le bruit et la secousse causés par l'explosion, qui avait ébranlé le cirque, les spectateurs furent pris de panique et se précipitèrent vers les issues, se poussant, s'écrasant les uns les autres dans leurs efforts pour sortir. Dans une des loges se trouvait le fils du marquis de la Havane, président du sénat, et un fils du marquis de Guadalès.

Le premier a été frappé à la tête par une énorme pièce de bois et a reçu des blessures mortelles. Le fils du marquis de Guadalès a essayé de se sauver, mais il a perdu pied, est tombé, a été foulé aux pieds par la foule qui se sauvait et a été relevé mort.

Sept autres personnes ont aussi été renversées, foulées aux pieds et dangereusement blessées. Un grand nombre d'autres ont reçu des contusions ou des blessures peu dangereuses. On croit généralement que l'explosion est l'œuvre des anarchistes, dont les quartiers généraux sont à Barcelone.

Pèlerinages

A Ste Anne de Beaupré, sous la direction des Pères Oblats. Pour les dames, le 5 juillet. Pour les messieurs, le 5 août. m j s—jno



Une petite fille

D'un ministre de l'Eglise Anglicane guérie d'une éruption désolante par la Salsepareille d'Ayer. Mr. RICHARD BIERS, le Droguiste bien connu de Montréal, P. Q. (207 McGill st.), dit:—

"Je vends les Médecines de Famille d'Ayer depuis 40 ans et je n'en ai entendu dire que du bien. Je connais beaucoup de

Cures merveilleuses

dues à la Salsepareille d'Ayer, l'une en particulier d'une petite fille d'un ministre de l'Eglise Anglicane. L'enfant était littéralement couverte des pieds à la tête d'une éruption rouge et excessivement désagréable de laquelle elle souffrait depuis deux ou trois ans, malgré les meilleurs traitements possibles. Son père était d'une grande inquiétude à ce sujet et, sur ma recommendation, commença à lui faire prendre de la Salsepareille d'Ayer dont deux bouteilles opérèrent une complète guérison qui la soulagèrent beaucoup et remplirent son père de joie. Je suis sûr que s'il était ici il témoignerait en termes chaleureux des mérites de la

SALSEPAREILLE D'AYER

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

En guérit d'autres, vous guérir

UNE DOSE LE GRAND TAKE THE BEST SHILOH'S CURE.

Remède contre la toux 25c, 50c, $1

Guérit la Consomption, la Toux, le Croup, les Maux de Gorge. Vendu par H. E. McGale. 52—jno—mjs—a

PORCELAINE DÉCORÉE

EN MAGNIFIQUES DESSINS

Les nouveux patrons sont si possible, plus beaux que tous ceux que nous avons exposés jusqu'à présent.

Un vase ou assiette Doulton de choix sont des cadeaux acceptables.

Les commandes par la poste, une spécialité.

Henry Birks et Fils

235-237 RUE ST-JACQUES

(20) MONTREAL

FAITES-EN UN ESSAI

et nous vous satisferons pour toutes sortes de nettoyages. On nettoie et teint d'après le système français, les rideaux en dentelle, plumes d'autruche, damas, Rep et toutes sortes de tentures de maison, habits de messieurs, pardessus, flanelle, vêtements de dames, gilets, manteaux, robes, dentelles, rubans, aussi paillassons, nattes, tapis et toutes sortes de tissus, teint et fini de la meilleure manière. On envoi chercher et livrer les marchandises. Téléphone 1893.

BRITISH AMERICAN DYING CO

Bureaux 221 rue McGill

2435 rue Notre-Dame, 1535 rue Ste Catherine, coin de la rue St Christophe. 184—jno

LA LOTERIE

MONT-ROYAL

PROCHAIN TIRAGE

—POUR—

BILLETS DE 10c

20 JUIN

A 1 HEURE P. M.

GROS LOT : $2,000

PROCHAIN TIRAGE

—POUR—

BILLETS DE 25c

30 JUIN

A 1 HEURE P.M.

GROS LOT : $3,750.00

Le gérant, S. E. LEFEBVRE.

81 rue St Jacques, Montréal.

CHICAGO

Bureau d'Informations Canadien

(INCORPORE)

SOUS LE PATRONAGE DE " LA PRESSE "

LOUIS LeDUC, Gérant

Manhattan Block, 56 Plymouth Place

CHICAGO

Le bureau situé à quelques pas des gares du Grand Tronc et du C.P.R., fournira sur demande tout ce qui peut contribuer à rendre le séjour des visiteurs à Chicago, aussi agréable que possible. Pour toute information s'adresser au gérant ou au bureau de LA PRESSE.

Un grand nombre d'hôtels très convenables sont à la disposition du Bureau.

On désire des représentants partout.

165—jno

CHARBON

Meilleur charbon de forge anglais,
Meilleur charbon de forge américain
Charbon de Lehigh pour les fonderies et Coke

—O AUSSI O—

Toutes espèces de charbons pour la vapeur et pour les maisons.

ANDREW BAILE, 69 rue McGill

187—jno

UN REMEDE ABSOLU

ADAMS PEPSIN TUTTI FRUTTI

CONTRE L'INDIGESTION

ASSUREZ-VOUS QUE TUTTI FRUTTI EST SUR CHAQUE PAQUET DE 5¢

A la Ville de Montreal

Vente à Bon Marché du Mois de Juin

Réductions Considérables dans tous les Départements

200 pièces Indiennes Sateens françaises et anglaises dans les couleurs les plus nouvelles valant 25c la verge, vendues à 14c.

215 pièces d'Indiennes valant 17c la verge, vendues pour 12½c.

100 pièces d'Indiennes françaises pour matinées valant 15c, vendues à 10c la verge.

Un lot considérable d'Indiennes valant 14c et 11c, vendues 8c et 6c.

Nous venons de recevoir 1,000 Couvrepieds blancs valant $7.00, $5.00, $4.00 et $3.00, vendus pour $3.00, $2.50, $2.00 et $1.50.

1000 Couvrepieds de couleur dans toutes les grandeurs, à partir de 55c en montant.

2000 Couvrepieds "Honey Comb" valant $6.00, $4.00, $3.00 et $1.50, vendus $2.00, $1.00, $1.40, 90c et 72c.

Serviettes de toile valant 20c pour 10c.

Serviettes de bain valant 42c pour 20c, 44 pcs de long.

Toiles à nappes, à rouleaux, à verres, etc, à des prix extrêmement bas.

Assortiment complet dans les Cotons à drap et à oreillers.

Coton Oxford pour Chemises, seulement 10c la verge.

Coton carreauté vendu 8½c la verge, vendu partout 6c.

Coutils anglais à partir de 8c en montant.

Coton blanc, une verge de large, à 7½c.

Coton jaune à 6c.

NE MANQUEZ PAS CETTE GRANDE VENTE

CIE GENERALE DES BAZARS

—COIN DES RUES—

St Laurent, Ste Catherine et St Charles Borromée

LA DERNIERE SEMAINE — GRATIS
Pour Tasses et Soucoupes — GRATIS
Venez avant qu'elles soient toutes données — GRATIS
Nous en avons donné 3000 — GRATIS
Il ne nous en reste que 1000 — GRATIS
Notre offre tient bon jusqu'à Samedi — GRATIS
NOUS VOUS DONNERONS — GRATIS
Une Tasse et Soucoupe de Fantaisie — GRATIS
Avec chaque Livre de Thé à 40c — GRATIS

Ces thés sont la meilleure valeur de la ville et nous voudrions que vous en fassiez l'essai.

MAGASIN DE THE BIJOU

152 RUE ST-LAURENT

135—2



LE REMEDE "ANCHOR"

CONTRE LA FAIBLESSE

Contient tous les éléments essentiels de l'organisme. Contient les principes actifs des reconstituants les plus en renom

C'est le Reconstituant, le Fortifiant, le Tonique par excellence, surtout dans les

MALADIES DES POUMONS—Phtisie, Consomption.
MALADIES DE L'ESTOMAC—LES Dyspepsies.
MALADIES DU SANG—Impurete, Pauvreté.
MALADIES DES NERFS—Epuisement, Fatigue.

Il convient à tous,
Il guérit tous les cas de faiblesse,
Il agit promptement et guérit sûrement.

N.B—Prix spécial pour messieurs les medecins—Le Remède " Anchor " est prescrit sous son nom thérapeutique: Liquor Phosphatica (" Anchor ") La formule et composition sont fournies à tout medecin qui en fait directement la demande. Pour les familles $10 la douzaine de bouteilles ou 6 bouteilles pour $5. Prix de detail $1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens ou écrivez à l'adresse ci-dessous:

ANCHOR MEDECINE COMPANY

QUEBEC, CANADA.

192—6

VIN BRAVAIS ELIXIR BRAVAIS

KOLA, COCA

GUARANA, CACAO

Expérimentés

avec le plus grand succès dans les hôpitaux de:

PARIS, LYON
MARSEILLE
BORDEAUX
LILLE, NANTES
ROUEN, TOULOUSE
LA ROCHELLE
LONDRES
NEW-YORK
PHILADELPHIE
BRUXELLES
ALEXANDRIE
LE CAIRE
CONSTANTINOPLE
GENÈVE
BUCAREST
ATHÈNES
etc., etc.



Aux mêmes principes actifs alliés au *Curaçao blanc triple sec.*

Recommandés

par les Médecins les plus éminents, et reconnus comme les plus efficaces et les plus agréables par tous les organes autorisés de la presse médicale:

Gazette des Hôpitaux
Semaine Médicale
Bulletin Medical
Union Medicale
Le Progrès Médical
Le Mouvement Thérapeutique et Médical
La Revue Générale de Clinique et de Therapeutique
La Medecine Moderne
The Lancet
The British Medical Journal
etc., etc.

Nota—Un élégant *gobelet-mesure* en cristal de Baccarat accompagne chaque bouteille de VIN et d'ELIXIR BRAVAIS.

En vente dans toutes les Pharmacies

DEPOSITAIRE GENERAL POUR LE CANADA:

PHARMACIE DECARY

Rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal

130—1—jno

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE de MEUBLES

Nouveautés et Chaussures

A nos salles, No 89 RUE SAINT JACQUES

JEUDI ET VENDREDI

Les 22 et 23 courant, à 2 heures chaque jour, en détail

Meubles de salons, salles à manger et chambres à coucher, Couchettes, Bureaux, Sommiers, Matelas, Miroirs, Cadres et Gravures, Ornements, Poêle et Rideaux, Tapis, etc.

Ainsi qu'un assortiment considérable de beaux Meubles neufs, en noyer noir et en chêne, Porte-chapeaux, Sideboard, Tables à rallonge, Chaises et Tables de fantaisie, Canapés, Sofas-lits, Sets de salon en crin, en peluche, et autres Chaises et Canapés recouverts en cuir, etc, et une grande quantité de Marchandises Sèches, Chaussures et Articles de fantaisie.

MARCOTTE FRERES,
194—2 Encanteurs.

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

L. V. LAPORTE & CIE.

MONTREAL.

Les soussignés vendront par encan, au No 89 rue St Jacques, Montréal,

VENDREDI, 23 JUIN 1893

A ONZE HEURES.

L'actif de la faillite comme suit:

Fonds de commerce de Tweeds et Fournitures pour tailleurs	$305 91
Fixtures	48 00
	$353 91
Dettes de livres d'après liste	238 75

KENT & TURCOTTE,
7 Place d'Armes,
MARCOTTE & FRERE, Montreal.
Encanteurs. 193—3

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

NICHOLAS JOHNSON,

Hôtelier, 53 rue Craig, Montreal,

Absent insolvable.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, à leur salle, No 89 rue St Jacques, Montreal,

VENDREDI, LE 23 JUIN 1893

A 11 HEURES A. M.,

L'actif de la faillite, consistant en garnitures de buvetie, meubles de ménage, liqueurs, etc, se montant, d'après l'inventaire, à $547 59

Les premisses, No 53 rue Craig, seront ouvertes le 22 courant pour inspection.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

CHAS. DESMARTEAU,
Curateur,
1598 rue Notre-Dame.
MARCOTTE & FRERE,
Encanteurs. 16,17,20,22

Agence d'Immeubles

Nous informons le public en général que nous venons d'ouvrir un bureau pour la vente et l'achat d'immeubles, à nos salles,

89 RUE ST-JACQUES

Les spéculateurs et tous ceux qui ont l'intention d'acheter ou de vendre des propriétés trouveront à nos bureaux des avantages exceptionnels dans toutes les parties de la ville et des municipalités avoisinantes.

Emprunts negociés et fonds avancés sur hypothèques, sur garanties de première classe et sur marchandises.

Nous sollicitons le patronage du public.

MARCOTTE & FRERES,
Encanteurs et Agents d'Immeubles.
179—jno

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vaisselles et Meubles de Ménage

MM. Rae & Donnelly ont reçu instruction de vendre sans reserve plusieurs consignations des marchandises sus-mentionnées, comprenant: Services à dîner et à thé, grands verres à bière, goblets, verres à vin, paniers et services à liqueurs, services à limonade, tasses et soucoupes unies et de fantaisie, assiettes de fantaisie, vases, jardinières, paniers, cabarets, figures, pots en bronze, horloges en marbre, écrans, vases japonais, bois, lampes à suspension, coutellerie, articles en argent plaqué, etc, etc.

Immédiatement après: ameublements de salon, de chambre à coucher, armoires, tables et chaises de salle à manger, lits de sangle à combinaison et petits lits d'enfants, berceonnette, casiers, pupitres, fauteuils, sommiers élastiques, oreillers, tapis, prélarts, rideaux en dentelle, portières, etc. Aussi une consignation de meubles d'occasion; le tout doit être vendu sans reserve.

Vendredi Après-Midi le 23 Juin

Vente à deux heures,

RAE & DONNELLY,
194—2 Encanteurs,

LES PROPRIÉTÉS

SUIVANTES

A VENDRE

—PAR—

P. E. BROWN

AGENT D'IMMEUBLES

17, Cote de la Place d'Armes

Joli cottage, 218 St Christophe, 9 appartements. Prix $800 comptant et $20 par mois pendant 6 ans sans interêt. Possession de suite.

Bloc en brique, 74 à 80 rue Quesnel, bien bati, bien loué et bien situé. Loyer $500 par année; prix $5,000, un quart comptant, la balance $250 par an a 6 p. c., avec privilege de payer plus ou tout à volonté.

Bloc en bois et brique, 90 à 96 rue Duvernay, Ste Cunégonde; le lot a 60 x 110. Loyer $670 par année; prix $6,000. Conditions faciles.

Magasin et logement, 51 rue Mont-Royale. Prix, $2,250. Il y a de l'argent à faire ici.

Magasins et logements rue St Denis, beau bloc commercial. Prix $22,000, un placement de 10 p. c.

Beau bloc commercial rue Ontario un coin de rues, Prix $20,000 bien loué.

Bloc de 6 logements rue Berri près de la rue Roy. Prix $8,000 payant 10 p. c.

Deux lots à vendre rue St Urbain près de la rue Rachelle.

Beau lot coin des rues Sherbrooke et site magnifique pour un villa.

Lot à vendre rue de la Montagne entre Dorchester et St Antoine.

Lot sur la rue Notre Dame à St Henri, 85 cents.

Lot sur la rue Notre Dame à Ste Cunégonde. $1.25.

Lots à Montréal Junction.

Lots à vendre à Maisonneuve coin des rues Adam et Letourneux près de l'Eglise.

Propriétés à vendre et à louer à Ste Anne.

Terres à vendre partout.

S'addresser à

P. E. BROWN

AGENT D'IMMEUBLES

17, Cote de la Place d'Armes

193—4

A LOUER A BOUCHERVILLE

Un magnifique Cottage neuf, avec toutes les améliorations modernes, bains et w.c., contenant sept appartements, situé en haut du village et a cinq minutes de marche du bateau. S'adresser à

CHS. DESMARTEAU,
1598 rue Notre-Dame,
192—6 Ou à Boucherville.

PAR BENNING & BARSALOU

500 PAQUETS

—DE—

MARCHANDISES

ENDOMMAGEES

A L'ENCAN

Les soussignés ont reçu instruction de la Cie de la Baie d'Hudson, de vendre à leurs magasins

No 93 Rue St Pierre

JEUDI, LE 22 JUIN

Pour le compte des assureurs et autres y concernés, environ 500 caisses et ballots de marchandises assorties, comprenant: marchandises sèches de fantaisie et épicerie, drogues, epiceries, 130 barils de lard, graisses, thés, savons, tabacs, biscuits et sucreries, feuilles, quincaillerie, ferblanterie, chaussures, etc, etc, etc, endommagés par l'eau durant la traversée.

Le tout en vue mercredi.

Vente à dix heures a.m.

BENNING & BARSALOU,
192—3 Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

MAGNIFIQUES CHALOUPES de plaisir etc—Nous avons un splendide assortiment de Chaloupes à rames d'Ontario, faites par un des plus anciens constructeurs et le plus digne de confiance à Ontario. Aussi 6 bons Esquifs d'occasion. Le tout à très bon marché à vente privée. Aussi plusieurs très beaux Pianos droits et jolis Coffre forts à l'épreuve du feu à moitié prix.

FRASER FRERES,
191—7 329, 322 et 324 rue St Jacques.

Meubles et Effets de Ménage

Pianos, Tapis, Meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, Candelabres, Images, Ornements, Porcelaine, Verrerie et Vaisselle, Glaciores, Poêles et Rangea, Marchandises Sèches, Chaussures, etc., etc.

Vente importante régulière hebdomadaire à nos salles, No 329 rue St Jacques.

VENDREDI MATIN, LE 23 JUIN, A DIX HEURES

Les clients peuvent se fier sur les prix qui sont justes, et d'avoir des promptes remises au comptant. Ces ventes continuent à attirer comme d'habitude, des auditoires nombreux.

FRASER FRERES,
191—5 Encanteurs.

A LOUER

LA BATISSE DU "WITNESS"

Façade sur les rues St Jacques et Craig. Nous ferons les changements demandés par le locataire. Nous ferons un bail pour longtemps. LOYER MODERE.

W. CLENDINNENG & FILS

65—jno

Province de Québec, District de Montréal, Comté d'Hochelaga. } Municipalité de la Ville de la Cote St-Antoine

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le sous-signé Secrétaire-Trésorier, qu'à une session du Conseil de la dite ville, qui aura lieu le TROISIEME jour de JUILLET prochain, à HUIT heures du soir, un Reglement sera soumis pour approbation "Concernant l'élargissement d'une section de la continuation de la rue Sherbrooke, depuis l'avenue Greene à l'avenue Clarke, a une largeur uniforme de soixante-quinze pieds" (75), tel qu'indique sur le plan annexé au dit Reglement.

Que le but du dit Réglement est d'exécuter la dite amélioration et de prélever une cotisation spéciale pour payer les frais encourus par icelle, devant être supportés et payés par les propriétaires d'immeubles situés chaque côté de la dite section, savoir, pour un percentage des dépenses encourues et la balance des dépenses des dites améliorations, devant être prélevées sur la propriété immobilière imposable dans toute la ville, d'après l'évaluation du terrain, sans égard aux bâtisses y erigées; et pouvoir est donné au dit Conseil par les clauses du dit Reglement d'acquerir le terrain nécessaire pour faire les dites améliorations, le tout tel qu'il paraîtra, plus au long en referant à une esquisse du dit Reglement et le plan y annexé des archives dans le bureau du Secretaire-Trésorier de la dite ville, ouvert à la communication de tous les intéressés.

Donné à la ville de la Côte St-Antoine, ce dix-neuvième jour de Juin, mil huit cent quatre-vingt-treize.

DAVID ROLLAND,
193—10 Secrétaire-Tresorier.

Province de Québec, District de Montréal, Comté d'Hochelaga. } Municipalité de la Ville de la Cote St-Antoine

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier que, à une session du Conseil de la dite ville qui aura lieu le TROISIEME jour de JUILLET prochain, à HUIT heures du soir, un règlement sera soumis pour approbation "Concernant la pose du macadam dans les rues avec les argents empruntés d'après le règlement numéro seize (No 16), et pourvoyant au remboursement des argents dépensés pour les améliorations."

Que le but du dit règlement est de rembourser à la dite ville certains argents dépensés pour macadamiser certaines rues dans la ville, et pour autoriser par un vote des deux tiers des membres du conseil de la dite ville le paiement de certains argents obtenus ou à obtenir de la vente des débentures émises suivant les clauses du reglement numéro seize (No 16), autorisant la corporation à emettre des débentures au montant de cent mille piastres ($100,000) dans le but de faire des améliorations permanentes dans les rues, chemins, ponts, squares et parcs, dans la ville et pour autres fins, et pour imposer, prelever et percevoir une taxe speciale ou cotisation devant être prelevées suivant la façade de la propriété immobiliere sans egard aux batisses y erigées, pour le tout ou seulement pour telle proportion ou percentage des frais de telles améliorations, tel qu'il pourra être déterminé sur les propriétés faisant face la ou des améliorations seront faites, mais sujettes à un arbitrage tel que mentionné dans le dit règlement, et pourra imposer la balance ou le reste de telle taxe speciale ou cotisation sur toute la ville savoir, sur la propriété immobiliere imposable d'icelle, la dite cotisation devant être basée sur l'evaluation des terrains seulement sans egard aux batisses y erigées, le tout tel qu'il paraitra plus amplement en referant à une esquisse du dit règlement des registres dans le bureau du secretaire-trésorier de la dite ville, ouvert à la communication de tous les intéressés.

Donné à la ville de la Côte St Antoine, ce dix-neuvième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

DAVID ROLLAND,
192—10 Secrétaire-tresorier.

Province de Québec, District de Montréal, Comté d'Hochelaga. } Municipalité de la Ville de la Cote St-Antoine

AVIS PUBLIC

Aux habitants de la Ville de la Côte St-Antoine et à tous ceux y concernés.

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné Secrétaire-Trésorier que le Conseil a, le douzième jour de Juin mil huit cent quatre-vingt-treize, adopté le Reglement numéro trente-un (No 31) qui a été promulgué le dix-septième jour de Juin du mois courant, et qui doit être contesté par pétition presentée au Conseil dans les trente jours à dater de la dite promulgation.

Que le dit Reglement numéro trente-et-un a pour but l'ouverture de l'Avenue Mount Pleasant à une largeur uniforme de trente pieds, mesure anglaise, en conformité avec le plan preparé par James N. Patton, arpenteur des terres provinciales, en date du vingt-cinquième jour d'Août mil huit cent quatre-vingt-douze, marqué " A ", l'ouverture de la dite avenue avait été commencée avant l'adoption de la charte de la Ville de la Côte St-Antoine en 1883.

Cette clause est faite dans le dit Réglement pour le prelevement d'une cotisation spéciale sur les propriétés déclarées intéressées et bénéficiant dans les dites améliorations, le tout tel que pourvu par le dit Réglement.

Que les dits Reglement et Plan sont sous registre à mon bureau numéro cent cinquante-quatre (No 154) avenue Greene dans la dite ville et peuvent être examinés par toutes les parties intéressées.

Donné ce dix-septième jour de Juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

DAVID ROLLAND,
192—10 Secretaire-Tresorier.

PROGRAMME LIBERAL

Résolutions adoptées par les conventions d'Ottawa

LA PROTECTION DENONCEE

UN TARIF DE REVENU

Réciprocité avec les Etats-Unis

CLOTURE DE LA CONVENTION

(De notre correspondant spécial)

(Suite de la troisième page)

La corruption

La convention déplore la corruption effrénée qui règne dans l'administration et la dépense de l'argent public, depuis que le parti conservateur est au pouvoir, tel que l'ont révélé les enquêtes faites par les différents comités d'enquêtes parlementaires, au grand discrédit du bon nom du Canada.

Le gouvernement qui a profité politiquement de ces dépenses de l'argent public arraché au peuple et qui cependant n'a jamais puni les coupables, doit être tenu responsable de tous ces méfaits.

Nous accusons le gouvernement de retenir en fonctions un ministre de la couronne, convaincu d'avoir accepté de très larges contributions d'argent pour des fins électorales, d'une compagnie de chemin de fer qui, tout en lui payant d'une main des contributions politiques, à lui, membre du gouvernement, recevait de l'autre des subsides du gouvernement.

La conduite de ce ministre et l'approbation par ses collègues après que la preuve eût été connue, sont de nature à déprécier le Canada aux yeux du monde et méritent la sévère réprobation du peuple.

Commission Royale

La convention regrette que par l'action des ministres et leurs partisans au parlement, dans un cas où des accusations graves avaient été faites contre un ministre de la couronne, une enquête ait été refusée, tandis que dans un autre cas, les accusations portées ont été chargées et référées à une commission nommée sur l'avis du ministère, contrairement à la pratique parlementaire ; et cette convention affirme :

Que c'est le droit existant depuis longtemps et incontestable de la Chambre des Communes de s'enquérir de toutes les matières des dépenses publiques et de toutes les accusations portées contre les ministres de la couronne pour avoir manqué à leur devoir et confier une telle affaire à des commissions royales créées sur l'avis de l'accusé est dérogatoire à la responsabilité des ministres de la Chambre des Communes et tend à diminuer l'autorité de la chambre sur le gouvernement exécutif, et cette convention affirme que les pouvoirs des représentants du peuple sur ces questions devraient être sanctionnés lorsque l'occasion s'en présente.

Les terres publiques

Que dans l'opinion de cette convention les ventes des terres publiques de la Puissance ne devraient être faites qu'aux colons et non aux spéculateurs, à des conditions raisonnables d'établissement et dans des proportions que le colon peut raisonnablement occuper et cultiver.

Le " gerrymander "

Que par les actes du remaniement des comtés, les divisions électorales pour l'élection des députés de la Chambre des Communes ont été arrangées de manière à empêcher la fidèle expression de l'opinion publique aux élections générales et à assurer au parti au pouvoir une force beaucoup plus considérable que le nombre d'électeurs ne leur garantit. Pour mettre fin à cet abus, pour faire de la Chambre des Communes un corps exprimant la véritable opinion publique et pour conserver les limites historiques des comtés, il est désirable que dans la formation des divisions électorales les limites des comtés soient conservées et que dans aucun cas une partie d'un comté ne devrait être annexée à une autre division électorale.

La prohibition

Que, vu que l'attention publique est actuellement fort dirigée sur les grands maux de l'intempérance, il est désirable que l'esprit de la population soit clairement renseigné sur la question de la prohibition par un plébiscite à la Puissance.

Le cens électoral

Résolu : Que l'acte du cens électoral, depuis son introduction, a coûté au trésor public, au delà d'un million de dollars, sans compter les grandes dépenses causées aux deux partis politiques ;

Que chaque révision entraîne une dépense additionnelle d'au delà d'un quart de million ;

Que cette dépense a empêché la révision annuelle tel que prévu originairement, ce qui a été cause que dans bien des cas des jeunes gens, ayant droit de franchise électorale, n'ont pu donner leur vote et exercer leur droit ;

Qu'il n'a pas établi l'uniformité dans le vote, ce qui avait été la principale raison de sa création ;

Que cet acte est moins libéral que ceux existant déjà dans plusieurs provinces du Dominion, et que dans l'opinion de cette convention, l'acte devrait être rappelé et nous devrions retourner aux franchises électorales.

La Réciprocité

Que, vu la position du Canada et des Etats-Unis dont les intérêts sont mutuels, il est désirable qu'il existe entre ces deux pays les relations les plus amicales et des relations commerciales larges et libérales.

Que de telles relations favoriseraient les intérêts matériels du Dominion et de l'empire.

Que la période de l'ancien traité de réciprocité a été une période de prospérité remarquale pour les colonies de l'Amérique Britannique du Nord.

Que le prétexte sous lequel le gouvernement en a appelé au pays en 1891 au sujet des négociations d'un traité avec les Etats-Unis a été faux, malhonnête et destiné à tromper l'électorat.

Que le gouvernement n'a fait aucun effort sincère pour obtenir un traité, mais au contraire il est évident que le gouvernement actuel, contrôlé comme il l'est par les monopoles et les combines, ne veut pas faire un tel traité ;

Que le premier pas pour obtenir un tel traité est de mettre au pouvoir un parti qui veut sincèrement faire un traité à des conditions honorables pour les deux pays.

Qu'un traité de réciprocité équitable et libéral développerait les grandes ressources naturelles du Canada, augmenterait énormément le commerce entre les deux pays ; tendrait à encourager des relations amicales entre les deux nations ; ferait disparaître bien des causes qui ont dans le passé provoqué des difficultés entre les deux gouvernements et encouragerait ces bonnes relations entre l'Empire et la République américaine, qui sont la meilleure garantie de paix et de prospérité.

Que le parti libéral est prêt à entrer en négociations pour obtenir ce traité, comprenant une liste bien étudiée d'articles manufacturés et nous comptons qu'un tel traité sera approuvé par le gouvernement de Sa Majesté, dont le consentement est indispensable.

La dette publique

Nous ne pouvons voir qu'avec alarme la grande augmentation de la dette publique et des dépenses contrôlables annuelles de la Puissance et les taxes injustes en résultant, imposées au peuple par les gouvernements qui ont été continuellement au pouvoir depuis 1878 et nous demandons la plus grande économie dans l'administration du gouvernement du pays.

Le sénat

Que le sénat, tel que constitué, n'est pas conforme au principe fédéral dans notre système de gouvernement et est défectueux sous d'autres rapports, vu qu'il rend le sénat indépendant du peuple et non contrôlé par l'opinion publique du pays et qu'il devrait être réformé de manière à le rendre en harmonie aux principes d'un gouvernement populaire.

Proposeurs et secondeurs

Chacune de ces résolutions a été proposée séparément par les messieurs suivants :

Réforme du tarif—Prop. M. Laurier ; secondeurs, MM. Paterson, (Brant), Choquette (Montmagny), Gardner (Hamilton).

Réciprocité—Prop. Davies, M.P., secondeurs, John Charlton, M.P., W J Cope, (Hamilton), Chs McKenzie, M P P (Sarnia), M Crae (Guelph), Savard (Sommerset), G Raymond (Brantford), C R Devlin, M P (Ottawa).

Corruption—Prop. l'hon. Longley ; secondeurs hon. Jas. Young, J P B Casgrain (Montréal), H J Cloran (Montréal).

La dette — Prop. G. C. Gibbons, C. R., (London) ; secondeurs, Hon. Sifton (Manitoba), E. Guérin (Montréal), E. Halley (Montréal), Hon. Emmerson (N.B.).

Commissoins Royales — Prop. Hon. D Mills ; secondeurs, Hon. G. Marchand, Coulter, M P., (Haldimand).

Terres publiques — Prop. Hon. Watson (Manitoba).

Cens électoral—Prop. Hon. Jones; secondeurs, D. Monet, M. P., et Howell (Toronto).

Gerrymander—Prop. Mulock ; secondeurs, J King, Dr Lanctot, J McMillen, M P.

Réforme du Sénat—Prop. l'hon. R W Scott ; secondeur, hon. M Blair.

Prohibition — Prop. S Fisher, (Brome) ; secondeur, Rodgers, (N. B.)

L'hon. M. Anglin s'est opposé énergiquement à la prohibition qui a produit des émeutes dans le Nouveau-Brunswick.

La résolution a cependant été adoptée.

Une résolution de félicitations et un vote de confiance en l'honorable M. Laurier, comme chef du parti libéral, ont terminé les délibérations de la convention.

M. Laurier en répondant fit l'éloge de ses collègues sir Richard Cartright, hon. Mills, M. Davies, M. Paterson, etc.

A une heure et cinq minutes, les dernières notes du " God Save the Queen " se font entendre et la convention libérale est chose du passé.

LA BANQUE JACQUES CARTIER

Assemblée annuelle des actionnaires

Rapport des directeurs sur les opérations de l'année

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque Jacques Cartier, tenue dans les bureaux de la banque, mercredi, le 21 juin 1893.

Etaient présents : l'honorable M. Alphonse Desjardins, président, et MM. A. S. Hamelin, vice-président ; Lucien Huot, Dumont Laviolette, A. L. de Martigny, H. Beaugrand, Armand Provost, Z. Chapleau, J. O. Gravel, Joseph Melançon, T. C. Huot, Hubert Desjardins, Anatole Larose, F. St Germain, G. N. Moncel, Thomas Gauthier, Adolphe Roy, Arthur Roy et autres.

L'honorable M. Desjardins ayant été appelé au fauteuil, et M. A. de Martigny prié d'agir comme secrétaire, le rapport de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le président lut ensuite le rapport suivant présenté par les directeurs sur leurs affaires de l'année écoulée, et il s'exprime ainsi :

Messieurs,

Le bureau d'administration a l'honneur de vous soumettre son rapport des opérations de la Banque pendant l'année qui vient de se terminer et son état de situation à la date du 31 mai dernier.

La balance laissée au crédit du compte de Profits et Pertes, le 31 mai 1892, était de	$ 15,304 90
Les profits nets de l'année écoulée, déduction faite des frais d'administration et des pertes subies et à subir	89,327 96
	$104,632 86

A déduire :

Dividende 3½ o|o 1er décembre 1892	$17,500 00	
Dividende 3½ o|o 1er juin 1893	17,500 00	
Porté au fond de réserve	40,000 00	
Reporté proportion d'escomptes encaissés sur billets non échus	25,000 00	
		$100,000 00
Balance		$ 4,632 86

Le bénéfice net des opérations de l'année s'élève donc à près de 18 p. c. du capital. Ce résultat dépasse ceux des années précédentes, néanmoins il ne faudrait pas entièrement l'attribuer aux opérations ordinaires de la Banque. Ces dernières accusent cependant une progression normale très satisfaisante, mais nous avons pu y ajouter les profits obtenus sur des réalisations de valeurs qui, par mesure de prudence, avaient été portées à des chiffres moins élevés dans nos livres.

Nous avons en conséquence fortifié notre réserve d'une somme additionnelle de $40,000, ce qui porte ce fonds de prévoyance à 43 p. c. du capital, après avoir mis à part un montant de $25,000 pour ramener à la clôture de nos livres le produit acquis de l'escompte sur les billets non encore échus.

Nous aimons à mettre en regard quelques chiffres détachés des trois derniers états de fin d'année :

Nos dépôts qui le 31 mai 1891 s'élevaient à	$1,675,256.00
Nos dépôts qui le 31 mai 1892 s'élevaient à	2,090,412.00
Ont atteint le 31 mai 1893 la somme de	2,475,438.00
Soit une augmentation de	$385,026.00 sur 1892
et de	800,180.00 sur 1891
Les billets courants escomptés le 31 mai 1891 à	1,829,363.00
Les billets courants escomptés le 31 mai 1892 à	2,529,715.00
Ont atteint le 31 mai 1893 à	2,852,168.00
Soit une augmentation de	$ 323,445.00 sur 1892
et de	1,022,805.00 sur 1891

Nos succursales et agences accusent des résultats aussi satisfaisants que ceux que nous vous signalions l'année dernière. Nous avons créé un nouveau bureau cette année, celui de Québec, faubourg St-Jean. Le début de ses opérations fait augurer tous les bons résultats attendus.

Le Bureau Principal et les diverses succursales ont été soigneusement inspectés, et l'administration est particulièrement heureuse cette année de vous témoigner du zèle, de la prudence et de l'intelligence avec lesquels le Directeur-Gérant, l'inspecteur et les autres officiers de la Banque ont coopéré pour amener le résultat dont vous vous réjouissez, sans doute, avec nous.

Tous les directeurs actuels sortent de charge, la loi permet leur réélection.

Le tout respectueusement soumis,

ALPH. DESJARDINS,
Président.

Montréal, le 21 juin 1893.

Bilan géneral : La Banque Jacques Cartier

MERCREDI SOIR, 31 MAI 1893

ACTIF

Espèces	$27,944 64
Billets de la Puissance	90,941 00
Billets et Chèques d'autres Banques	172,760 64
Dû par d'autres Banques en Canada	7,178 89
Dû par d'autres Banques en pays étrangers	41,804 90
Dû par des succursales de la Banque et par d'autres agences du Royaume-Uni	32,579 44
Fonds de garantie pour circulation	22,187 63
Prêts à demande sur actions, autres valeurs publiques, etc	156,003 84
	$550,400 08
Prêts et escomptes courants	2,840,103 50
Billets escomptés dus et autres créances garanties	13,060 54
Billets en souffrance	8,714 09
Créances en liquidation	83,474 87
Créances hypothécaires	66,224 64
Propriétés foncières	69,097 92
Edifices de la Banque	93,853 31
Ameublements et Papeteries	25,663 71
	$3,760,592 06

PASSIF

Fonds capital	$500,000 00
Fonds de réserve	215,000 00
Réduction d'escompte sur billets à échoir	25,000 00
Profits et pertes, balance disponible	4,632 86
Dividende No 53, 3½ 0|0 payable le 1er juin 1893	17,500 00
Dividendes non-réclamés	1,536 00
Total dû aux actionnaires	$763,668 86
Billets de la Banque en circulation	$390,261 00
Dépôts payables à demande	705,563 46
Dépôts portant intérêt	1,769,875 39
Dépôts du gouvernement fédéral	18,641 11
Dépôts du gouvernement provincial	50,000 00
Balances dues à des succursales de la Banque et autres banques du Canada	62,582 24
	$3,760,592 06

ETAT DES PROFITS POUR L'ANNÉE EXPIRANT LE 1ER JUIN 1893

Dr	
Dividende No 54 de 3½ 0|0 le payé 1er décembre 1892	$ 17,500 00
Dividende No 55 de 3½ 0|0 payable le 1er juin 1893	17,500 00
Porté au Fonds de Réserve	40,000 00
Réduction d'escompte sur billets à échoir	25,000 00
Balance au crédit du " Compte Profits et Pertes," 31 mai 1893	4,632 86
	$104,632 86
Cr	
Balance au crédit du " Compte Profits et Pertes " 31 mai 1892	$ 15,304 90
Profits nets pour l'année, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables	89,327 86
	$104,632 96

A. L. DE MARTIGNY,
Directeur-gérant.

Les propositions suivantes sont alors adoptées :

Proposé par le président, appuyé par M. Dumont Laviolette, que le rapport qui vient d'être soumis soit approuvé et imprimé pour l'usage des actionnaires. Adopté.

Le président ayant invité MM. G. N. Moncel et Arthur Roy d'agir comme scrutateurs, ces messieurs sont choisis à l'unanimité.

Proposé par M. Lucien Huot, secondé par M. Adolphe Roy, que le nombre des directeurs de la Banque Jacques-Cartier soit à l'avenir de sept au lieu de cinq.

Le vote au scrutin ayant été pris, le résultat a été de quatre mille neuf voix pour et onze mille cinq cent soixante et quatorze contre. La motion principale a été déclarée perdue par une majorité de sept mille deux cent soixante et cinq voix.

Il est ensuite procédé aux votes et le dépouillement du scrutin ayant été fait, les Messieurs dont les noms suivent furent déclarés élus directeurs : L'honorable M. A. Desjardins et MM. A. S. Hamelin, D. Laviolette, A. L. de Martigny et Joël Leduc.

Il est proposé par M. J. Melançon, secondé par M. Moncel, qu'à l'avenir le traitement des directeurs soit de six mille piastres par année. Adopté.

Proposé par M. Z. Chapleau, appuyé par M. F. Saint-Germain, que des remerciements soient votés au président, au vice-président et aux directeurs pour les services qu'ils ont rendus à la banque, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Proposé par M. Hubert Desjardins, appuyé par M. J. Melançon, que cette assemblée se plaît à reconnaître la manière satisfaisante avec laquelle le directeur-gérant, l'inspecteur, les gérants des succursales et les autres officiers de la banque ont rempli leurs devoirs.

Des remerciements ayant été votés aux scrutateurs, l'assemblée a été déclarée close.

(Signé)

A. DESJARDINS,
Président.

A. DE MARIGNY,
Directeur-Gérant.

Banquet St-Jean-Baptiste

Pour se rendre au désir d'un bon nombre de visiteurs étrangers qui ne peuvent rester ici jusqu'à mardi prochain, il a été décidé par l'assemblée générale d'hier soir que le Banquet d'Inauguration du Monument National aura lieu dimanche, le 25 courant, à 7½ heures, dans la grande salle de l'édifice.

Avis en conséquence aux porteurs de billets. Les meilleurs orateurs du pays et de l'étranger se sont inscrits pour l'occasion.

Par ordre,

J. C. BEAUCHAMP,
295—3 Secrétaire-Trésorier.

FINANCE ET COMMERCE

FINANCE

L'EMPRUNT DE QUÉBEC

LONDRES, 22—Les délégués de la ville de Québec, le maire Frémont à leur tête, partiront de Londres, cette semaine. Ils ont conclu un arrangement avec MM. Coates, Son & Co., qui se chargent des débentures 4 p. c. de la cité de Québec, au montant de £220,000.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Meredith & O'Brien, rue St Sacrement nous fournissent le rapport suivant, à midi

STOCK.	Vend.	Ach.	STOCK.	Vend.	Ach.
Montréal	223½	220	Wabash	....	....
Ontario	118	115	Wabash. Pr.	....	....
B.N.America	....	....	Pan.P. Ry	78	77¼
Du Peuple	120	114½	G.T. 1er prf.	....	....
Molson	175	160	N.Cord. Co	....	....
Toronto	....	....	M. Cott.Co.	130	125
J.-Cartier	....	....	Merch. Mfg	....	....
Marchands	162½	157	D. Cott. Co.	125	119
E.Townships	....	....	M.L.& Mort.	140	125
Québec	....	....	G.Co of N.A.	....	....
Nationale	100	....	C.C. Mill Co.	90	85
Union	....	....	" Bonds	100½	99¼
Commerce	140½	139	Bell Tel	146	....
Dominion	....	....	R.E.Light	168¼	....
Hochelaga	131	124	D.4 p.c. stck.	....	....
Com.of Man.	....	....	M.4 p.c. stck.	....	....
Int. Coal	65	40	Int. Coal	....	....
M. Tel. Co.	144½	143½	C.P.L.grt 5s	....	....
C. Cable Co.	140	139	Can. C. 6s	....	....
N. Land	....	....	C. & St L. 6s	....	....
R.& O.N.Co.	63½	62¼	M. Cott. 6s	....	....
M. Str. Ry.	178	173	D. Cott. 6s	....	....
M. Gas Co.	207	200¼	Havre	....	....
D.S.A.	8½	8	C. Cbl. New	....	....
D.S.A.Pr.	20	18½			

Ventes à la bourse de Montréal:

B. de Montréal—5 à 221.
St. Ry.—50 à 174.
R. et O. Nav. Co.—25 à 63½, 50 à 63.
Inter. Coal—25 à 42½.
J. Cartier—10 à 125.
Molson—60 à 165.

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par cable privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St Sacrement.

Cours d'ouverture et de fermeture.—12 a.m. p.m.

Ster'g dem'd.	....	....	Nat'l Cordage	15	13½
A.T.C.	24½	23¾	M.O.Pac.	34	34
C.B. & Q.	87½	87¼	Nor. Pac.	....	....
Can. Pac.	....	....	Nor.Pac.pfd.	35¼	35¼
N.Y.C	103	....	Nor. West	105¼	105
C.C.C	....	....	Wabash pfd.	....	....
Can.South	51¾	....	Oma. Com	40¾	41
Del. Hud	123	123	N.A.	....	....
D.L.&west	145½	145½	Pacific Mail.	18½	18
Erie	18¼	....	Reading	15¾	14¼
C. Gas	71½	71¼	St Paul	69¼	69¼
N.Y.&N.En.	20¾	....	Tex. Pac	....	....
N. J. Cen	....	....	Union Pac	....	....
Lead xd	32½	32¾	W.U. Tel	83¾	83¼
Louis&Nash.	67¼	67¾	Wab.Com	....	....
L. Shore	124	....	R.T	2	....
M. C	....	....	R.I	72½	72¾
Silver	....	....	Sucre Exdiv.	85¾	84¼

Marché Americain à Londres

Fermeture du stock américain à Londres avec l'équivalant à New-York.

	Londres prix.	New-York equivalent
Atchison	24¾	24½
Can. Pacific	80¾	77¼
Com. Cable	....	....
Erie	18¾	18¼
Kan. & Texas	12¾	12½
Louisville & N	69¾	67¼
Lake Shore	128	123¼
Northern Pac. Pr.	36¾	35½
N. Y. Central	....	....
Norfolk & W. Pr	....	....
Ont. & Western	15¼	15
Reading	8½	15¾
St. Paul xd	71½	69½
Union Pacific	30¼	29½
Wabash Pr	18¼	17¾
Grand Tronc 1ers	....	....
Grand Tronc 2mes	....	....

COMMERCE

MARCHÉ DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par cable privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

	Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	A 12 Hrs
BLE—				
Mai	....	....	....	....
Juillet	65¾	65¾	65½	65½
Sept	70¾	70¾	69¾	70¾
Dec	....	....	....	....
BLE D'INDE				
Mai	....	....	....	....
Juin	....	....	....	....
Juillet	41¾	42	41½	42
Sept	43¾	43½	43¾	43½
AVOINES—				
Mai	....	....	....	....
Juin	....	....	....	....
Juillet	29¾	30	29¾	30
Sept	26¾	26¾	26¾	26¾
PORC—				
Mai	....	....	....	....
Juillet	19 40	19 40	19 40	19 40
Sept	20 50	20 50	20 50	20 50
SAINDOUX.				
Mai	....	....	....	....
Juillet	9 65	9 72	9 65	9 72
Sept	10 30	10 32	10 30	10 32

ARRIVAGES A MONTREAL

Marchandises	G.T.R.	C.P.R.	Canal
Pois "	5200	2179	......
Avoines, minots	7000	7570	......
Orge "	1700	......	......
Farine de blé, brls	1125	185	......
Beurre, paquets	143	824	......
Fromage, meules	5067	4454	......
Jambon et bacon, paquets	367	......	......
Cuir, rouleaux	41	......	......
Tabac, paquet	18	48	......
Œufs, caisses	443	127	......

NOUVELLE SOCIÉTÉ

Mélanie Ouellette, fille majeure et usant de ses droits, et Léon Ouellette font affaires comme plombiers et ferblantiers sous la raison sociale de " Ouellette & Cie ".

Le consul des Trois Rivières

M. F. X. Belleau, de Lewiston, consul américain à Trois-Rivières, et M. W. F. Lambert, secrétaire du consulat, sont en cette ville, en route pour Trois-Rivières où ils s'installeront dans leurs fonctions. Ils ont été à Montréal les hôtes de M. J. N. L. Heureux, autrefois de Lewiston.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de ces messieurs à nos bureaux et de leur faire de vive voix nos sincères félicitations.

Théâtre français

A l'Empire, la troupe française, organisée pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, a commencé, lundi, sa série de représentations. " Une cause célèbre," drame militaire très émouvant, a été rendu par les artistes avec talent. On a reconnu parmi ces derniers la plupart des actrices et acteurs qui, il y a quelques semaines, attiraient une foule considérable lors de la représentation des " Deux Orphelines."

Prompt paiement

A l'occasion de l'incendie du couvent de Villa-Maria, M. Gustave Fauteux, agent de la compagnie d'assurance North British & Mercantile, qui était intéressée pour un montant considérable dans cette conflagration ($36,000), nous communique la lettre suivante qui parle par elle-même :

Congrégation Notre-Dame,
Montréal, 21 juin 1893.

Randall Davidson, Ecr., surintendant, North British & Mercantile Insurance Co.

Monsieur,

Veuillez recevoir les sincères remerciements de notre communauté pour la promptitude avec laquelle votre compagnie d'assurance a répondu à notre réclamation au sujet de l'incendie de notre maison-mère.

Nous sommes encore plus sensibles au témoignage de sympathie que vous offrez à la Congrégation de Notre-Dame, à l'occasion du malheur qui l'a frappé. Elle a été profondément touchée de cette marque d'intérêt et elle vous en remercie bien cordialement.

J'ai l'honneur de me souscrire,
Monsieur,
Votre très humble servante,

SŒUR STE AGNÈS DE JÉSUS,
Dépt'ee Générale,
Congrégation Notre-Dame.

Les personnes faibles

Il est bon de connaître que le " Anchor Weakness Cure," ou " Remède Anchor contre la faiblesse," est un tonique reconstituant complet et agissant avec une rapidité étonnante. Ce n'est pas un remède secret ; il est composé d'après une formule approuvée par un médecin régulier. Il a reçu les approbations et l'encouragement distingué de la profession médicale. Demandez-le à votre pharmacien. 194—12

Grand Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, (Huitième).

POUR FEMMES—Les 27 et 28 Juin 1893. Départ de Montréal à 6 heures a.m., Retour à Montréal à 7 heures p.m.

Au profit de la Chapelle du Sacré-Cœur. Sous la direction du Révérend Père C. Beaudry, Supérieur du Collège Joliette. Le voyage se fera par le chemin de fer du Pacifique Canadien. Prix du passage, aller et retour, adultes : $2.60 ; enfants, $1.30. 22.24.26

PELERINAGE DE LA PAROISSE SAINT-HENRI
A Ste Anne de Beaupré

Pour dames et demoiselles, Mercredi, le 26 Juillet 1893. Départ de Montréal à 5 hrs p.m. Prix du billet $2.10. Cabines et billets à vendre chez Ch. D Amour, No 1 Place d'Armes, et au presbytère de St Henri.

Directeur, J. O. ROUSSIN, Ptre.
3,10,17,24,1,8,15,22,24,25 Téléphone 8515

SI VOUS VOULEZ avoir le meilleur, nous l'avons.—Le meilleur poêle à gaz que vous puissiez obtenir, style tout à fait moderne et principes nouveaux ; il ne faut pas se courber ; pas de fumée, ni odeur, ni goût désagréable, pas de gaspillage, combustion parfaite, vous ne payez que $1.00 à $1.50 par mois seulement pour le gaz. Placé dans votre maison pour $20 comptant, un très bon marché pour toutes les personnes qui tiennent maison. Magasin de Lampes de Cole, 1792 rue Notre-Dame. Poêles à gaz et à pétrole réparés. 195—1

AVIS de FAILLITE

La Cie d'Imprimerie du 'Canadien'

EN LIQUIDATION.

Le temps pour recevoir les soumissions cachetées pour le titre, les gallées, les files et les comptes d'abonnés du journal " Le Canadien " est prolongé jusqu'au

4 JUILLET prochain, à midi

Les soumissions doivent être adressées à

AMEDEE LAMARCHE,
Liquidateur,
No 1709 rue Notre-Dame,
Montréal, 22 juin 1893. 22,29

ANNONCE
— DE —
HENRY & N. E. HAMILTON

AVIS SPECIAL

NOTRE

GrandeVente

SUPPLEMENTAIRE

DE

COUPONS

AURA LIEU

DEMAIN

VENDREDI, LE 23

RAPPELEZ-VOUS

Que c'est positivement pour

Une Journée seulement

Nous attirons encore l'attention des dames sur le fait que si elles veulent avoir des Coupons de choix, elles doivent assister à cette vente

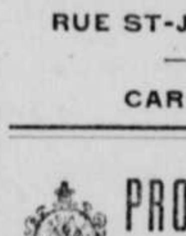
LE MATIN

HENRY & N. E. HAMILTON

RUE ST-JACQUES

— ET —

CARRE VICTORIA



PROCLAMATION

A Son Honneur le Maire de la Cité de Montréal.

L'humble Requête des soussignés

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :

Considérant que la célébration de la fondation de Montréal intéresse non seulement l'Association St-Jean Baptiste, mais toute la population de Montréal, sans distinction de races ou de religions, vos requérants croient qu'il serait opportun et convenable de consacrer un jour spécial à la mémoire des hommes héroïques qui, à force de dévouements et de sacrifices, réussirent à fonder notre belle ville.

Il nous semble que c'est une circonstance où tous les citoyens devraient s'unir dans un même sentiment d'admiration et de reconnaissance pour ceux à qui Montréal doit son existence.

Pourquoi ils vous prient de vouloir bien déclarer LUNDI PROCHAIN, 26 JUIN, jour de fête civique, et de voir s'il ne serait pas opportun d'avoir le soir une illumination générale de la ville.

KERRY WATSON & CO.
W. W. OGILVIE.
MACKAY BROS.
P. P. MARTIN & CIE.
LETANG, LETANG & CIE
THIBAUDEAU BROS & CIE.
CHS. LACAILLE & CIE.
J. J. GILMOUR & CO.
JAMES JOHNSTON & CO.
HUDON, HEBERT & CIE.
ALPHONSE RACINE & CIE.
N. QUINTAL & FILS.
L. CHAPUT, FILS & CIE.
JACQUES GRENIER & CIE.
J. G. MACKENZIE & CO.
LYMAN SONS & CO.
HODGSON, SUMNER & CO.
B. J. COUGHLIN et autres.

En réponse à la requête ci-dessus, et avec l'avis ces échevins, je déclare LUNDI prochain, le 26 courant, jour de fête publique.

ALPH. DESJARDINS,
Maire.

Cabinet du Maire
Hôtel de Ville,
Montréal, 21 juin 1893. 195—2

AMUSEMENTS

THE QUEEN'S—Dernière semaine—Compagnie d'opéra Queen. Grande représentation de la H. M. S. PINAFORE (par permission de R. D'Oyley Carte, ecr). Mardi soir, représentation donnée au profit de Mlle Thorne et de Mlle Ellis. Vendredi soir, représentation donnée en faveur de M. J. W. Herbert, sous le patronage du lieut. col. Hougton, D. A. G., et les officiers du 5ème district militaire, à laquelle occasion un grand programme double sera présenté. Sièges maintenant en vente au Théatre (entrée de la rue Université), à la N.Y. Piano Co. chez Sheppard et aux hôtels. Semaine suivante : La compagnie Delang & Rising, dans Tangled Up. 192—6

THEATRE ROYAL—Chaque après-midi et soir, semaine commençant LUNDI, le 19 Juin. Engagement de Mlle Ada Gray, dans la fameuse pièce East Lynne ou The Elopement, (Enlèvement). Lady Isabel, Mme Vine, Mlle Ada Gray, dans lequel rôle elle est sans égale. Prix d'entrée, 10c, 20c et 30c. Semaine suivante : La fameuse compagnie burlesque d'Helene Courtland. 191—6

THEATRE EMPIRE
Rue Ste Catherine, près St Laurent

Semaine commençant lundi, le 19 juin,

UNE CAUSE CELEBRE

Par une compagnie d'artistes de première classe. Matinée samedi. Prix 10, 20, 30 et 50c. Semaine prochaine—L'ENFANT PRODIGUE ou Les Crochets du Père Martin. 195—3



EXCURSION

Le vapeur " SOVEREIGN " fait le service journellement à CARILLON, aller et retour. Voyage circulaire (y compris les chars) $1.00.

Prenez le train du G.T.R. à 8 heures a.m. pour Lachine. Les passagers peuvent revenir de Lachine le soir, soit par le train ou par les rapides. 195—3

JOUR DE LA ST JEAN-BAPTISTE



C. M. B. A.
Grande Excursion au Lac Saint Pierre

A bord du vapeur " Trois-Rivieres," SAMEDI, LE 24 JUIN 1893. Départ du bateau à 1.30 heure p.m.

BILLETS 50c. 195-1 ENFANTS : Gratis



GRANDES COURSES AU TROT au profit de la Société St-Vincent de Paul, conférence St-Jean-Baptiste, au

PARC MONT-ROYAL

Mercredi, le 5 Juillet 1893. Admission, 25c. Les dames seront admises. 195-3



ASSOCIATION des courses de Fermiers de l'Isle de Montréal. Course au clocher et à barrières, Jeudi et le Jour de la Confédération, 29 Juin et 1er Juillet, au PARC LEPINE, Montréal.

Premier Jour—29 Juin

Première Course — Farmers' Flat Race ; Bourse $150.
Deuxième Course — Open Handicap Flat Race ; bourse $150.
Troisième Course—Farmers' Steeplechase ; Bourse $150.
Quatrième Course—Open Handicap Hurdle Race ; Bourse $150.

Deuxième Jour—1er Juillet

Première Course — Farmers' Flat Race ; Bourse $225.
Deuxième Course — Open Handicap Flat Race ; Bourse $225.
Troisième Course—Farmers' Hurdle Race ; Bourse $225.
Quatrième Course—Open Handicap Steeplechase ; Bourse $225.

GEO. T. FINNIE,
21,24,26,27,28 Hon. Sec.



BAINS : LAURENTIENS

Grande Représentation, Mercredi, le 28 Juin 1893

Portes ouvertes à 7.30 heures. Commencera à 8.30 heures précises.

PROGRAMME D'EVENEMENTS

1—Handicap pour petits garçons au-dessous de 15 ans, 2 longeurs, 2 prix. Entrée 15c.
2—Concours de plongeurs, 2 prix. Entrée 25c.
3—Handicap de 100 verges pour tous les amateurs, 2 prix. Entrée 25c.
4—Concours de Polo. M.A.A. vs. St Ann's.
5—Anneaux volant en haut et en bas, 2 prix. Entrée 25c.
6—Course sur une longueur (Scratch) en costume complet, 2 prix. Pas de prix d'entrée.
7—Concours de plongeurs. Grandes hauteurs chacun trois plongeons, 2 prix. Entrée 25c.
8—Handicap de 440 verges pour tous les amateurs ; 2 prix. Entrée 25c.
9—Courses en canots. Evénement Spécial.
10—Concours de polo ; Grand Trunk vs. Laurentian.
11—Course, les yeux bandés, une longueur, 2 prix. Pas de prix d'entrée.
12—Exercices fantaisistes dans l'eau ; Evénement spécial.

AVIS—Toutes les entrées seront positivement fermées lundi prochain, le 26 juin, chez M. C. Salkeld. Pas d'entrée par la poste.

Le prix d'entrée comprend un billet d'admission.

Les concurrents devront porter les costumes rigoureusement réglementaires, attendu que des dames seront présentes.

Ce programme n'est que pour les amateurs bona fide. Les concurrents de la campagne devront présenter des lettres de crédit à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser à

194—5 M. SALKELD, Gérant.

BOCAGE BORDEAUX
POUR PIQUE-NIQUE

A quelques minutes de marche de la gare du Sault-au-Récollet, le plus beau site de la Rivière des Prairies, magnifiques bosquets, gazon frais et abondent, pêche, canotage, etc. Rafraîchissements sur le terrain, hamacs, chaloupes, pavillons rustiques, plateforme pour la danse, etc. Ce magnifique terrain est maintenant subdivisé en lots à bâtir. Pour louer le terrain ou acheter des lots, s'adresser à Edouard Gohier, ville St Laurent, vis-à-vis de l'église. 20,22,24

Pour literie, allez chez T. E. et A. Martin, 1924 rue Notre Dame. 194—4

CYCLORAMA

JERUSALEM A L'EPOQUE de la CRUCIFIXION

REOUVERTURE DU CYCLORAMA

La magnifique reproduction du célèbre tableau de Jérusalem à l'époque de la crucifixion, du professeur Bruno Piglhein sera de nouveau visible, LUNDI, LE 19 JUIN, pour un court espace de temps, dans la bâtisse du Cyclorama, au coin des rues Ste Catherine et St Urbain. Tous les jours de 9 h. a.m. à 10.30 h. p.m. ENTREE 25c. 190—jno

VENEZ AU PLUS TOT

4000 CHAPEAUX

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Choix parmi plus de 250 formes. Pas de vieille marchandise, tout ce qu'il y a de plus beau et de plus nouveau pour la saison. Sacrifiés à 10, 15, 20 et 25 cents.

POUR GARNIR LES DITS CHAPEAUX

Fleurs à choisir parmi des milliers, aux prix de 5, 10 et 15 cents. Rubans à 6, 8 et 10 cents.

POUR LA FETE ST-JEAN-BAPTISTE

Un lot de Parasols à 50 pour cent de Réduction.

Samedi, le 24 Juin, Jour de la Fête, nous donnerons gratis à toute personne qui en fera la demande, un insigne, un pavillon, un éventail ou un ruban tricolore.

BOISSEAU FRERES, 235 et 237 rue St-Laurent

195—2

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures

TORONTO, 22 — Vents du sud à l'ouest. Temps beau ; température stationnaire ou un peu plus basse précédée de pluies locales.

MONTREAL, 22 juin 1893.

BULLETIN d'après le thermomètre de HEARN et HARRISON, 1640-1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum	75
Même date l'an dernier	81
Aujourd'hui Minimum	63
Même date l'an dernier	61

D'après le Baromètre aujourd'hui 8 hrs a.m. 29.[illegible] 12 hrs a.m. 29.69. 2 hrs p.m. 29.69.

La circulation de LA PRESSE (29,628 copies par jour) est trois fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

APPEL DU MAIRE

Aux citoyens du Mile-End

Hier après-midi, le maire Bélanger a lancé une proclamation faisant appel à tous les citoyens du Mile-End de se tenir prêts à répondre au premier signal qui leur sera donné d'empêcher la compagnie des Chars Urbains de Montréal de faire enlever les rails posés par la "Montreal Park and Island Co."

Hier soir, une assemblée du comité général du conseil a eu lieu ; mais on n'y a fait rien d'important.

Ainsi que la chose est annoncée dans une autre colonne, le bref d'injonction émis à la demande de la commission des chemins à barrières pour empêcher la "Montreal Park and Island Co." de continuer la construction de son tramway sur la rue St Laurent, sera plaidé lundi prochain.

Les contribuables de St Louis du Mile-End sont décidés de s'opposer à la passation du contrat avec la compagnie des Chars Urbains de Montréal au sujet du chemin de fer électrique.

L'excitation est générale et on se promet de faire passer un mauvais quart d'heure aux conseillers Villeneuve et Martel, si, à la prochaine séance du conseil, ils se montrent favorables à la compagnie.

MAISONNEUVE AUSSI

Potin à propos de tramway

Le conseil municipal de Maisonneuve a siégé hier soir sous la présidence du maire Bélair. Tous les conseillers étaient présents.

La question la plus importante dont s'est occupé le conseil est le retard de la compagnie des Chars Urbains à exécuter, à prolonger son tramway, d'après son contrat. Plusieurs citoyens ont déjà manifesté leur mécontentement et le conseil a unanimement autorisé le secrétaire, M. Ecrément, notaire, à rédiger un protêt contre la compagnie.

La séance est ajournée au 5 juillet prochain.

LE BREF D'INJONCTION

Au sujet du tramway du Mile End

Un bref d'injonction a été émis, hier soir, à cinq heures, contre la corporation du Mile End, contre la compagnie de chemin de fer "Montreal Park & Island", et contre M. A. J. Corriveau et W. S. Williams. M. le juge Tait, qui a accordé la requête, a fixé le cautionnement à $600.

Au lieu de fournir le cautionnement, on a déposé la somme de $600.

Le bref est rapportable le 26 courant.

DETENUS A L'ŒUVRE

Une bonne manière de leur donner de l'occupation

M. le juge Desnoyers était tout souriant, ce matin, lorsqu'il a rencontré le reporter de LA PRESSE.

—Quelle bonne nouvelle, M. le juge ?

—La meilleure nouvelle que je puisse vous donner est que demain nous pourrons enfin sortir des bureaux que nous occupons maintenant, où nous avons tant à souffrir du bruit et de la poussière dûs aux réparations.

Nous allons nous trouver dans un véritable palais. On est en train de restaurer le rez-de-chaussée de l'Université Laval, rue Notre-Dame, pour nous accommoder.

Notre reporter s'est ensuite rendu à l'endroit en question, situé vis-à-vis de l'hôtel de ville, où quinze détenus sous la surveillance de M. le gouverneur Vallée et de trois sergents, travaillent activement à l'installation de nouveaux bureaux de police, des licences et des bureaux des magistrats de police. L'installation complète sera terminée demain.

PAUVRES EMPLOYES

Salaires en retard

Depuis trois semaines les employés du département des chemins n'ont pas reçu un sou de leur salaire. Plusieurs d'entre eux commencent à crier famine. On leur a appris ce matin qu'ils seront payés demain avec le retranchement de leur salaire ordonné par le conseil de ville.

EXCURSION COSMOPOLITE

Tous les délégués étrangers de Chicago visiteront Montréal

Le maire Desjardins, a reçu ce matin, du maire Harrison, de Chicago, président du comité exécutif de l'Exposition de Chicago, une lettre, l'informant qu'il s'organisent une excursion pour les délégués de toutes les nationalités à l'exposition, pour visiter les principales villes du Cana. Il dit que Toronto et Ottawa, sont prêts à payer leur part des frais du voyage et il invite la métropole à en faire autant. Cette lettre sera soumise au conseil de ville à sa séance de demain après-midi.

UNE RECOMMANDATION

A la Cie des Cars Urbains

Le coroner a tenu une enquête hier après-midi sur la mort de Aldéric Marois, l'enfant qui est mort des suites de blessures reçues en jouant dans les chars urbains, sur la rue Ontario. On a rendu un verdict de : mort accidentelle, le jury recommandant à la Cie de ne pas laisser de chars sur les rues, sans gardien.

Réparations aux marchés

L'ex-échevin Vital Grenier et M. Charbonneau ont commencé aujourd'hui comme experts l'inspection de nos marchés pour faire un calcul approximatif du coût des réparations exigées par la salubrité.

LA PROCESSION

De la St-Jean-Baptiste

Dimanche prochain, à 8 hrs a. m.

LIEU DU DEPART

Le banquet aura lieu dimanche et non mardi

Nous publions ci-dessous le programme officiel de la grande procession de la St Jean-Baptiste, qui aura lieu dimanche matin :

1. Section St Louis et section des Carrossiers—Ouest de la rue St Dominique.
2. Section Ste Cunégonde—Est de la rue St Dominique.
3. Section St Grégoire le Thaumaturge, Ligue du Sacré-Cœur—Rue St Gabriel.
4. Section Sacré-Cœur—Ouest de la rue St Constant.
5. Section St Charles, Personnage allégorique. Fanfare de Longueuil et Cavalcade—Est de la rue St Constant.
6. Section Ste Brigide et Association des Bouchers—Ouest de la rue des Allemands.
7. Section St Joseph, Personnage allégorique. Fanfare de Ste Cunégonde, Union St Vincent, Délégation de St Jérôme et Cavalcade—Est de la rue des Allemands.
8. Section Hochelaga avec sa fanfare—Ouest de la rue Ste Elisabeth.
9. Section St Vincent de Paul—Est de la rue Ste Elizabeth.
10. Section St Henri, avec sa fanfare et cavalcade—Ouest de la rue Sanguinet.
11. Section St Jacques, fanfare de St Jean, Union St Joseph, Union St Pierre, Association des Commis-Marchands et Société des Marchands—Est de la rue Sanguinet.
12. Section Notre-Dame avec fanfare et bannière — Ouest de la rue St Denis.
13. Section St Jean-Baptiste : Personnage allégorique—Est de la rue St Denis.
14. Union des Briquetiers, Union des peintres No 74, Union des Tailleurs de Pierre, Union des maçons en pierre, Union des plombiers, Association opérative des plâtriers, Fraternité des charpentiers et menuisiers —Ouest de la rue St Hubert.
15. Union des cigarier, Société bienveillante St Roch, succursale St Jacques No 3, Club Letellier de Montréal, Société de bienfaisance Italienne avec orchestre — Est de la rue St Hubert.
16. Société des Artisans et ses succursales, bannière et fanfare ; Alliance Nationale—Rue Gosford.
17. Délégations étrangères : Sociétés St Jean-Baptiste de Québec, St Hyacinthe, Sherbrooke, Windsor, Plattsburg, Cornwall, Champlain, N Y ; Springfield, Richmond, Ottawa, Valleyfield, St Rémi, Webster, Mass ; Lowell, Mass ; New Haven, Conn ; Biddeford, Me ; Burlington.

Club Montcalm de Burlington.
Association catholique de Lowell.
Association d'ouvriers de Northampton.
Union canadienne-française de Claremont, N H.
Union canadienne-française de Ishpeming, Mich.
Union fraternelle française de Indianapolis
Union St Joseph d'Iberville.
Les zouaves pontificaux.
Les invités.

Comité central de l'Association St Jean-Baptiste précédé de la fanfare l'Harmonie—Sur le Champ de Mars.

Réunion à 8 heures du matin.

Parcours—Rues Craig, St Laurent, Ontario, Champlain, Ste Catherine, St Denis, Bonsecours, Notre-Dame.

Aucune voiture ne sera tolérée dans la procession, si ce n'est pour les personnages allégoriques et pour les bannières trop lourdes à porter.

Les commandants de chaque section voudront bien entrer dans l'église à la tête de leur section.

J. G. W. McGOWN,
Commandant-général.

Les officiers des sections de l'association et les membres des divers comités d'organisation des fêtes nationales se sont réunis, hier soir, au Monument National, et la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

"Que pour acquiescer au désir du plus grand nombre de nos visiteurs et de nos invités, le banquet qui sera donné à l'occasion des fêtes nationales, ait lieu dimanche, le 25 juin courant, au lieu de mardi, le 27 courant.

L'inauguration des fêtes aura lieu samedi prochain, à 3 heures p.m., au parc Sohmer.

Les sociétés étrangères seront présentes avec leurs corps de musique, ainsi que tous les officiers des sections, de même que les officiers généraux, et des orateurs distingués adresseront la parole.

Le parcours de cette procession sera comme suit : Point de départ, Champ de Mars ; défilé de la procession par les rues Craig, St-Laurent, Ontario, Champlain, Ste-Catherine, St-Denis, Lacroix, Notre-Dame.

La Société des Artisans Canadiens-Français ayant décidé de prendre part à la grande procession de dimanche, avec bannière et fanfare, les Artisans sont priés de se réunir aux endroits suivants avec leurs insignes : ceux de la partie Est, au coin des rues Ste Catherine et Visitation ; ceux de St Jean-Baptiste et de St Louis du Mile End, au marché St Jean-Baptiste ; ceux de la partie ouest, au coin des rues Notre-Dame et Richmond, à 7½ heures, afin de se trouver tous sur la rue Gosford à 8 heures précises.

La société des Commis-Marchands a accepté l'invitation de la société St-Jean-Baptiste de prendre part à la fête nationale et elle sortira en corps avec la section St-Jacques.

Fête publique

Le maire vient de lancer une proclamation invitant les citoyens à observer lundi prochain comme une fête publique.

PERSONNEL

—M. le notaire M. G. Ecrément, secrétaire de la municipalité de Maisonneuve, a signifié aujourd'hui le protêt à la compagnie des chars urbains.

—Sir Mederick Napier Broome, gouverneur de l'île de la Trinidad, est actuellement en cette ville, où il est né il y a cinquante-un ans. Il a quitté la ville à l'âge de six ans et l'a revue hier pour la première fois.

—M. Foursin-Escandre, de l'agence canadienne à Paris, est à Ottawa. Il doit s'embarquer vers le 15 juillet prochain pour l'Europe.

UN ACCIDENT AU CHAMBLY

Le diable en veut à la Cie du Richelieu

GRANDES PERTES ET GRANDS EMBARRAS

La compagnie du Richelieu et Ontario a évidemment le diable contre elle. L'année dernière, un vaisseau tout neuf, le "Columbia," s'est échoué dans le rapide des Cèdres à son premier voyage, et il n'est pas encore en état de reprendre son service. Un grand nombre d'accidents de diverses natures sont arrivés depuis ce temps à plusieurs de leurs anciens steamers.

Cette semaine le "Carolina", son plus beau vaisseau, a sombré à son premier voyage entre Québec et Montréal,

Hier soir, un autre accident est arrivé ; le "Chambly" a été crevé par un rocher et il est aujourd'hui en chantier.

Le SS. "Chambly" a crevé sa coque, hier après-midi, au quai de St Mathias. Ce quai est très imparfait et les abords sont entourés de roches dangereuses. Les pilotes du "Chambly" comme ses capitaines, depuis plusieurs années, attirent l'attention des directeurs sur le mauvais état du quai.

Le "Chambly" était accosté lorsque l'accident est arrivé. Sa coque était appuyée sur une roche qui a déchiré son bordage. On ne s'est aperçu de l'accident que par l'eau qui entrait en abondance dans la cale. Le bateau a été conduit immédiatement à Chambly où un plongeur du canal a bouché temporairement la voie d'eau, puis on l'a amené à Sorel, où il a été mis sur le chantier pour subir les réparations nécessaires. On croit qu'il pourra reprendre le service demain.

Le "Chambly" est remplacé par la "Mouche à Feu."

Le "Canada" remplacera ce soir le "Carolina" qui lui-même remplaçait le "Montréal." Ce dernier vapeur ne sera pas prêt avant une quinzaine de jours.

Le "Berthier" reprendra demain sa ligne entre Montréal et Trois-Rivières.

Le "Berthier" qui est parti de Québec à 4 heures hier après-midi, n'est arrivé à Montréal qu'à 11.30 hrs ce matin. Les passagers n'étaient pas de bonne humeur.

NOYES DANS LES RAPIDES

Mort accidentelle de cinq personnes

Des voyageurs descendus des chantiers de Rowantan, Ont., rapportent que cinq hommes de leur contingent se sont noyés, dont 3 d'un seul coup, au rapide du Manitou. Parmi ces derniers se trouvait un nommé Barbier, jeune veuf de la Gatineau, seul soutien de sa mère et ses deux enfants. Lui et ses cinq compagnons d'embarcation n'avaient plus que deux heures de travail à faire pour compléter leur engagement de 8 mois et 17 jours de travail, quand la chaloupe chavira et Barbier et deux de ses compagnons se noyèrent. Il y a 15 jours, leurs corps n'avaient pas été retrouvés.

FEU LE DR CHAPUT

Ses obsèques célébrées au Gésu

Les obsèques de feu M. le Dr Henri Achille Chaput, dont nous avons annoncé la mort tragique survenue à Lowell, Mass., ont eu lieu ce matin à l'église du Gésu.

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt, Alphonse et Thadée, par le Dr Gervais et son fils, L. Chaput, M. Prévost et son fils, J. B. Beauchamp, J. Leclair, E. Leclair, Adolphe Mongeau et les autres membres de la famille. Environ deux cent cinquante hommes à pied et une quinzaine de voitures ont accompagné le défunt de la pièce ardente, 36 rue St Denis, à l'église.

Parmi les nombreux amis de la famille, nous avons remarqué, à l'église, MM. Prud'homme, Dubreuil, Labelle, Decary, Frs Martineau, MPP, Lemieux, Roch Gervais, O. Tessier, etc., etc.

Porteurs : MM. Arthur Maillet, Edouard Barnabé, Emile Barbeau, le Dr Mongeon, George Prud'homme et M. Lanoix.

La levée du corps a été faite par le R. P. Desjardins, qui a ensuite chanté le service, assité du R. P. Connelly, diacre, et du R. P. Proulx, sous-diacre.

Le chœur a chanté la "messe des Morts" harmonisée, sous la direction de M. A. Clark. Solistes : M. J. B. Dupuis et M. Jos. Saucier. Les autres membres du chœur étaient MM. Hubert, E. Lebel, E. Lecavalier, C. Terroux, Robert Clerk, M. Surveyer, H. A. Cholette et Ernest St Amour. L'église était en grand deuil.

NOYE A STE-JULIENNE

Mardi, la paroisse de Ste Julienne, dans le comté de Montcalm, a été mise en émoi par la nouvelle d'un accident comme il s'en produit rarement dans cette localité.

Un petit garçon, d'environ 15 ans, fils de M. Wilbrod St-Jean, s'est noyé, en se baignant dans un ruisseau avec plusieurs autres enfants de son âge.

SERREFREIN TUE

Dimanche matin, un serrefrein nommé Hughes est tombé d'un char à la gare d'Iroquois, Ont., à peu de distance d'ici, et les roues de deux chars ont passé sur ses jambes près du tronc et sur un bras. Le malheureux est mort au bout de deux heures.

Il laisse une femme et un enfant en bas âge, à Montréal, où son corps a été ramené.

Union St Joseph de St Henri

L'Union St Joseph de St Henri assistera en corps à la procession de la St Jean-Baptiste, dimanche prochain.

Batiment condamné

M. Lacroix, l'inspecteur des bâtiments, a intenté aujourd'hui une poursuite contre Mlle Mary Ann Maguire pour avoir construit une maison en bois au coin de la rue Bleury et de la rue St Bernard, contrairement aux réglements municipaux.

REVOLUTION AU SAN SALVADOR

NEW-YORK, 22—Une dépêche spéciale du Nicaragua dit qu'une révolution a éclaté au San Salvador. Toutes les banques ont suspendu leurs affaires et resteront fermées jusqu'à ce que la paix soit rétablie. Le mouvement révolutionnaire est dû à l'administration tyrannique du président Ezeta.

LE PONT CURRAN

Les charretiers de l'échevin Pat. Kennedy

COMMENT SE FAISAIT LE TRANSPORT DU BOIS

Cinquante journaliers oisifs dans une cour à bois

Nous sommes payés quand même

Le premier témoin qui a été interrogé ce matin est un M. Gamache à l'emploi de M. l'échevin Pat. Kennedy, père du surintendant du canal. Il servait en qualité de contre-maître des charretiers employés à la construction du pont Wellington.

Le témoin raconte qu'il recevait $2.25 par jour pour chaque voiture simple et qu'il remettait l'argent à M. Pat. Kennedy. Une fois il a reçu $136 et plus tard on lui a remis une enveloppe cachetée qu'il a également remise à M. Kennedy, mais il ignore le montant qu'elle contenait.

M. Vanier interroge le témoin sur le transport de la pierre prise dans une carrière de Terrebonne. C'était dans le mois d'avril. Il y a eu plusieurs voyages de faits, à chaque voiture étaient attelés deux chevaux, mais il n'y avait qu'un seul automédon pour chaque attelage.

Le premier voyage, on est arrivé à Terrebonne vers une heure de l'après-midi et l'on n'en est reparti qu'à cinq heures.

"Que faisiez-vous tout ce temps-là ?"

R—On maniait les blocs de pierre pour les mettre dans les voitures.

"N'était-ce pas trop long ?"

Il a été charroyé environ vingt ou vingt-cinq voyages de pierre.

Les chemins étaient si mauvais qu'il a fallu parfois mettre deux paires et même quatre paires de chevaux sur la même voiture. Certains blocs pesaient plus de quatre tonnes. Il pouvait y avoir une douzaine de travailleurs dans la carrière.

"Avez-vous remarqué si les hommes travaillaient ?"

R—Ceux qui étaient sous mon contrôle paraissaient travailler, quand j'étais moi-même sur les lieux.

"Par qui êtes-vous payé ?"

R—Je ne le sais pas. On me disait d'aller au bureau de M. St-Louis, que c'était là que les hommes étaient payés.

"Quels étaient vos gages ?

R—Je travaillais pour M. Pat. Kennedy, et il me donnait $10 par semaine.

Le témoin ajoute qu'il n'a jamais donné de reçu ni signé aucune liste de paye. Il a reçu de l'argent pour M. Kennedy, mais pas pour d'autres personnes. La première fois on le paya avec un chèque.

M. Emard attire l'attention des commissaires sur un rapport du *Herald* bien propre à jeter dans le public du discrédit sur M. St Louis.

C'est ainsi que l'on dit que M. Trudel recevait de M. St Louis $1 de plus que le salaire à lui accordé par le gouvernement.

M. Lesage n'a jamais mentionné le nom de M. Trudel dans son témoignage. L'avocat de M. St Louis demande donc de l'examiner de nouveau pour rétablir les faits.

M. Lesage est appelé et dit que, d'après les listes de paye pour le pont Wellington, il voit que W. Robinson, Martin Connolly, Hugh Doney, W. Kenny, F. Mooney, etc., recevaient de M. St-Louis une piastre ou deux de plus que ce que le département leur accordait ; un nommé John Ryan recevait même $6.

M. A. Trudel, qui travaillait au pont du Grand Tronc, ne recevait que $3.

M. Emard s'efforce ensuite de prouver par M. Duchesneau que s'il y a une différence apparente dans le montant de la main-d'œuvre pour le pont du Grand Tronc et le pont Wellington, c'est que dès le mois de novembre dernier, le personnel du département a fait des travaux considérables pour le pont Curran.

M. Henri Achin, commis de M. Greir, marchand de bois, est ensuite interrogé. Il dit que son patron a vendu plusieurs milliers de pieds de bois à M. Anderson, se composant en grande partie de madriers de pin, d'épinette et de pruche, d'une longueur de six à neuf pieds ; on en a passé même de quatre pieds. Les voitures de M. Anderson sont allées chercher le bois dans la cour de M. Greir, mais il est venu du canal. Quand deux hommes suffisaient pour charger les voitures, il en venait douze.

Un matin, le témoin a vu cinquante hommes dans la cour à bois de son patron.

"Que faisaient-ils ?

R—Ils se réunissaient par groupes et s'amusaient.

"Ils ne paraissaient pas pressés ?

R—Ça n'en n'avait pas l'air.

Le témoin ignore si du bois a été pris de la cour à bois pour le transporter ailleurs que sur les bords du pont.

La cour de M. Greir est éloignée de deux milles environ du pont Wellington. Il a vu des voitures et des escouades d'hommes à l'emploi des constructeurs du pont entrer, dans la cour de M. Anderson et prendre du bois.

Ils transportaient toute sorte de bois ; il y avait du cèdre fendu très commun. C'était à la fin de mars ou au commencement d'avril, M. Anderson n'avait pas beaucoup de bois, et ce qu'il avait en main était du vieux bois. M. Anderson a dû prendre son bois ailleurs pour remplir son contrat.

En réponse à M. Atwater, le témoin dit qu'il a vu une couple de fois par semaine une cinquantaine d'hommes perdre tous ensemble leur temps.

Ils se vantaient de n'avoir rien à faire et d'être payés quand même. En réponse à M. Archibald, le témoin affirme avoir vu plusieurs fois le "time-keeper" venir lui-même dans la cour à bois prendre le temps des hommes.

Personne ne lui a parlé du témoignage qu'il avait à rendre. M. Corbeil ne lui en a pas soufflé mot.

A la suite de ce témoignage, la séance est suspendue.

HABEAS CORPUS

M. le juge Wurtele a accordé, ce matin, un bref d'*habeas corpus* dans la cause du jeune Edwards, accusé d'avoir causé la mort de son petit compagnon Howden, en le frappant à la tête avec une crosse sur le terrain des Shamrocks. Le montant du cautionnement est de $4,000. Le jeune Edwards subira son procès au terme du mois de septembre prochain.

L'ACCIDENT DE JOLIETTE

Les funérailles auront lieu demain

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Les étudiants en droit et en médecine de l'Université Laval ont adopté des résolutions de condoléances au sujet de la mort tragique de leurs quatre confrères, noyés à Joliette, mardi, dans les circonstances racontées par la PRESSE hier. Des délégations des deux facultés doivent partir pour Joliette ce soir, afin d'assister aux funérailles, demain matin.

Le corps du jeune Cloutier a été transporté hier aux Trois-Rivières, où demeurent ses parents. Les trois autres victimes de ce terrible accident seront inhumées demain matin à Joliette.

Le convoi funèbre partira de la résidence du Dr Rivard, père de l'une d'elles et il s'arrêtera successivement à la demeure de M. L. Z. Magnan, et de Madame veuve André Kelly, afin de prendre les deux autres cadavres.

Les trois cercueils seront placés sur le même char funèbre et transportés à l'église, où un service solennel sera chanté. On pense qu'une grande foule assistera à ces funérailles.

COUR DE POLICE

Elisabeth Langevin, mieux connue sous le nom de "French Mary" est venue ce matin déposer une plainte en cour de police, contre un nommé John McCarthy, matelot, pour larcin et assaut. L'accusé est entré chez la plaignante, coin des rues St-Gabriel et des Commissaires hier soir, et après avoir assailli la jeune fille qui servait au comptoir a volé deux verres à bière.

L'accusé plaide coupable, ce matin, et donne pour excuse qu'il était ivre et ne se souvient pas de ce qu'il a fait. Il subira cependant son procès demain matin.

—Le sergent Hill, accompagné des constables Dinelle et Brown, a arrêté, hier soir, sur la rue des Commissaires, deux individus du nom de Robert Percy et Alfred Maher, sous soupçon du vol de deux petits quarts de mélasse. Les deux accusés appartiennent à l'équipage du brigantin "Peggie" arrivé hier des Antilles.

Le capitaine a déclaré ce matin que les deux petites barriques ne formaient pas portion de sa cargaison et ont dû être passées en contrebande. Dans l'intervalle, on a fait écrouer les prisonniers jusqu'à huitaine.

—Un enfant de 11 ans, nommé Bertie Koppel, dont les parents demeurent avenue Plymouth Grove, s'est rendu coupable d'un vol considérable, au détriment d'une des institutrices de l'école "Royal Arthur," rue Workman. Pendant l'absence de la plaignante, le bambin s'est emparé d'une bourse contenant la somme de $25.

Lors de son arrestation par le constable Atchison, le petit voleur n'avait réussi à dépenser que cinquante à soixante-quinze centins. L'argent a été remboursé par le père, et sentence a été suspendue.

—Quatre matelots, nommés Henry Portyall, E. Ashcroff, John Dixon et James McGlynn, appartenant aux navires "Pickhuben" et "Stormking," ont été condamnés à la prison d'ici à la date du départ de leur vaisseau. Les accusés avaient refusé de travailler et avaient déserté le bord.

LES MENUS DELITS

De la cour du recorder

Il en a coûté cher ce matin à un certain Norvégien du nom de Catu Johnson, pour payer les frais d'une frasque. Johnson est entré au restaurant Bijou, hier soir, sur la rue Craig.

Il était un peu échauffé par les liqueurs et se mit à insulter le monde. Non content de cela, il frappa un nommé Rémi St-Germain, lui déchira ses vêtements et brisa plusieurs meubles d'une valeur assez considérable. Les constables Brown et McMahon ont arrêté ce forcené qui a comparu, ce matin, devant le recorder, qui l'a condamné sur une offense à $12 de dommages, à $3 d'amende ou un mois de prison, et, sur la deuxième offense à $18.70 de dommages, $5 d'amende ou un mois de prison.

—Un nommé Paul Forget, un homme qui dépasse quelque peu la cinquantaine et qui occupait il y a quelques années une bonne position, comparaissait, ce matin, devant le recorder, sur accusation de mendicité.

Forget boit et est réduit à mendier pour satisfaire la passion qui l'a dégradé.

Le recorder l'a condamné ce matin à trois mois de prison, $5 d'amende ou trois autres mois.

—La police continue sa campagne contre les lieux de désordre et de débauche. Deux femmes comparaissaient, ce matin, devant le recorder, pour avoir tenu des maisons qui font la honte de notre ville. L'une de ces femmes se nomme Georgiana Goulet ; elle plaide non coupable et son procès est remis au 28 juin. L'autre se nomme Marie Castonguay et demeure rue Lafontaine. Elle plaide aussi non coupable et son procès est remis au même jour, le 28 courant.

—Un nommé Amédée Aubé a été arrêté par le constable Bertrand, mardi, pour assaut sur sa femme. Hier matin, Aubé s'est esquivé du poste, mais le sergent Charbonneau l'a rejoint vers 11 heures au moment où il allait partir pour Boston. Son billet était même acheté. Aubé a comparu ce matin devant le recorder, mais il a plaidé coupable et son procès est remis à demain.

LETTRE DU CAPITAINE DU NEWARK

QUEBEC, 22—Le consul américain, M. Ryder, a reçu du capitaine du croiseur américain Newark, une lettre dans laquelle il exprime ses remerciements aux habitants de Québec pour l'accueil sympathique qu'il a reçu ici lors de son court séjour avec les caravelles. Le capitaine Terry dit qu'il a informé le département de la marine de l'aimable accueil qu'il a reçu de Québec. La lettre est datée du Bic.

VIOLENT ORAGE A RICHMOND

RICHMOND, Qué., 22—Un violent orage, accompagné de tonnerre et de grêle, s'est abattu sur la région lundi soir. Dans les cantons de Cleveland et de Kingsey, les grêlons, qui étaient d'une grosseur extraordinaire ont causé beaucoup de dommages.

La maison de Michael Kennedy, fermier, à quatre milles d'ici, a été frappée par la foudre, et, avec tout son contenu, brûlée jusqu'au sol.

LES MARINS NORVEGIENS

Et le juge Tighe, de Brooklyn

L'affaire se corse pour le magistrat

NEW-YORK, 21—Toute la presse continue à s'occuper longuement de la mésaventure du capitaine Magnus Andersen, commandant du navire norvégien "Viking," et de ses cinq officiers dont nous avons raconté l'arrestation à Brooklyn sous la double accusation d'ivresse et de tapage nocturne.

L'opinion générale est qu'un policeman peut être à la rigueur excusé d'avoir péché par excès de zèle. Mais on est indigné de la sévérité et surtout du peu de courtoisie, pour ne rien dire de plus, montré par le juge de police Tighe, envers des étrangers qui sont les hôtes de la nation.

"Jamais, dit en substance la *Tribune* de New-York, des fonctionnaires municipaux de Brooklyn n'avaient fait preuve d'une impudence aussi humiliante pour montrer leur autorité à des étrangers. Chaque nuit les sergents de police acceptent des cautions pour la mise en liberté provisoire d'ivrognes et de vagabonds ; mais celui devant lequel ont été conduits les officiers du "Viking" leur a refusé cette faveur et leur a fait passer le reste de la nuit en cellule comme de vulgaires criminels. La conduite du juge Tighe a été plus révoltante encore, car, informé que les prisonniers devaient partir à la fin de la semaine pour Chicago, il a ajourné l'affaire à lundi en les prévenant que leur caution serait forfaite s'ils ne se présentaient pas ce jour-là."

Mais, comme nous l'avions fait prévoir, l'affaire n'en restera pas là. Le capitaine Andersen, accompagné de M. Augustus Reynert, membre du comité de réception de New-York, et du général Christiansen, est allé trouver le maire de Brooklyn, M. Boody, et a déposé une plainte en bonne et due forme contre le juge Tighe. Après avoir entendu le capitaine Andersen, le maire a fait appeler le juge et l'a mis en demeure d'appeler l'affaire à l'audience d'aujourd'hui. Comprenant sans doute la bévue qu'il avait faite, le juge Tighe a promis d'entendre les accusés aujourd'hui même comme le lui demandait le maire.

La colonie norvégienne de Brooklyn est très indignée du langage tenu par le juge Tighe lorsque les accusés ont été traduits devant lui et avant d'avoir entendu leurs explications. On dit même que le juge Tighe pourrait bien être déféré à la cour suprême pour avoir tenu, dans l'exercice de ses fonctions, des propos indignes d'un magistrat, et avoir essayé d'obliger des accusés à reconnaître leur culpabilité.

—Le grand banquet d'inauguration du Monument National aura lieu dimanche, le 25 juin, au lieu de mardi, le 27. Ce changement a été fait à la demande des visiteurs étrangers.

Naissance

FAUBERT—En cette ville, le 20 courant, au No 516 rue Marie-Anne, l'épouse de F. Faubert, marchand-épicier, un fils. Parrain et marraine, M. et Mlle Beaulieu.

Mariages

BEAUDOIN-LAPALME—A la chapelle du Sacré-Cœur, paroisse St Jacques, Monsieur Lactance Beaudoin, fils de feu Gaspard Beaudoin, notaire et régistrateur du comté de Joliette, à Mademoiselle Amanda LaPalme, fille de T. LaPalme, notaire, en cette ville. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage de noce. Nos félicitations et souhaits de bonheur les accompagnent. Pas de carte.

ROLLAND-KIERZKOWSKA—Dans l'église paroissiale de St Ours, P. Q. le 14 juin 1893, Roch Maurice Rolland, fils de feu Charles Rolland, Seigneur de Monnoir, à Aline, fille unique de feu l'Hon. Alex. Edouard Kierzkowski.

La bénédiction Nuptiale fut donnée par le Chanoine Desorcy, le vénérable Curé de St-Ours.

Décès

CORBEAU—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 9 mois, Marie Blanche Macimilienne enfant de L. Jos Corbeau.

GARNIER—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 15 ans et 6 mois, Mederic Garnier, enfant de Cyrille Garnier, ancien employé de la Shedden Co. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 54 rue Amherst à 6.30 hrs du matin pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LASSONDE—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 42 ans et 3 mois, Alphonse Lassonde. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 22[illegible] rue Centre, à 8¼ hrs a.m., pour se rendre à l'église St Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE—A St Henri, le 21 courant, à l'âge de 43 ans et 1 mois, Alphonse Tellier dit Lafortune. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 103 rue Bourget, à 7 hrs a.m. Après le service on se rendra au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE—En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 5 mois, Eugene enfant de M. Eugene Lapierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 147 rue Plessis à 7 heures pour se rendre au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER—A Ste Cunégonde, le 21 courant, à l'âge de 36 ans, 1 mois et 15 jours, Louis Lussier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 3144 rue Notre-Dame, à 7 heures a. m., pour se rendre à l'église Ste Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Messe de Requiem

Vendredi, le 23 courant, à 9 heures a.m., à Notre-Dame de Pitié, un service sera chanté pour le repos de l'âme de Révérend L. E. A. Valois.

Pour lits de Sangle allez chez T. E. et A. Martin, 1924 rue Notre Dame, (à l'ouest de l'hôtel Balmoral). 194—4

AVIS PUBLIC

Vendredi, le trente juin courant à Neuf heures a. m., au No 2313 rue Notre Dame, Quartier St Antoine de la cité de Montréal, au domicile ou est décédé feu Edouard Amédée Poitevin, en son vivant médecin, de la dite cité de Montréal, il sera vendu par nous soussigné notaire public procédant à l'inventaire des biens de la succession du dit feu Edouard Amedee Poitevin tous les biens meubles d'icelle succession, sans en rien excepter ni reserver, et tant en la presence qu'en l'absence des parties intéressées.

AZ. CHOQUET, N. P.
Montréal, 21 juin 1893. 195—1

$5 DE RECOMPENSE. — Perdu mardi après-midi, entre les rues Dominion, Notre Dame, Vinet et Coursol, un portemonnaie de dame contenant à peu près $33.00. Veuillez retourner au No 187 rue Coursol. 195—1

DISSOLUTION — MM Vaillancourt et Brisebois, faisant affaires sous la raison de Vaillancourt & Brisebois, entrepreneurs peintres, ont dissous leur société. 195—1

NOUVELLES ANNONCES

ARRIVEES TROP TARD POUR ETRE CLASSIFIEES

A LOUER—Très belles chambres meublées ou non à prix moderés au No 100 rue St Laurent. 195—1

A LOUER—Rue St André, logement de 7 appartements et w. c., le tout en bon ordre. Prix $12. E. R. Gareau, 1566½ rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice. 195—jno

ON DEMANDE immédiatement une bonne fille pour une petite famille au No 153 rue St Dominique. 192—jno

ON DEMANDE immédiatement un bon barbier au No 5 rue du Marché St Laurent. 195—1

ON DEMANDE des filles de salles au No 1461 rue Notre-Dame. 195—1

ON DEMANDE un barbier qui voudrait s'installer dans un magasin de cigares, etc., près le Parc Sohmer. Loyer $5 par mois. S'adresser J. Castelli, 1572 rue Notre-Dame. 195—1

ON DEMANDE des monteurs dans les pantoufles. S'adresser 3171 Notre Dame à l'hotel Henri. 195—3

ON DEMANDE un barbier 1853 Ste Catherine. 195—1

ON DEMANDE 25 filles pour assortir les guenilles. S'adresser 15 rue Cathedral. 195—2

ON DEMANDE 25 servantes au No 30 rue St Laurent. 195—1

ON DEMANDE un barbier de 1ère classe, garçon préferé, bonne place pour apprendre l'anglais. S'adresser à Chas. Legros, Peterborough, Ont. 195—3

ON DEMANDE une servante générale au No 316 rue St Denis. 195—1

ON TROUVERA chambres et pension, 67 Sanguinet. 195—1

ON DEMANDE une bonne repasseuse pour chemises. S'adresser chez Madame Barre, 13 rue Cathedrale. 195—2

ON DEMANDE immédiatement une modiste, sachant parler les deux langues. S'adresser 183 rue Bleury. 195—3

ON DEMANDE une bonne servante dans une famille privée. S'adresser 792 rue Lagauchetière. 195—1

ON DEMANDE un apprenti pharmacien. M. Chs. Beaupré, 291 rue Notre Dame, Hochelaga. 195—3

ON DEMANDE immédiatement des détailleuses expérimentées dans les marchandises sèches, parlant anglais et français. S. Bernard, 2301 rue Ste Catherine-ouest. 195—3

ON DEMANDE une servante général. S'adresser 1552 rue Ontario. 195—3

ON DEMANDE 25 filles expérimentées pour coller des boites de papier avec de la colle forte et de la pâte. Star Box and Collar Co, 30 rue St George. 195—2

ON DEMANDE un bon pâtissier, s'adresser chez James Reid, 194 St Maurice ; bons gages. 195—1

ON DEMANDE un forgeron pour la planche chez Benjamin Goyer, 112 rue Bourget, St Henri. 195—3

ON DEMANDE une servante générale au No 183 rue Mance. 195—1

ON DEMANDE un barbier au No 663 rue St Laurent. 195—1

ON DEMANDE un homme de cours 225 Cadieux. 195—3

ON DEMANDE un agent pour le département Français d'une importante compagnie d'assurances contre le feu. Un contrat très avantageux sera donné à un homme bien qualifié quand bien même il n'aurait pas d'expérience. Adressez confidentiellement donnant tous les renseignements C. 385 bureau du journal. 195—3

ON DEMANDE immédiatement au No 241 rue Sherbrooke-est, une cuisinière munie de bonnes recommandations. 195—2

ON DEMANDE une fille de chambre ayant de bonnes recommandations 347 Lagauchetière. 195—2

ON DEMANDE une bonne modiste pour les basques, s'adresser 246 St Dominique. 195—2

ON DEMANDE une bonne servante. 110 rue St Laurent. Pas d'enfants. 195—2

ON DEMANDE un garçon pour ouvrage général, s'adresser 84 rue St Jacques. 195—2

ON DEMANDE une servante générale, pas de lavage. S'adresser au No 259 rue St André, coin de la rue Ste Catherine, au-dessus de la banque du Peuple. 195—4

ON DEMANDE immédiatement au No 287 rue St Denis une servante générale avec bonnes références, pas de lavage et bons gages. 195—2

ON DEMANDE au No 600 rue Sherbrooke une bonne d'enfants pouvant fournir des références. Aussi une fille de chambre ou de salle. Iront au bord de la mer. 195—2

ON DEMANDE immédiatement au No 139 rue Bleury, une cuisinière bien recommandée. 194—2

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre la cuisine. S'adresser No 97 St-François-Xavier. 195—1

ON DEMANDE deux bonnes femmes pour faire l'ouvrage général de la maison ; aussi un homme pour travailler à la cuisine. Bons gages. S'adresser immédiatement au Café Vienna, 6 rue Donegana. 195—1

ON DEMANDE une servante générale ; une personne parlant l'anglais serait préférée. Se présenter au No 11 rue St Charles-Borromée. 195—2

ON DEMANDE jeune fille de 12 à 15 ans pour prendre soin d'un enfant ; elle sera libre le dimanche, 2280 Ste Catherine. 195-1

ON DEMANDE des filles pour coudre dans les habits ; ouvrage permanent, bons gages ; au No 50 rue St Urbain. 195—1

ON DEMANDE des commis, jeunes gens et demoiselles, habitués à la vente, chez Boisseau Frères, 235 et 237 rue St Laurent. Les meilleures références sont exigées. 195—2

ON DEMANDE une servante générale au No 37 Carré Chaboillez. 195—2

ON DEMANDE un jeune homme de 15 à 17 ans, parlant l'anglais et le français, pour un bureau d'architecte. Adresse par lettre D. 250 LA PRESSE. 195—2

ON DEMANDE des ferblantiers couvreurs sachant travailler les corniches en tôle galvanisée- Jacotel et Frère, 1947½ rue Notre-Dame. 195—1

ON DEMANDE une servante pour famille de trois. 191 Amherst. 195—2

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 129 rue St Denis. 195—2

ON DEMANDE des filles pour finir les habits. S'adresser 304 rue St Jacques, étage d'en haut. 195—1

ON DEMANDE deux filles capables de coudre des livres blancs. Robert Miller Fils & Cie, 1872 rue Notre-Dame. 195—2

ON DEMANDE une servante générale, pas de lavage, bons gages pour une fille propre. S'adresser Mde Marsan, Kensington avenue, Côte St Antoine. 195—2

ON DEMANDE un homme de cour et deux filles de chambre. S'adresser à l'Hôtel Riendeau. 195—1

ON DEMANDE une bonne servante générale dans une petite famille. S'adresser au No 2001 rue Notre-Dame. 195—1

ON DEMANDE un homme pour laver les voitures ; emploi permanent à un bon. Se présenter au No 70 rue Mansfield. 195—1

ON DEMANDE pour ouvrage léger de la maison une fille d'environ 15 ans sachant parler anglais. Se presenter au No 105 avenue Union. 195—1

ON DEMANDE une ménagère pouvant servir la table. S'adresser au No 42 rue Cathcart. 193—1

ON DEMANDE une fille respectable pour s'occuper du magasin et des travaux légers de la maison. S'adresser au No 814 rue Dorchester. 195—1

PERDU—Petit chien français, poil blanc. Récompense au No 182 rue St Laurent. 195—2

PERDU—Le 19 courant, entre les rues Ste Elizabeth et Maisonneuve, une valise de couleur tan contenant des chaussures. La personne qui la trouvera sera récompensée en la rapportant au No 212 rue St Jacques. 195-1

PERDU—Mercredi soir, une petite chienne "Silver Sky," répondant au nom de "Jess," ayant un bouton de chair dans un œil. Récompense à celui qui la rapportera au No 283 rue Sanguinet. Celui qui sera trouvé en possession de la chienne après cette date sera poursuivi par la loi. 195—1

TROUVE—Au cimetière catholique, une montre en or de dame. Pour autre informations s'adresser au No 225 rue St Urbain, après 6 heures p.m., ou chez Laurent, Laforce et Bourjeau, rue Notre-Dame. 195—1

UN JEUNE HOMME désire avoir une position comme teneur de livre, pouvant donner de bonnes références. S'adresser à H. Decary, Dorval, Qué. 195—2

UN HOMME, strictement sobre et honnête, ayant trois années d'expérience dans la collection demande une situation comme collecteur. Adresse A.P. 335 rue Delisle. 195—3

UNE MODISTE de première classe, desire de l'ouvrage dans les familles privées. S'adresser par lettre R. 52, LA PRESSE.